16e ANNÉE FÉVRIER 1948

LA VIE INTELLECTUELLE

TACHE DES CHRÉTIENS
CHRISTIANUS

L'A.C.J.F. ET L'ÉVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES
R. REMOND

PROPHÉTIE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE
A.-M. DUBARLE

UNITÉ DANS LA TRANSCENDANCE DE LA FOI
Y. CONGAR

LES RÉGIMES DE TYPE RUSSE
M. DUVERGER

BENELUX
M. LALOIRE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE
J. DUMONTIER

SAINT-EXUPÉRY ENTRE LA FORCE ET L'AMOUR
P. HENRI-SIMON

QUI EST BOURBAKI?
A. LICHNEROWICZ

LES ÉDITIONS DU CERF-PARIS

LA VIE INTELLECTUELLE

Revue mensuelle

XVI[e] ANNÉE — FÉVRIER 1948 — N° 2

SOMMAIRE

CHRISTIANUS ..... *Tâche des chrétiens* 1

Eglise et Chrétienté

R. RÉMOND ..... *L'A. C. J. F. et l'évolution des structures sociales* 6

A.-M. DUBARLE .... *Prophétie et critique littéraire* 28

Y. CONGAR ..... *Unité dans la transcendance de la foi* 36

- *Azimuths*, 39. — *Calendrier*, 43.

Peuples et Civilisations

M. DUVERGER..... *Les régimes de type russe*..... 46

- *Une faiblesse indigne*, par G. LEBRUN-KÉRIS, 63. — *Le paysan de Russie*, par le P. VSEVOLOD ALEXANDROV, 64.

M. LALOIRE ..... « *Benelux* »..... 67

J. DUMONTIER ..... *L'économie française pendant l'année 1947* 76

- *En lisant les revues*, 92. — *Calendrier*, 97.

Culture

P. HENRI-SIMON ... *Saint-Exupéry entre la force et l'amour* 100

P. DRIENCOURT.... *A la recherche d'Antoine de Saint-Exupéry* 114

A. LICHNEROWICZ. *Qui est Bourbaki?* 118

- *Livre*, par M. CHASTAING, 124.
- *Théâtre*, par HENRI GOUHIER, 126.
- *Musique*, par EMILE DAMAIS, 132.
- *Cinéma*, par JEAN-PIERRE CHARTIER, 134.
- *Perspectives sur le mouvement littéraire*, par M. CARROUGES, 136.
- *Calendrier*, 142.
- *Remerciements aux abonnés*, 144.

On trouvera à la troisième page de la couverture les conditions d'abonnement à la Revue.

Derniers jours de 1947. — L'A.C.J.F. tient son Conseil annuel, le troisième depuis la libération. Toutes les parties de la France, tous les milieux sont représentés. Dans quelle cohésion, avec quel enthousiasme! Rémond fait le rapport de conclusion que l'on lira plus loin. Il ne répète pas des slogans trop connus, il dégage les lignes d'une situation, fixe l'action à mener dans des conditions renouvelées. L'unanimité est complète.

On relèvera deux points d'importance sur lesquels l'accord se révèle profond entre les orientations de l'A.C.J.F. et celles de cette revue. Le premier est que le chrétien ne peut plus désormais vivre son christianisme, s'il ne prend d'abord une exacte vue de la situation humaine et ne décide d'y prendre sa place. Le Christ n'est-il pas venu sauver l'humanité? Comment être chrétien sans prendre part à son œuvre? Et comment prendre cette part sans connaître de cette humanité et les aspirations et les angoisses?

Aussitôt l'autre constatation : le salut apporté par le Christ dans l'Église transcende toute organisation de ce monde, toute activité politique, tout salut proprement humain. Entre cette organisation et ce salut il y a changement d'ordre, dirait Pascal. Notre langage et notre comportement doivent sans cesse en témoigner.

Ici s'arrête l'accord. Non point pour faire place au désaccord. Mais, précisant son action, l'A.C.J.F. sait bien qu'elle ne fait plus à proprement parler œuvre d'Église; elle opte sur le plan humain. Sa tâche est sans doute une tâche d'éducation, mais d'une éducation sociale et civique dans un sens déterminé. Option légitime : des hommes de vingt ans ont le droit de choisir l'orientation de leur activité, et l'expérience de leurs mouvements spécialisés projette une lumière unique sur la marche de l'histoire à laquelle ils veulent participer.

***

Réjouissons-nous donc de ce nouveau départ de l'A.C.J.F., si conforme à sa tradition, et respectons l'indépendance de son action. Mais nous ne les laisserons pas quittes pour autant. Car la tâche éducatrice qu'ils se proposent deviendra ou impossible ou inefficace si une autre tâche, d'un tout autre ordre, une tâche d'Église, n'est pas en même temps entreprise : un effort commun pour connaître et vivre dans le monde la foi totale au Christ.

Or, en réaction contre les beaux jours de l'Action catholique, les chrétiens de notre temps ont du mal à comprendre la nécessité de cet effort commun pour l'intelligence et la vie totales de la foi. Le souci de sauvegarder la liberté d'action dans le domaine politique et social amène à concevoir que la tâche de l'Église serait uniquement de former de fortes personnalités qui feraient ensuite face comme elles l'entendraient et en ordre dispersé à leurs responsabilités dans la cité.

Cette liberté du chrétien, il ne s'agit nullement de la contester, au contraire. On ne méconnaît pas non plus que l'Église soit plus apte que toute autre à former des personnalités. Enseignant la foi, dispensant le Corps du Christ et les six autres sacrements, elle atteint l'homme en ce secret de l'âme où s'éveillent amours et options décisives. A l'Église, en effet, de susciter ces hommes capables, au risque de troubler le sommeil de dignes ecclésiastiques, d'imaginer, d'inventer, de créer, mais jamais de répéter une leçon. Mais l'Église n'a pas cette seule mission, elle doit engendrer sans cesse au long des siècles le corps du Christ. Elle ne forme, même, des personnalités que parce qu'elle forme des membres du Corps mystique. Le pain de communion au Christ, est un pain rompu avec nos frères.

Cela, nous l'admettons encore aisément dans l'ordre des réalisations liturgiques. Il est difficile de l'entendre dès là qu'on traite de la foi. Pourtant, c'est à ce point de départ de la vie chrétienne, en cette « substance » de tout ce que nous avons à vivre ici-bas et dans l'éternité, qu'il importe de comprendre que l'intelligence et le témoignage de la foi

doivent être une vie commune et non pas isolée; il faut la conjonction de nos multiples expériences de la vie pour pénétrer le témoignage dont nous sommes porteurs et que le monde attend. Certains l'entrevoient, il est vrai, et l'on assiste de plus en plus à la naissance de groupements où des frères mettent en commun leur spiritualité. C'est déjà beaucoup, ce n'est pas assez. Lorsque le Christ nous a donné la seule méthode qui réalise en nous la venue de l'esprit : l'amour fraternel, il la plaçait dans une perspective de conquête du monde : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » Quelques heures plus tard il mourait sur la Croix, et par cet événement au centre de l'histoire préparait avec son second avènement la fin du temps. Notre amour fraternel doit avoir la même ambition. Il doit embrasser, à chaque époque, tous ceux qui, présents partout, mettront en commun leur expérience mondiale, leur expérience catholique pour comprendre cette foi chrétienne dont le monde attend de nous le témoignage.

Car s'unir pour fixer les conditions sociales selon lesquelles les chrétiens pourront vivre leur foi, c'est bien, c'est nécessaire peut-être, ce n'est sûrement pas suffisant. On laisserait le monde sur sa soif, à s'en tenir là... Les pontifes, qui ont écrit nos grandes encycliques, nous l'ont assez redit, mais nous ne les avons pas écoutés : pour reprendre une parole blasphématoire, le « venin du Magnificat *», celui des Béatitudes, du publicain, de la femme adultère, est un venin bien autrement révolutionnaire qu'aucune de nos positions sociales, il a la force même de Dieu. Le Noir, dont parlait Christianus le mois dernier, ne réclamait pas seulement l'abolition des luttes entre races, il voulait la promulgation solennelle du commandement d'amour. Ce sont ces vérités essentielles, les paroles mêmes du Christ Jésus que le monde réclame. Mais, afin de les donner comme le monde les attend et comme le Christ veut que nous les transmettions, il faut de notre part une mise en commun de nos expériences, de nos réflexions, de nos vies.*

***

L'A.C.J.F. est d'accord, mais elle répond que ce n'est pas sa tâche exclusive; c'est là fonction d'Église.

Nous l'accordons volontiers. Il faut rappeler le rôle nécessaire et premier, en cette tâche, de la hiérarchie. Ce n'est point ici banale révérence de politesse, mais certitude de notre foi catholique. Celle-ci n'atteint la vérité que dans une soumission totale aux pasteurs qui ont mission de veiller à son unité et à son intégrité. Plus ardente est notre ambition catholique, plus revendicatrice notre liberté d'enfants de Dieu, plus arrêtée sera notre obéissance.

Mais les Souverains Pontifes, l'Église de France et, récemment, à plusieurs fois, le cardinal Suhard, pressent les fidèles de prendre leur part à ce travail. La parole du Christ ne sera entendue que si tous mettent en commun leur effort pour pénétrer les angoisses et les ambitions du monde où nous avons à la faire entendre. Car angoisses et ambitions ne sont plus celles d'individus, mais de peuples entiers, de civilisations, voire de l'humanité. L'effort d'un seul ne suffit plus, c'est l'effort de tous qui est requis.

Cet effort doit être coordonné. Comment? C'est la vie même de l'Église et ses nécessités qui nous le révéleront. Les tâches sont multiples. Il faut entrer dans le courant du monde pour organiser sa vie matérielle. Il faut aussi comprendre les questions que pose le destin éternel de l'homme.

L'A.C.J.F. ne veut pas qu'on se contente de répondre à ces dernières. Elle ambitionne de former des hommes qui donnent leur mesure sur les chantiers de la vie temporelle. Volontiers elle dirait qu'il appartient aux « chrétiens assemsemblés » de réaliser la seconde tâche à laquelle elle se veut participante. Quant à la première, c'est sous sa responsabilité plus personnelle qu'elle entend faire œuvre d'éducation.

Mais que son ardeur à agir sur son terrain propre ne lui masque point que négliger les problèmes de la vie spirituelle équivaudrait pour elle à perdre ses raisons d'exister. Il est urgent que tous les chrétiens comprennent qu'ils ont à se donner à l'œuvre essentielle de l'Église tout entière.

CHRISTIANUS.

ÉGLISE ET CHRÉTIENTÉ

R. Rémond. *L'A.C.J.F. et l'Évolution des Structures sociales.*

A.-M. Dubarle. *Prophétie et Critique littéraire.*

Y. Congar. *Unité dans la Transcendance de la Foi.*

Livres *Azimuths* *Calendrier*

La section commence par la publication d'un document : le rapport au Conseil fédéral d'A.C.J.F. Document, en effet, car l'on verra que ses perspectives quittent très vite celles d'Église et Chrétienté, pour s'engager en domaine civique et social. L'A.C.J.F., bien que groupant de jeunes chrétiens, n'a pas à prendre une position d'Église. Document encore, car, ce faisant, le conseil s'est prononcé sur des orientations qui ne relèvent pas immédiatement du travail de cette revue. *La Vie Intellectuelle* les suit pourtant avec intérêt, est heureuse même de les épauler, se proposant au besoin de soulever objections et questions, de rappeler d'autres soucis comme l'a déjà fait Christianus dans le précédent billet. C'est à la préoccupation, mise en lumière par Christianus, d'un effort commun pour acquérir l'intelligence de la foi que l'on rattachera les deux notes suivantes, surtout peut-être celle sur la prophétie, car la première tâche est à coup sûr aujourd'hui de relire la Bible et de profiter des travaux récents des exégèses catholiques, pour en mieux pénétrer l'esprit.

L'A.C.J.F. ET L'EVOLUTION DES STRUCTURES SOCIALES

Rapport général au Conseil fédéral

Ce rapport prend la suite de ceux présentés par les différents mouvements; s'inscrivant dans le prolongement de leurs conclusions, il voudrait reprendre les problèmes au point où les mouvements les ont laissés.

Je crois bon de formuler un avertissement : il sera beaucoup parlé, dans ce rapport, de structures. Que cet emploi presque exclusif ne soit pas la source d'un malentendu. Les structures ne nous font pas perdre de vue les individus, bien au contraire; c'est en fonction des personnes que nous les examinons et que nous voulons les transformer. Nous savons l'importance de la pression sociale et l'acte spirituel ne commence pas pour nous au geste religieux.

Considérons donc les problèmes de dimensions sociales. Ils ont ceci de commun qu'ils naissent de structures[1] dont l'adaptation à notre temps laisse à désirer.

De ces structures, certaines paraissent archaïques ou désuètes. Ainsi les formes d'activité qui ne peuvent plus soutenir la concurrence de formes plus neuves : petite exploitation agricole dépourvue de capitaux, privée d'équipement technique, ne disposant que d'une main-d'œuvre restreinte et dont les prix de revient sont trop supérieurs à ceux de la grande exploitation; pêche artisanale aux prises avec la pêche capitaliste; l'artisanat, enfin. Dans chacun de ces secteurs, les structures traditionnelles n'assurent plus aux usagers qu'un niveau de vie médiocre. De même encore, l'Université, figée sur le moule napoléonien et maintenant la

1. Par structures, nous envisageons à la fois les types d'économie, les régimes juridiques, les institutions et les genres de vie qui peuvent se développer dans le cadre ainsi constitué.

domination d'une classe en lui assurant le monopole de la culture. Autant de vestiges du passé.

D'autres structures sont l'objet d'un reproche d'ordre différent. La grande exploitation agricole équipée ni la grande industrie ne sont inefficaces. Mais leur modernisation s'est faite au détriment de l'individu qui en sort dégradé. Le progrès social n'a pas correspondu au progrès technique.

Structures périmées ou structures qui ont grandi trop vite, les unes comme les autres menacent l'individu et oppriment la personne. Leur coexistence est à l'origine des heurts qui opposent les régimes économiques et des antagonismes entre les éléments sociaux.

En présence de ce chaos, plusieurs attitudes se proposent. Fidélité au passé et lutte pour sa restauration intégrale; ou adhésion sans réserve à l'avenir, et, alors, avec élimination systématique de ce qui est périmé. Concevrait-on une attitude moyenne? En tout cas, il faut faire un choix. Ce choix, la tâche à entreprendre, les conditions qui y président, les moyens à mettre en œuvre, tels sont à la fois l'objet de ce rapport et la raison d'être de l'A.C.J.F.

I. — L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Certaines structures ont grandi trop vite : d'autres sont périmées. Périmées par rapport à quelle actualité? Grandies trop vite par référence à quel rythme? De fait, nous nous plaçons dans la perspective d'un mouvement qui exclut une vue fixiste des réalités sociales. De ce postulat, il nous faut voir clairement les éléments et les conséquences.

Il y a un mouvement de l'histoire.

Nous savons que « la figure de ce monde passe ». Nous ne l'entendons pas seulement de la disparition finale d'un monde par nature périssable. Nous voulons dire qu'il ne cesse de se transformer : sa physionomie est en constante évolution. Nous vivons dans le temps, et le temps est facteur de transformations. C'est la loi de nos vies personnelles, mais aussi des réalités sociales. Les sociétés, comme les individus, ont une courbe de leur existence.

Veut-on des preuves de la réalité de ce mouvement ? L'évolution économique et ses révolutions industrielles nous en fournissent un exemple saisissant : développement des sources d'énergie, accroissement de la production, etc... Cette évolution économique a transformé la composition de la société : naissance d'un prolétariat ouvrier et aujourd'hui division du milieu rural en classes antagonistes. Les milieux sociaux n'ont pas toujours existé tels que nous les connaissons, les classes ne sont pas immuables. Certaines sont relativement récentes, d'autres en voie de disparition, toutes en cours de transformation. La mentalité n'échappe pas à cette loi. Gaby Desmazes nous assurait que la jeunesse ouvrière n'était pas en 1947 ce qu'elle était en 1942, à plus forte raison ce qu'elle était il y a vingt ans : sa répugnance actuelle à tout embrigadement, voilà un fait qui caractérise son originalité. De même avons-nous peine à comprendre l'importance que pouvaient prendre aux yeux des jeunes intellectuels catholiques d'il y a quarante ans les questions d'exégèse et les étudiants d'il y a quinze ans auraient du mal à reconnaître leurs frères dans ceux qui ont récemment découvert l'attrait des modes de vie communautaire.

Dans tous les ordres se manifeste une évolution qui est le signe de la vie. Vouloir l'arrêter, c'est méconnaître sa spontanéité.

Il n'y a pas un sens de l'histoire.

S'il y a un mouvement de l'histoire, ce changement ne se fait pas nécessairement dans une direction déterminée indépendamment de la volonté et de l'action humaines. Nous répudions le dilemme du fixisme et du fatalisme.

Assurément, cette évolution est irréversible. On ne peut pas faire qu'elle n'ait pas eu lieu et ceux qui rêvent d'un retour en arrière, d'une restauration intégrale du passé se paient d'illusions. Dans cette perspective de mouvement, la notion de réaction prend tout son sens. Est réaction tout ce qui veut effacer le temps et faire comme s'il n'existait pas. Il y a des projets, des vœux, des campagnes réactionnaires, auxquels notre volonté de fidélité à la vie nous interdit de prendre part ou de souscrire.

Mais, à chaque instant de l'évolution, plusieurs orienta-

tions restent possibles, comme à une bifurcation. Chaque moment est gros de plusieurs possibilités d'évolution. Cette richesse de l'avenir, cette indétermination comportent des risques : il arrivera que les conséquences soient différentes de nos prévisions. Cette incertitude est la rançon et la condition de notre liberté. Il y a possibilité pour notre volonté de choisir et pour notre action d'infléchir le mouvement de l'histoire[2].

Cependant, cette possibilité ne va pas sans limitations : notre action doit observer certaines conditions. Elle doit d'abord tenir compte de l'évolution; impossible de modifier une réalité à laquelle on reste aveugle. Il faut ensuite se placer « dans le courant » : ce n'est pas en restant sur les bords qu'on y insérera son action. L'intervention doit se faire en temps opportun. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour intervenir. Cette action, enfin, doit *être* collective. L'action d'un individu n'est plus à la mesure des forces qu'elle affronte. Il a fallu l'action de la bourgeoisie pour transformer la société traditionnelle.

Peut-être même, l'action collective ne suffit-elle plus et doit-elle être concertée et organisée en mouvement. Il est significatif que, après l'action prédominante de la bourgeoisie, ce soit sous l'influence de la classe qui s'est organisée en un mouvement, la classe ouvrière, qu'ont été acquises les plus récentes transformations. L'histoire du mouvement ouvrier fournit l'exemple le plus complet et le plus grandiose du travail de toute une collectivité pour changer sa condition et du même coup la physionomie de la société. Jean Lacroix a donné cette définition de l'histoire: « Elle est le devenir de l'homme qui se transforme en transformant le monde. » La classe ouvrière s'est transformée de masse inorganisée, subissant passivement la loi d'airain, en une collectivité consciente d'elle-même et organisée. Du même coup, elle a transformé la société : les rapports entre les classes ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a un siècle.

Les hommes peuvent donc prendre en mains leur destinée collective sous certaines conditions.

2. C'est sans doute le mot qui respecte le mieux la force du courant historique et qui indique le plus exactement comment notre action s'exerce à la façon d'un levier.

Si nous ne tenons compte de ces conditions l'évolution continue, mais sans nous. De cette affirmation, l'expérience des derniers siècles nous apporte la démonstration négative.

D'une part, le monde a connu un bouleversement sans précédent, on peut dire sans exagération qu'il a plus changé en deux cents ans que dans les vingt siècles précédents. En face, quel a été le comportement des catholiques ?

A quelques exceptions près, et que symbolisent les noms d'Ozanam ou de Lacordaire, les catholiques n'ont pas compris la nature et la portée de l'évolution à laquelle ils assistaient. Ils ont cru n'avoir affaire qu'à un bouleversement passager. Ils ont pris pour une crise temporaire ce qui était une évolution durable ou ont appelé maladie ce qui nous apparaît maintenant comme une crise de croissance. Ils ont attendu la convalescence, alors que c'eût été une régression. Ils ont manqué d'une vision dynamique du monde; le sens de l'histoire leur était totalement étranger.

Au bout d'une ou deux générations, certains cependant se sont pris à douter du caractère provisoire du bouleversement. Mais quand ils ont commencé de reconnaître le caractère durable de cette évolution, ils l'ont crue inévitable : ils l'ont subie de mauvais gré, la boudant, ont entretenu des rêveries mélancoliques sur les charmes du passé ou caressé des rêves esthétiques. On comprend que Giono ait pu définir le catholique : celui qui « traverse les batailles de la vie une fleur à la main ».

Ou bien, au nom de principes moraux, ils ont condamné le monde moderne, mais les principes moraux sont d'un faible secours contre la force d'une évolution naturelle et leur frêle barrière est bien vite emportée.

Rarement ils ont eu le souci de faire correspondre à leurs aspirations ou à leurs vœux une action lucide et efficace. Ils ont chanté les vertus de la vie paysanne, mais qu'ont-ils fait pour assurer aux paysans que sollicitait l'exode rural un niveau et des conditions de vie suffisants ? Les mérites et la beauté du travail artisanal leur ont fourni un de leurs thèmes les plus chers, mais se sont-ils toujours préoccupés de donner à celui-ci les moyens de soutenir la concurrence de la grande industrie ? Toujours la conception inexacte ou incomplète de l'évolution historique.

De cette abstention et de cette incompréhension, nous portons encore le poids actuellement.

L'évolution s'est accomplie sans que les catholiques y soient présents. Leur absence nous importerait peu s'il ne s'agissait que d'une question d'amour-propre; mais elle est payée du malheur de millions d'hommes, de leur destinée compromise, de leur bonheur menacé ou perdu et de l'apostasie de toute une classe dont Pie XI a pu dire qu'elle était le grand scandale du XIX[e] siècle.

Actuellement, on se définit ou on se situe par rapport à des doctrines totalement étrangères aux principes chrétiens : le marxisme et secondairement le libéralisme économique. Les uns en acceptent ceci, les autres en admettent cela. Celui-ci s'arrête à mi-chemin, tel autre va jusqu'au bout. C'est toujours par référence ou par opposition au marxisme qu'on se classe, que l'on soit anti, para, ou pro. En parlant ainsi, je songe moins au plan proprement politique qu'au plan des options ou des choix intellectuels.

Il y a un siècle paraissait le manifeste communiste. Quand on compare ce qu'il était alors avec ce qu'il représente actuellement comme mystique, comme aspiration, comme mouvement, on est contraint de reconnaître qu'il a réussi. Nous ne pouvons pas en dire autant des chrétiens, parce qu'ils n'ont jamais procédé à un effort systématique, original, pour découvrir des solutions positives adaptées à l'évolution et compatibles avec notre notion de l'homme. La comparaison de l'évolution récente et du comportement des catholiques fournit ainsi la démonstration la plus éclatante de la nocivité de l'abstention.

Est-ce à dire que nous allons, qu'il faut vouloir, chercher et promouvoir une solution chrétienne, *la solution chrétienne*, sur laquelle se ferait l'unanimité des catholiques ?

Ce serait une équivoque aussi redoutable que l'abstention complète. Croire en effet qu'il existe pour les problèmes économiques ou sociaux posés par l'évolution historique, une solution et une seule, catholique, ce serait placer christianisme et marxisme sur le même plan et réduire l'originalité de notre foi. Le marxisme apporte une interprétation économique de faits économiques et sociaux et propose des solutions de cet ordre. Le christianisme n'a pas de solution

toute faite sur ce plan. Il faut dire hautement que les catholiques n'ont pas de plan pour aménager le monde. Leur foi leur donne seulement le désir de le transformer pour le rendre plus habitable et la volonté d'en prendre les moyens. « L'Église n'impose aucune opinion en matière temporelle, mais impose à tout chrétien de se faire une opinion à la lumière de sa foi[3]. »

Il n'y a pas une solution catholique, parce que, sur le plan des problèmes techniques, plusieurs solutions sont souvent également acceptables du point de vue chrétien. Ainsi, les principes du christianisme n'impliquent aucun choix *a priori* entre la grande manufacture et le petit atelier, pas plus qu'ils ne nous dictent de préférence entre les différents systèmes d'assolement. Dans bien des cas, les solutions techniques sont comme indifférentes et neutres moralement. Une seule règle s'impose comme un absolu : qu'il ne soit pas porté atteinte à des valeurs morales dont la transgression dégraderait l'homme : devoir d'exclure le mensonge, d'être scrupuleux sur le choix des moyens. Refus surtout que l'homme soit jamais sacrifié aux considérations techniques. L'efficacité, le rendement ont leur importance, mais le critère de l'homme est le premier à entrer en ligne de compte. Si l'homme est respecté par deux solutions techniquement différentes, laquelle choisirons-nous ? Celle qui, convenant à la situation donnée, garantit la plus grande efficacité, assure le meilleur rendement, permet le prix de revient le plus avantageux, en un mot celle qui réussit. Il est bon d'insister sur ce critère chronologique et de le relever du discrédit qui pèse sur lui, par une confusion trop fréquente avec un opportunisme sordide. C'est en fonction du moment que, bien souvent, notre choix se fera. Il est donc vrai de dire, en ce sens, que c'est l'histoire qui juge; ce n'est que reconnaître la relativité dans l'ordre des valeurs relatives. L'expérience nous a appris l'insuffisance des solutions exclusivement morales. Car il nous faut nous garder d'une erreur coutumière, tentation presque congénitale, suite naturelle de l'importance qu'a pour nous la vie intérieure. La motion proposée au Conseil fédéral au sujet du cinéma a bien marqué les limites d'un moralisme strict.

3. R. de Montcheuil.

Tout film appelle une appréciation morale, sans aucun doute, mais il relève aussi d'un jugement technique, artistique et culturel.

Mais laissons de côté les rapports de la culture et du moralisme, et considérons surtout l'application de la morale à la vie sociale. Sur les murs de Paris s'étale une affiche qui reproduit le slogan d'un dirigeant syndicaliste américain sur la primauté de la réforme morale. Aucune transformation, en effet, n'est valable en droit, n'est durable, de fait, si elle ne s'accompagne d'une réforme des mœurs. Mais une réforme morale peut-elle suffire? Le croire ne signifierait-il pas de notre part une indifférence aux autres réformes, dont la négligence maintiendrait un état de choses que nous savons lui-même des plus immoraux? Le message de Noël du cardinal Suhard nous mettait en garde contre cette tentation.

Le marché noir sera un excellent exemple de l'inefficacité d'une simple réforme morale. Certes, une campagne en faveur de la loyauté et de l'honnêteté, la diffusion de la notion du juste prix, contribueront à limiter les ravages du marché noir. Mais ces efforts mettront-ils fin à son existence? Tant que subsistera une disproportion entre les besoins des uns et la disponibilité des autres, aussi longtemps que se maintiendra une inégalité entre l'offre et la demande, le marché noir ne sera pas menacé. Il serait peut-être aussi vrai de dire que c'est la suppression du marché noir qui permettra le relèvement de la moralité, tout comme son développement est à l'origine de la démoralisation. Le moyen le plus efficace de relever le niveau de la moralité est peut-être encore de développer la production, de résorber les excédents et de veiller à une redistribution équitable du revenu national.

Empruntons un second exemple aux relations des patrons et des ouvriers. La question sociale aura-t-elle trouvé sa solution le jour où tous les ouvriers accompliront consciencieusement leur travail d'ouvriers et tous les patrons rempliront correctement leur métier de patrons? Suffira-t-il, même, que patrons et ouvriers se retrouvent coude à coude à la même table de communion? Ce serait méconnaître les raisons profondes du malaise social; patrons et ouvriers sont dépassés les uns et les autres par une opposition plus fonda-

mentale entre capital et travail. En ce sens, le mot de ce jociste est d'une justesse totale, qui considérait son patron, autant que lui, comme prisonnier des structures sociales.

Gardons-nous de tout réduire aux dimensions des consciences individuelles et de tout ramener à des termes de moralité. Les méfaits du moralisme exclusif ont cet avantage qu'ils mettent en pleine lumière l'existence d'aspects techniques qui ont leur réalité indépendante et qui appellent des jugements relatifs.

Agir autrement, méconnaître la relativité de cet ordre, c'est confondre la transcendance absolue du message évangélique et l'actualité temporaire des solutions humaines. C'est alors qu'on en vient à écrire cette phrase qui nous paraît maintenant scandaleuse, mais qui s'explique : « La cause de la propriété est presque aussi sacrée que celle de Dieu. » On trouve tout naturel d'excommunier tous ceux de ses frères qui ne pensent pas de même, qui ne votent pas pour le même candidat et qui n'adhèrent pas au même parti. Je me demande même s'il est possible d'échapper au machiavélisme. Puisque les institutions temporelles paraissent alors participer de la valeur sacrée du christianisme, puisque, même, l'existence du christianisme semble dépendre pour une part de leur survivance, en toute bonne foi ne devient-il pas légitime de tout faire pour les sauver? Ainsi compromet-on l'originalité du message chrétien et l'intégrité de l'Église. Engagement ne doit pas entraîner compromission.

Abstention et compromissions dénoncées, quel sera notre comportement?

Positivement, notre attitude se définira en deux temps, par deux aspects complémentaires et simultanés.

En premier lieu, nous aurons soin de toujours distinguer et de dissocier le contenu permanent du christianisme des régimes ou des structures qui lui sont associés pour un temps et dans une société.

Ainsi des nations. Nous pouvons, nous devons même porter à notre pays un attachement profond. Mais il n'est pas du même ordre que la fidélité que nous devons à l'Église. L'Église seule a reçu les promesses de la vie éter-

nelle; et si on nous demande à nouveau, comme un écrivain allemand l'a fait : Dieu est-il Français? nous répondons : Non..., pas plus qu'il n'est Américain. Il en est de même des civilisations. Nous reprenons à notre compte la constatation de Valéry : Toutes les civilisations sont mortelles. Ne soyons pas de ceux qui considèrent notre civilisation gréco-latine ou occidentale comme la civilisation chrétienne. Pour les régimes politiques, il n'est pas nécessaire d'y insister, en France tout au moins; mais peut-être d'autres pays ont-ils encore à faire cette découverte. Dans l'ordre économique, le christianisme n'est pas plus lié aujourd'hui au capitalisme qu'il ne le fut autrefois à l'économie naturelle et domestique. Gardons-nous de considérer comme fondamentalement chrétienne la notion de la propriété reçue du droit romain. Les classes sociales, enfin, ont toutes part au message évangélique et si, actuellement, le catholicisme apparaît trop souvent comme l'expression d'une civilisation proprement bourgeoise, que tout notre effort s'emploie à dissiper cette équivoque.

Cet effort de dissociation se manifestera par une rupture avec toutes les valeurs ou institutions périmées. Ne soyons pas de ces chrétiens qui ont comme la nostalgie du passé. Pourquoi y mettre notre cœur, alors que nous avons les promesses de l'avenir? N'entretenons pas de regrets stériles au sujet d'un Moyen-Age où il entre une bonne part de légende ou d'une chrétienté qui a eu son envers. Claudel lui-même a parlé d'un Moyen-Age de convention.

On prend trop souvent la survivance du passé pour la permanence de l'éternel. C'est confondre l'immobile avec l'immuable. Tout ce qui est passé n'est pas supérieur par le seul fait de l'être. C'est à la mythologie païenne qu'appartient le mythe de l'âge d'or. Soyons donc résolument tournés vers l'avenir et comme le cardinal Suhard y invitait récemment les étudiants, sachons « promouvoir une pensée chrétienne tournée vers le progrès ».

A l'inverse, ne cédons pas à la tentation d'adorer tout ce qui est nouveauté, comme si toute nouveauté avait comme telle une valeur automatique. Mounier dénonce « ces esprits mobiles, instables, épris perpétuellement de nouveauté ». Ce serait commettre la même erreur que celle dénoncée précédemment. On ne ferait, par un transfert de fidélité, que

substituer des idoles neuves aux vieilles idoles. Le christianisme exclut l'idolâtrie.

Mais ce premier aspect de notre attitude intellectuelle et de notre action en appelle un second. Le christianisme, pour vivre, doit obéir à une loi d'incarnation. Il n'y a pas *une* civilisation chrétienne, mais toutes sont susceptibles de le devenir. De même que toutes les nations peuvent être baptisées et toutes les institutions servir de véhicules à l'Évangile. Elle le deviendront non pas par un lien nominal ou juridique, par une affirmation publique ou par une reconnaissance des pouvoirs officiels, mais par l'intermédiaire des chrétiens. Le devoir d'engagement n'est que l'aspect individuel, la traduction pour chacun de nous de la loi d'incarnation du christianisme. Cette insertion chrétienne dans le monde se fera à titre personnel par les chrétiens, en leur nom et sous leur responsabilité propre. Si nous affirmons l'autonomie de l'action dans le temporel, ce n'est pas pour céder à des considérations tactiques d'efficacité ou d'opportunité, mais parce qu'elle correspond à une différence de domaine et pour respecter la distinction entre l'ordre de la transcendance et celui des réalités relatives.

Insérer le christianisme dans le devenir du monde, dans le mouvement de l'histoire, c'est vouloir et faire en sorte qu'il soit présent dans les institutions actuelles, dans les forces qui montent, dans les classes qui ont les promesses de la vie.

Nous avons reconnu l'existence d'un mouvement de l'histoire, nous avons affirmé la transcendance du christianisme, nous savons la loi d'incarnation de l'Évangile; c'est la tâche des chrétiens d'assurer un perpétuel rajustement des relations entre les éléments permanents du christianisme et les réalités mouvantes.

II. — Les choix nécessaires

Nous vivons à un moment de l'évolution historique dans un cadre géographique délimité, dans une situation donnée, dans la France de la fin de l'année 1947. En fonction de ce contexte sociologique, à l'intersection du déroulement

chronologique et du cadre spatial, essayons de tirer les applications de nos principes généraux. Il s'agit de reconnaître ce qui est périmé et de discerner ce qui est vivant. Le moment est venu de mettre des noms sur les choses, de parler clair et d'appeler réaction ce qui est réaction.

Assurément cette seconde partie de notre travail comporte-t-elle une part d'appréciation et une marge de risque plus grande. Nous formulons des jugements pour un temps; comment s'étonner qu'ils soient temporaires autant que temporels ? Il y a là plus qu'un jeu de mots. Certaines vues paraîtront peut-être contestables, voire aventureuses. Je tiens à rappeler qu'aucune n'est affirmation *a priori*, mais conclusion fondée sur l'expérience des mouvements, intuitions qui commandent leur action. On a demandé en quoi consistaient les options sociales de l'A.C.J.F. : les voici.

C'est en fonction de l'avenir que nous entreprenons l'analyse de la situation présente. L'histoire connaît des phases de stabilité relative et d'autres de changements rapides où l'avenir se joue. Ce dernier cas est celui de notre temps. La société est encore fluide, les structures souples rendent possible une action efficace. Plus tard, il sera trop tard; les structures se seront durcies et auront pris une rigidité qui rendra impossible pour longtemps toute transformation effective. L'importance de l'enjeu justifie l'urgence de notre analyse et de notre action.

Nous distinguerons, dans l'évolution actuelle, quatre phénomènes majeurs : une socialisation croissante, une prolétarisation qui se développe, une mobilité plus grande des classes, une dissociation progressive de l'exercice des fonctions par les individus d'avec leur appartenance à des classes héréditaires.

Socialisation.

Par socialisation, nous entendons le dépassement de l'individualisme sur tous les plans : le démantèlement de l'économie domestique, l'accroissement du volume des relations sociales, la présence chaque jour plus active et plus impérieuse du social dans l'individuel et enfin l'apparition et le développement de forces collectives.

A ce phénomène, tout concourt depuis un siècle et demi. La poussée démographique a rapproché physiquement les hommes les uns des autres. Ces hommes, plus nombreux, se sont rassemblés en des villes; la proportion de leur population ne cesse de croître et un type de civilisation et de vie urbaine s'est créé qui deviendra peut-être un jour celui de toute l'humanité. L'évolution économique par la division du travail, par le développement des échanges, rend les hommes plus dépendants et solidaires les uns des autres. La révolution des transports amenuise les distances, annule les durées. L'humanité enfin a découvert et mis au point des moyens d'expression collectifs et de diffusion universelle : le cinéma, par-delà l'obstacle des langues, propose à tous les mêmes images; la radio fait entendre les mêmes sons. Il devient possible à l'humanité d'éprouver les mêmes sentiments aux mêmes moments; pour la première fois une vie collective aux dimensions du monde est concevable. Quand on aura mentionné enfin l'intervention des masses dans tous les domaines, on aura pris une mesure de la socialisation dans toute son ampleur.

Comment la juger? Elle inspire des sentiments très divers : sectateurs enthousiastes et détracteurs acharnés. Rejoindrons-nous l'un de ces camps? Nous la considérons d'abord comme un fait dont il faut prendre acte : on ne renverse pas une pareille évolution. Elle ne nous semble ni un bien, ni un mal, mais autre chose qu'avant. On lui doit la disparition d'habitudes respectables, de formes de vie qui avaient leur mérite, mais elle permet peut-être aussi d'en découvrir ou d'en retrouver d'autres. A notre sens, il s'agit d'un phénomène neutre, et comme tel, ambivalent.

Le syndicalisme, par exemple, a été incontestablement un instrument de libération pour la classe ouvrière; à ce titre, il a droit à notre reconnaissance, mais il peut tout aussi bien devenir un instrument d'oppression. De même, le développement des échanges commerciaux qui a mis fin à des activités traditionnelles et précipité la décadence de régimes économiques, mais il a permis d'en créer d'autres et de conjurer les famines.

De cette socialisation, nous retiendrons deux conséquences : toutes les formes de vie sont désormais solidaires et une action qui se veut efficace doit être menée sur tous les

plans. Il ne peut plus y avoir de solution économique ou sociale sans que l'État y participe. Il est permis de penser qu'il n'y a plus de distinction de nature entre l'action proprement politique et l'action sociale, mais seulement une différence de secteur. En second lieu, les solutions exclusivement politiques sont radicalement insuffisantes. S'en tenir à des jugements ou à des modifications politiques, c'est se condamner à rester à l'écorce des faits. Une transformation des rapports du législatif et de l'exécutif ne peut plus suffire à dénouer la crise que nous traversons. De même, réduire le phénomène communiste à l'action de meneurs à la solde d'une puissance étrangère, c'est méconnaître les facteurs économiques et sociaux qui lui ont donné naissance et qui ont favorisé son extension.

Prolétarisation et lutte de classes.

Reconnaître la socialisation, c'est en rester sur le plan de faits; prononcer le mot de prolétarisation, c'est porter un jugement de valeur. Notre action devra s'employer à prévenir, s'il est encore temps, ou à enrayer cette honte qu'est la condition prolétarienne.

Elle est un phénomène général qui affecte toutes les classes. A commencer par la classe ouvrière, puisque c'est pour elle que le mot a d'abord été employé. Le monde rural le connaît à son tour : sans doute, de tout temps, des journaliers ont vécu d'une vie misérable, mais actuellement, une évolution rapide tend à précipiter cette prolétarisation. Prolétaires, eux aussi, les marins qui tombent sous la dépendance d'armateurs capitalistes; enfin ne peut-on appeler prolétaires jusqu'aux étudiants, obligés de travailler pour subvenir aux frais de leurs études? Sous des formes différentes, le même phénomène atteint toutes les classes.

Quand on songe aux conséquences d'ordre spirituel que la prolétarisation du monde ouvrier a comportées, on n'imagine pas sans effroi les effets d'une prolétarisation étendue progressivement à tous les milieux sociaux. A qui la préoccupation des structures sociales apparaîtra-t-elle alors comme étrangère au souci apostolique?

Cette prolétarisation fait surgir des antagonismes nou-

veaux; le rapport de la J.A.C. nous l'a montré. Le milieu rural, jusqu'ici homogène et uni, tend à se dissocier en deux catégories sociales : d'une part, des possédants qui se sentiront bientôt plus proches peut-être des patrons d'industrie que de leur personnel; de l'autre, des prolétaires dont la condition ne sera guère différente de celle du prolétariat urbain. On peut se demander — la réponse ne dépend pas de nous — si un mouvement comme la J.A.C. ne devra pas se transformer en face d'une dislocation aussi prononcée du milieu auquel elle correspond.

D'autres oppositions se font jour; la plus visible actuellement est celle qui dresse les villes contre les campagnes. Des optimistes pensent qu'elle est temporaire et qu'elle s'effacera le jour où les circonstances seront redevenues normales. Mais peut-être aussi ne fait-elle que révéler un changement de rapports. Quand la population rurale représentait 80 % de l'ensemble, il n'y avait pas de problème; les paysans produisaient d'abord pour leur consommation familiale et envoyaient le surplus de leur production à la ville. Aujourd'hui, le rapport est renversé; c'est la population urbaine qui est prédominante; les paysans travaillent désormais pour le marché extérieur et la commercialisation de leurs produits les fait entrer dans le circuit de l'économie de profit. Le problème des prix se pose alors avec toute son acuité.

Ainsi, nous voyons se dessiner deux grandes oppositions qui tendent à reléguer à l'arrière-plan l'antagonisme traditionnel des patrons et des ouvriers; l'opposition des possédants et des prolétaires, celles des villes et des campagnes.

Mobilité plus grande des classes et transformation de leurs rapports.

Une conception et un type de société nous paraissent aujourd'hui condamnés sans recul. Ils étaient fondés sur la hiérarchie des classes, sur des rapports fixes entre elles et sur l'appartenance quasi héréditaire des individus aux classes. Certaines classes dites « dirigeantes » exerçaient sur les autres un patronage incontesté, leur venaient en aide dans le besoin et prenaient la responsabilité de la direction

générale. En contre-partie, les classes mineures, déchargées des inconvénients de la responsabilité, leur témoignaient respect et obéissance. Il ne s'agit pas de condamner formellement ce type de société; il a eu sa grandeur, il a rendu des services, il correspondait même à une notion de la justice. Porter un jugement absolu sur cette société « paternaliste » serait manquer au relativisme que commande le mouvement de l'histoire.

Mais, aujourd'hui, cette société est périmée. Elle est en désaccord avec notre conception actuelle de la justice. Le rapport de la J.I.C. nous a montré que des éléments de la bourgeoisie avaient pris conscience de cette transformation et s'apprêtaient à en tirer les conséquences. En effet, c'est sans doute la désintégration de la bourgeoisie en tant que classe héréditaire que nous promet l'évolution.

La notion de classe dirigeante est maintenant anachronique. Il faut plutôt parler de classe plus évoluée; comme les civilisations, les classes sont, elles aussi, à des stades plus ou moins avancés du développement qui les fait passer de l'état de masse inorganisée et même inorganique à celui d'une collectivité qui a pris conscience d'elle-même et qui s'est organisée.

Aujourd'hui, la classe « qui monte » est la classe ouvrière. Même si pendant un temps, comme il est possible, une réaction l'emporte, il ne s'agira là que d'un épisode temporaire. N'acceptons jamais de nous isoler d'elle. Rien de valable ni même de durable ne peut se faire sans elle, à plus forte raison contre elle. Il est reconnu de tous qu'on ne peut plus gouverner sans elle. Ce n'est pas assez. Il reste à assurer sa promotion effective, qui ne demande pas seulement une amélioration de ses conditions de vie, mais qu'on lui reconnaisse sa place dans la nation dont elle a été longtemps exclue. Sa promotion effective commande que, pleinement maîtresse de ses destinées, partageant celles de la nation, elle connaisse les avantages et les responsabilités de la direction et de la culture.

En contre-partie, on est en droit de lui demander et on peut espérer que ce sera l'effet naturel de sa participation, d'envisager tous les problèmes dans leur totalité et non pas seulement du point de vue ouvrier.

Dissociation des fonctions et des classes.

L'exemple le plus caractéristique nous en est fourni par l'évolution du milieu intellectuel. Jusqu'ici, à quelques exceptions près, les étudiants, par leur naissance et par leur fortune, étaient liés à une classe sociale, la bourgeoisie. Cette dernière détenait le monopole de la préparation aux fonctions techniques et de l'accès à la culture. Un tel état de choses nous paraît aujourd'hui contraire aux exigences de la justice sociale et en désaccord avec une évolution qui rend la notion d'élites traditionnelles aussi périmée que celle de classe dirigeante. Le rapport de la J.E.C. a présenté les données du problème. Dans cette perspective, la réforme de l'enseignement prend une importance considérable. Tous les milieux sociaux y sont également intéressés; sa solution conditionne le visage et la structure de la société future. On peut dire de lui qu'il est le problème social par excellence. Réforme qui s'étendra à la conception de la culture aussi bien qu'à la structure de l'université.

***

Tous ces phénomènes tendent à bouleverser le schéma traditionnel de la société. L'exercice d'une fonction cesse d'être héréditairement lié à l'appartenance à une classe. La mobilité des éléments sociaux comme des individus s'en trouve accrue. Les structures sont plus fluides; se durciront-elles un jour à nouveau? Il serait prématuré de le dire ou de le prédire. Mais, par l'égalité de chances qu'elles assurent davantage, par leur souplesse, elles nous offrent une occasion d'insérer une plus grande justice dans l'ordre social. Tel est le visage que prend pour nous le devoir de réajuster périodiquement les principes du christianisme aux réalités fugaces de l'histoire.

III. — Que fera demain l'A.C.J.F.?

L'A.C.J.F. est-elle qualifiée pour faire face à ces problèmes?

Est-ce bien à l'A.C.J.F. de poser des problèmes de cet ordre? A quel titre le fait-elle?

Elle y a été amenée par le développement même de l'expérience des mouvements; ceux-ci, soucieux de transformer la jeunesse, ont compris qu'ils ne le pourraient que s'ils modifiaient les conditions de vie des jeunes. L'expérience nous a montré qu'il n'y avait pas de problème de jeunes, mais seulement les conséquences pour les jeunes de problèmes généraux. Comment donner le goût de l'hygiène dans un pays où les installations hygiéniques sont ridiculement rares? N'est-il pas illusoire de vouloir moraliser les jeunes alors qu'autour d'eux le marché noir règne en maître? Maurice-René Simonnet, alors secrétaire général de l'A.C.J.F., disait il y a quatre ans déjà : « Le problème de la jeunesse, c'est le problème social. »

Du reste, toute réforme, si limitée qu'elle soit, suppose une conception de la société. Nous illustrerons cette affirmation par un seul exemple : le milieu étudiant est de recrutement bourgeois. Notre sentiment de la justice en est choqué; comment faire pour mettre fin à cet état de choses? Deux solutions se présentent : ou bien une très large extension du régime des bourses accordées aux élèves méritants ou bien l'institution d'un pré-salaire qui compensera pour les familles le manque à gagner et subviendra aux besoins matériels des étudiants. La J.E.C. a choisi la seconde de ces deux solutions, parce qu'elle lui a paru plus conforme à sa notion de la justice sociale, faisant du pré-salaire un droit et non pas une faveur susceptible d'humilier ses bénéficiaires.

Le rôle de l'A.C.J.F. est éducatif, puisque ses mouvements sont des mouvements de jeunes. Éduquer les jeunes consiste à les préparer à leur vie d'homme; la préparation ne serait pas complète si elle ne comportait pas une information sur les problèmes sociaux, une ouverture sur ses réalités. Une doctrine d'action temporelle est un élément essentiel et indispensable d'une éducation digne de ce nom.

Dans ces conditions, l'A.C.J.F. avait quelques raisons de s'intéresser à l'évolution des milieux sociaux.

Quelles réponses apporte l'A.C.J.F.?

Le bilan de son apport commencera par un avertissement : il ne faut pas trop attendre d'elle. Ce ne sont pas des mouvements de jeunes qui peuvent résoudre tous les pro-

blèmes et on ne se garde jamais assez de la tendance à exiger des consignes pratiques immédiatement utilisables. C'est à chacun de nous, à sa place, d'essayer et de tenter des expériences.

Le rôle de l'A.C.J.F. est moins d'élaborer des solutions techniques parfaitement définies que de susciter une volonté d'engagement, d'éveiller la compréhension d'une évolution historique et de fournir des éléments de jugement : ce sont là autant d'éléments d'une doctrine de l'action aussi importants que la compétence technique. Ce n'est pas nous qui mésestimerons la technique, mais elle a ses limites; ce n'est pas en fonction d'elle que la société doit être organisée, mais en fonction de l'homme. Nous ne voulons pas d'une technocratie toute-puissante; c'est l'homme, la conception que nous en avons, l'amour que nous lui portons, qui sont premiers.

Ces précisions apportées, ces réserves faites, la contribution positive de nos mouvements est de deux ordres.

Notre action a une portée doctrinale; elle procède, en effet, d'une attitude d'esprit faite de fidélité à la vie et de respect de la réalité. En rupture avec les jugements *a priori*, avec les idées toutes faites, elle déchire un écran de notions abstraites et va de la réalité aux idées. On n'a pas assez montré la nouveauté de la démarche qui consiste à partir des problèmes de vie, les vrais problèmes, en les considérant dans les termes où ils se posent pour tous et non pas seulement pour une minorité.

Sur ce même plan, des apports doctrinaux, l'histoire de nos mouvements, les campagnes qu'ils ont engagées, les programmes qu'ils ont proposés, les méthodes qu'ils emploient, tout ce donné élémentaire posé au jour le jour dans la réalité quotidienne, implique sous-jacents les éléments d'une conception du monde. Il y a, dans l'effort entrepris pour modifier un milieu, une notion des rapports entre l'individu et le milieu, une théorie de l'institution, toute une sociologie. Il suffirait d'en dégager les orientations maîtresses, d'en ordonner les éléments, de les organiser. La valeur de ces positions doctrinales leur vient de leur origine : elles sont nées de la vie.

Un autre apport non moins essentiel est celui que les mouvements tiennent de leur connaissance des milieux

sociaux. Par eux, nous savons la société différenciée; nous savons que les milieux évoluent, nous avons appris à essayer de les orienter. On ne dira jamais assez la portée de l'action de milieu et sa valeur éducative : elle amène progressivement les militants à élargir leur horizon, à déborder le cadre étroit de leur action immédiate pour envisager les problèmes généraux dans toute leur dimension. Cet élargissement se fait sans rupture en suivant les articulations du réel. Un dirigeant étudiant, préoccupé par l'institution du présalaire, est conduit à considérer les incidences de cette réforme sur les finances du pays et à prendre conscience de toutes les conséquences de la réforme la plus limitée. De même, un militant ouvrier inquiet de la santé ouvrière.

L'A.C.J.F. est-elle en mesure d'orienter l'évolution des milieux?

Il s'agit de faire l'application à l'A.C.J.F. et à ses rapports avec la réalité sociale de cette vision dynamique du monde que nous avons définie et de cette fidélité au réel qui est le grand principe de notre action.

L'A.C.J.F. est-elle autre chose, actuellement, que la juxtaposition de cinq mouvements spécialisés? Nous parlons de fraternité entre eux et sans doute existe-t-il un sentiment d'amitié. Mais sur quoi est-elle fondée? Est-ce seulement sur l'identité de deux initiales et devons-nous donner comme la formule de l'A.C.J.F. : deux tiers d'identité pour un tiers d'individualité? On définit l'A.C.J.F. comme une école de collaboration sociale. Qu'en est-il en fait? Assurément, il existe une référence à une doctrine commune, mais prenons garde qu'il ne s'agisse d'un patrimoine qui s'amenuisera s'il ne se renouvelle.

Nous avons reconnu les orientations de l'évolution sociale. Certains problèmes se posent dans les mêmes termes à plusieurs milieux, c'est le cas de l'évolution économique qui affecte paysans et marins. D'autres problèmes sont assez vastes pour déborder les différents milieux et les intéresser tous : pourquoi laisserait-on aux seuls étudiants l'examen de la réforme de l'université, alors que sa solution conditionne

la société de l'avenir ? D'autres problèmes, enfin, ne peuvent être résolus que par un examen en commun qui fera converger les différents points de vue. Ainsi, pour le problème des salaires et des prix, est-il normal que des dirigeants ou militants paysans ne se soient jamais penchés sur les conditions de vie des ouvriers ? Donnez la parole tour à tour aux paysans et aux ouvriers, vous êtes successivement tenté de donner raison aux uns et aux autres. C'est donc que leurs points de vue respectifs sont partiellement fondés. Il y aurait enfin quelque inconvénient pour les individus eux-mêmes à les maintenir artificiellement dans le cadre étroit des préoccupations de leurs seuls milieux de vie : on risquerait d'entraver leur épanouissement. A ceux qui s'inquiéteraient d'une désertion éventuelle des milieux, nous rappellerons que les milieux passent après les personnes.

Au reste, est-il question de délaisser l'action quotidienne, s'agit-il de déserter le milieu de vie ? En aucune façon. Mais seulement de prendre conscience des prolongements naturels de l'action de milieu et de reconnaître les interactions des milieux entre eux. Le principe de la spécialisation n'est pas en cause, bien au contraire, c'est par fidélité à l'esprit qui l'inspire que nous examinons son application. Nous constatons que les problèmes requièrent chaque jour davantage le concours de tous les milieux. Nous voyons que ces milieux sont mouvants et en perpétuelle évolution. Nous pressentons qu'à rester dans l'immédiat, on ajourne les réformes profondes et on fait le jeu de ce que nous avons appelé la réaction.

Dans ces conditions, il faut éviter de durcir le compartimentage de nos mouvements. En rester au schéma rigide des cinq milieux juxtaposés, ce serait faire sienne la conception fixiste que nous avons répudiée. Pas plus que nous ne voulons être prisonniers des conceptions économiques ou des structures sociales, nous ne voulons l'être de nos formules, de nos méthodes et de nos organisations. Les mouvements sont au service des milieux comme les milieux sont au service des personnes.

Il ne s'agit pas d'ajouter un surcroît d'activité à celle de nos mouvements ni de superposer un nouvel appareil administratif. Il s'agit d'une orientation plus large, d'une ouver-

ture aux problèmes généraux. Les mouvements ne doivent pas devenir des syndicats de défense des intérêts de leurs milieux. Ils doivent se proposer pour transformer la société de comprendre les motifs des oppositions et des antagonismes actuels, de chercher des solutions et d'envisager les problèmes généraux.

Voilà la tâche et la transformation qui attendent l'A.C.J.F. Il lui reste à « devenir ce qu'elle est déjà ». Elle se trouve en présence d'un choix décisif; après vingt ans de spécialisation, elle est à un tournant comparable à celui de 1927. Ce choix, elle saura le faire à temps ou non.

Si elle ne le fait pas, l'évolution continuera sans nous. Nous continuerons de nous mesurer à de petits problèmes, nous n'affronterons pas les grands. Nous ajouterons ainsi une nouvelle page à la carence des catholiques. Alors le christianisme sera chaque jour un peu plus évacué des structures du monde moderne, il sera chaque jour un peu plus difficile de l'y réintroduire. La justice sociale sera plus menacée et la liberté des hommes davantage opprimée.

Ou bien, l'A.C.J.F. fera ce choix en connaissance de cause et en temps opportun. Alors j'ai le sentiment, la certitude qu'elle montrera la possibilité pour l'homme de faire l'histoire, d'orienter l'évolution, de réaliser plus exactement l'exigence de justice sociale qui doit inspirer notre action temporelle et commander le réajustement du christianisme au mouvement de l'histoire.

René Rémond,
Vice-président général de l'A.C.J.F.

PROPHETIE ET CRITIQUE LITTERAIRE

M. Dennefeld s'est attaqué à une tâche redoutable : la présentation condensée des quatre grands prophètes à un public français cultivé sans être spécialiste[1]. Toute une vie de labeur l'y avait préparé. L'auteur depuis longtemps s'intéresse à la littérature prophétique, des études de valeur dispersées en diverses revues en témoignent. Son ouvrage actuel représente certainement la mise au point de vastes recherches et d'une mûre réflexion : nul doute qu'il ne rende de grands services à ceux qui cherchent un aide pour lire ces oracles, qui aujourd'hui, comme au temps du voyant, ressemblent à un livre scellé (*Isaïe*, XXIX, 11).

Resserré par les dimensions du volume qui lui était concédé, le nouveau commentaire a dû limiter beaucoup les développements donnés aux questions d'introduction. Dans l'ensemble rien d'essentiel ne manque. Cependant sur un point une solution est plutôt indiquée qu'elle ne reçoit une justification détaillée. Par suite la cohérence avec une autre position prise plus loin apparaît mal à première vue. S'il ne tient pas compte du but surtout pratique de la collection, un lecteur non catholique tant soit peu informé pourrait avoir l'impression que la difficulté a été esquivée. Par contre, un fidèle sincère peu au courant, ne voyant mentionné aucun auteur catholique ayant, dans la question en jeu, adopté une opinion différente de celle de M. Dennefeld, pourrait facilement penser que des affirmations déterminées sur l'origine humaine de certains livres prophétiques tiennent à sa foi de plus près que cela n'est en réalité.

Il peut donc être utile, après avoir signalé et loué ce nouveau tome de la collection, de revenir sur des questions d'authenticité littéraire assez rapidement résolues. Il ne s'agira pas dans cette revue d'entrer dans le détail technique des discussions, mais de préciser à cette occasion quelle est, en pareille matière,

1. L. Dennefeld, *Les Grands Prophètes traduits et commentés* (Isaïe, Jérémie, Lamentations, Baruch, Ezéchiel, Daniel); tome VII de *La Sainte Bible*, sous la direction de L. Pirot et A. Clamer; 1 vol. de 733 pp. in-8, Paris, Letouzey, 1947.

l'attitude intellectuelle d'un catholique, de distinguer ce qui s'impose à la foi et ce qui reste, dans certaines limites et sous certaines conditions, objet de discussion. Il serait fâcheux que, pour des raisons d'édition et de programme, l'exégèse pratiquée dans l'Église donnât au dehors l'impression d'ignorer les difficultés ou de s'attacher exclusivement à des positions fixées d'avance.

L'opinion de la grande majorité des exégètes non catholiques relativement à l'authencité des livres d'Isaïe et de Daniel peut se résumer ainsi. La seconde partie d'Isaïe (ch. XL-LXVI) est l'œuvre d'un prophète resté anonyme, vivant à la fin de l'exil de Babylone (587-537) et promettant à ses frères de race et de foi le retour prochain dans la terre de leurs ancêtres. Certains distinguent même un Trito-Isaïe dont les oracles (ch. LV-LXVI) seraient postérieurs à la délivrance et à la restauration. Quant au livre de de Daniel, avec sa description si minutieuse des luttes entre les dynasties de Syrie et d'Égypte aux III^e^ et II^e^ siècles avant notre ère, il serait à rapporter non pas au prophète qui vécut à la cour de Nabuchodonosor, mais à un Juif fidèle, écrivant pendant la persécution (168-165) d'Antiochus Épiphane, au moment de l'héroïque résistance des Macchabées.

Suivant à son tour l'exemple donné par plusieurs auteurs catholiques, M. Dennefeld adopte pour Daniel la thèse critique, avec la restriction, faite par beaucoup, que le noyau du livre, existant déjà avant l'époque des Macchabées, fut fortement remanié et reçut alors sa forme définitive : de la sorte une partie du livre au moins est apocalyptique, c'est-à-dire, suivant un genre littéraire fort en faveur en ce temps, qu'elle entremêle prophétie réelle et fictive. Pour Isaïe, au contraire, M. Dennefeld expose les arguments de la critique contre l'authencité des chapitres XL-LXVI, et ajoute que la Commission Biblique ne les juge pas suffisants pour contester l'authenticité isaïenne. Il semble donc se rallier pleinement à la thèse qui voit dans le grand prophète l'auteur véritable de ces chapitres. Peut-être aurait-il pu en quelques mots indiquer la valeur plus ou moins grande des arguments avancés en ce sens et présenter d'une manière plus nuancée la réponse de la Commission Biblique sur ce sujet. Elle n'affirme pas catégoriquement que c'est le prophète même Isaïe qui, dans les chapitres XL-XLVI, s'adresse aux exilés « comme s'il vivait parmi eux »; elle se contente de dire que la forme de ces chapitres et la situation qu'ils supposent ne sont pas une raison *a priori* d'en refuser la paternité à Isaïe, en vertu du faux principe qu'un prophète devrait toujours parler d'une manière pleinement intelligible pour ses contemporains. Le lecteur non prévenu du commentaire (p. 148) en retirera la conviction inexacte que la Com-

mission Biblique a définitivement clos toute controverse à ce sujet, et que les exégètes catholiques n'ont plus, « conformément à cette décision », qu'à exposer les raisons critiques la justifiant, sans pouvoir aucunement remettre en cause l'authenticité elle-même.

La Commission Biblique, instituée par Léon XIII pour donner aux études scripturaires des directives sûres (le mot en théologie évoque la sécurité pratique en matière de foi plus que la certitude), a depuis 1905 émis un certain nombre de documents. Ceux-ci sont, le plus souvent, des décisions sur des problèmes controversés, exprimées sous forme de réponses à des questions. Une bonne partie de ces réponses (9 sur 15) sont consacrées en tout ou en partie à l'authenticité de livres bibliques. Celle qui concernait Isaïe (28 juin 1908) repoussait une conception purement naturaliste de la prophétie et déclarait qu'il n'y avait pas jusque-là d'arguments absolument décisifs pour nier l'unité du livre[2].

D'une manière générale on peut définir le service rendu à l'exégèse par la Commission Biblique en remarquant qu'elle a pratiquement appliqué dans le détail le principe posé par l'encyclique *Providentissimus* de Léon XIII; la solution des problèmes d'authenticité littéraire doit être poursuivie en faisant appel surtout aux critères d'ordre externe (témoignages historiques étrangers au livre dont on recherche l'origine), et la critique interne (style et contenu du livre) ne doit pas être l'unique juge en la matière, car, à l'ordinaire, elle n'a même qu'un rôle secondaire à jouer[3]. Il est remarquable à ce propos que la Commission Biblique n'ait rendu aucun décret relatif à Daniel. Les témoignages externes manquent, en effet, sur ce livre jusqu'à l'époque des Macchabées : Ben-Sirah, l'auteur de l'Ecclésiastique, écrivant vers l'an 200 avant notre ère, ne mentionne pas le prophète parmi les grands hommes d'Israël, silence qui empêche d'affirmer avec certitude qu'un écrit existait dès lors sous ce nom dans la collection des Écritures.

Les réponses de la Commission Biblique ne sont pas, il va de soi, des définitions dogmatiques irréformables. Elles ne s'imposent pas proprement à la foi d'un catholique loyal. Elles se recommandent pourtant à son respect et à son assentiment. Il est à remarquer d'ailleurs que souvent les formules mêmes qui sont employées visent à ne pas être trop absolues et à laisser la question plus ou moins ouverte. Elles déclarent que telle opinion

2. On en trouvera le texte par exemple dans Denzinger, *Enchiridion Symbolorum et Definitionum...*, nos 2115-2119.
3. Dans Denzinger, *op. cit.*, no 1946.

n'est pas démontrée, ou que l'authenticité substantielle d'un écrit (Pentateuque, certains psaumes remontant à David) n'exclut pas l'existence de divers remaniements au cours de la transmission manuscrite : ainsi la critique littéraire peut continuer légitimement à s'exercer en pareil domaine.

Le fait que l'Église estime devoir prendre position en des matières qui relèvent au moins en partie d'une science profane et ne touchent pas toujours immédiatement à la foi, s'explique par diverses raisons. D'une part, l'Église est convaincue que l'Écriture ne lui parvient que convoyée par une tradition. Et, sans doute, dans ce tout complexe, des éléments humains peuvent être mêlés à l'apport proprement religieux. Mais vouloir, sous ce prétexte, brutalement isoler l'Écriture de la tradition, au lieu de procéder à un discernement prudent, serait aussi dangereux que d'enlever sa peau à un être vivant, sous prétexte qu'elle est constituée de cellules mortes. D'autre part, l'Église, consciente d'être la gardienne d'un trésor précieux, celui de la Révélation, choisit délibérément de multiplier les précautions pour assurer l'intégrité de ce dépôt, dût-elle risquer par le fait même de prêter une moindre attention à des acquisitions humaines, riches d'avenir peut-être, mais encore incomplètement contrôlées. De là une réserve, une lenteur, un tutiorisme qui, légitimes de la part de l'Église comme telle, peuvent dégénérer, chez tel de ses enfants, en routine, en paresse intellectuelle ou en timidité excessives : Pie X, lui-même, a mis en garde contre ce danger[4].

Le décret relatif à Isaïe, on l'a déjà vu plus haut, n'affirme pas directement l'authenticité de la seconde partie : il se borne à écarter des négations basées sur le rejet de prophéties vraiment surnaturelles et à longue échéance, ou sur le seul critère interne du style, et à déclarer qu'il n'y a pas de démonstration solide et péremptoire de la pluralité d'auteurs : c'était l'appréciation prudente de l'état actuel d'un débat plutôt que sa conclusion autorisée.

Sans doute, pratiquement, ce décret a, pendant quelques décades, suspendu parmi les catholiques la manifestation d'opinions contraires à l'authenticité. Ce résultat était certainement visé;

4. « Tout comme, en effet, on doit condamner la témérité de ceux qui, se préoccupant beaucoup plus de suivre le goût de la nouveauté que l'enseignement de l'Église, n'hésitent pas à recourir à des procédés critiques d'une liberté excessive, il convient de désapprouver l'attitude de ceux qui n'osent, en aucune façon, rompre avec l'exégèse scripturaire ayant eu cours jusqu'ici, alors même que, la foi étant sauve, le sage progrès des études les y invite impérieusement » (lettre à Mgr Le Camus, du 11 janvier 1906; cité dans Denzinger, *op. cit.*, n° 1946, n. 1).

il s'agissait d'empêcher que, par une sorte d'engouement pour ce qui n'était peut-être qu'une mode passagère, l'exégèse croyante abandonnât en masse une position longtemps traditionnelle. Une fois ce coup de frein donné, on pourrait voir ultérieurement à reprendre l'examen de la question. Or, depuis une dizaine d'années, plusieurs ouvrages ont paru, qui tendent prudemment à rouvrir le débat et dont il sera utile de résumer ici les conclusions.

En 1938, le chanoine Coppens, de Louvain, publiait une série d'articles qui fut si appréciée qu'elle connut rapidement une seconde, puis une troisième édition, enrichie de nouveaux développements[5]. Relativement au Deutéro-Isaïe, l'auteur s'employait à donner une juste explication du décret de la Commission Biblique contre des interprétations majorantes; il montrait que toutes les portes n'avaient pas été fermées à une opinion critique contraire à l'unité d'auteur du livre canonique. Il notait qu'aucun exégète catholique récent de quelque notoriété n'avait défendu *ex professo* l'unité stricte. Enfin il suggérait une voie moyenne : rattacher les chapitres controversés non pas à Isaïe lui-même, mais à une école de prophètes isaïens.

Le commentaire allemand de J. Fischer[6] sur le grand prophète a reçu un accueil favorable des recenseurs. Il exposait clairement l'état de la question, faisant valoir les arguments dans les deux sens. Il notait que la réponse de la Commission Biblique n'était pas, de sa nature, définitive, qu'elle visait en premier lieu à maintenir le caractère prophétique de l'ensemble du livre. Finalement, il montrait sa sympathie pour l'hypothèse d'un second, voire d'un troisième Isaïe. Un argument important était que ce serait un cas unique dans la Bible qu'un prophète réalisât d'une manière si concrètement précise une situation encore à venir, qu'il pût pendant vingt-sept chapitres s'adresser à des auditeurs futurs, comme s'il partageait déjà leurs conditions d'existence.

Un commentaire paru en Irlande pendant la guerre s'est efforcé de donner une solution du problème qui tînt compte de deux faits : d'une part, la tradition n'a jamais connu qu'un livre d'Isaïe, et, d'autre part, des indices divers invitent à distinguer deux auteurs. Reprenant la suggestion de M. Coppens signalée

5. J. Coppens, *L'histoire critique de l'Ancien Testament*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, LXV (1938), pp. 513-550, 641-680, 769-808; *Histoire critique des livres de l'Ancien Testament*, 3e édition revue et augmentée, 216 pp., Bruges, Desclée de Brouwer, 1942.

6. J. Fischer, *Das Buch Isaias*, II Teil, VIII-225 pp. in-8, Bonn, Hanstein, 1939.

plus haut, le Révérend Kissane [7] a proposé l'hypothèse suivante. Un lecteur assidu d'Isaïe, devenu par un commerce assidu le disciple spirituel du grand voyant disparu depuis plus d'un siècle, s'est préoccupé durant l'exil de Babylone de rassembler les oracles de son maître, de les compléter par des emprunts d'ordre historique au livre des Rois, de les éditer enfin, en en dégageant la leçon actuelle. C'est à lui que nous devons la collection des trente-neuf premiers chapitres, œuvre personnelle d'Isaïe ou reflet immédiat de son activité, et la composition de la seconde partie du livre, adaptation à des circonstances nouvelles du message du grand prophète sur la sainteté et la fidélité de Iahweh. Ainsi s'expliquent les différences de contexte historique et de présentation littéraire, comme les ressemblances de style et d'idées entre les deux parties.

Tout récemment enfin, un ouvrage paru à Rome, mise au point et refonte d'un manuel classique estimé, a sous la signature de deux moines bénédictins [8], montré qu'une telle hypothèse est parfaitement conciliable avec le respect loyal des directives de l'Église. Sans connaître encore l'ouvrage de Kissane, les auteurs notent que le décret de la Commission Biblique, s'il déclare que les arguments avancés jusqu'alors contre l'unité d'auteur ne sont pas suffisants, concède prudemment par cette déclaration même la liberté d'une investigation ultérieure du problème. L'hypothèse d'un Deutéro-Isaïe, voire d'un Trito-Isaïe peut parfaitement se désolidariser des prémisses rationalistes qui lui ont historiquement donné naissance et sauvegarder la valeur proprement surnaturelle des oracles prophétiques contenus dans les chapitres XL-LXVI. Ce serait un fait exceptionnel dans la Bible que cette longue suite de discours dont l'auteur se placerait continuellement par la pensée dans une situation éloignée de près de deux siècles encore comme s'il la vivait réellement. Aussi les auteurs ont-ils soin d'exposer le plus objectivement possible l'état de la question en pesant exactement la valeur des arguments proposés de part et d'autre.

Ce n'est pas le lieu ici de résumer cet exposé. Il suffira de noter l'impression finale que l'on remporte de sa lecture, celle que l'attachement sincère d'un croyant à l'Église catholique ne signifie nullement pour lui la démission de sa pensée, et que la foi en l'inspiration de l'Écriture n'entraîne nullement l'impossibilité d'une étude littéraire critique. Dieu a parlé aux hommes un lan-

7. E. J. Kissane, *The Book of Isaiah*, 2 vol., LXIV-425 et LXXIV-328 pp., Dublin, Brown and Nolan, 1941-1943.

8. H. Hoepfl, O.S.B., *Introductio specialis in Vetus Testamentum*, 5e édition entièrement remaniée par A. Miller et A. Metzinger, O.S.B., XXVI-599, pp. in-8, Rome, Arnodo, 1946.

gage humain et par la bouche d'autres hommes. L'existence de cet élément humain dans sa parole permet, exige même, que les méthodes scientifiques mises au point pour l'étude des œuvres humaines collaborent avec la foi pour la compréhension intégrale du message divin.

Un catholique peut donc envisager avec prudence d'attribuer l'origine de la seconde partie d'Isaïe ou de la forme actuelle de Daniel à d'autres que les prophètes de ce nom, et par suite de rapprocher considérablement la composition de ces ouvrages de la période historique qu'ils considèrent. Bien plus même, de l'adoption éventuelle d'une hypothèse critique contraire à l'opinion traditionnelle, il peut résulter pour le croyant autre chose qu'une satisfaction un peu vaine, celle de se dire qu'il est à la page.

Sans doute faut-il chercher la vérité pour elle-même, et un exégète doit-il, en matière de critique littéraire, adopter les positions qui lui paraissent vraies ou le plus probables sans se demander d'abord quel intérêt apologétique ou doctrinal il en retirera. Mais on peut faire après coup des constatations. Admettre la composition de la seconde partie d'Isaïe pendant l'exil de Babylone et celle de Daniel (ou du moins le dernier remaniement) pendant la persécution d'Antiochus Épiphane peut avoir l'avantage d'attirer vivement l'attention sur la valeur essentielle des livres prophétiques.

Il y a des prédictions dans les prophètes. Mais c'est là un signe qui, loin de nous arrêter définitivement, doit mettre en évidence et authentiquer une richesse plus précieuse : l'interprétation du sens divin de l'histoire. Il y a chez les grands voyants un sûr discernement des forces à l'œuvre dans la destinée religieuse collective de l'humanité. Heur et malheur d'Israël à travers la grandeur et la décadence des empires ne font que manifester la justice et la miséricorde de Iahweh. Aussi ont-ils pu parfois prolonger les lignes du présent et annoncer des événements qui formaient le dénouement providentiel de la situation historique dont ils étaient les témoins : le retour de l'exil par exemple, ou l'échec de la persécution d'Antiochus.

A amplifier cet élément de prévision, en attribuant telle quelle à Isaïe ou à Daniel la totalité des deux livres qui portent leur nom, à faire ainsi de ces prophètes des historiens qui, par un privilège extraordinaire, écrivent avant les faits au lieu d'écrire après, on peut risquer de donner une moindre estime à ce qui finalement doit être la grande leçon religieuse de leurs oracles : la perception des ressorts providentiels qui gouvernent le déroulement des temps.

S'il y a bien des prédictions messianiques et eschatologiques

à longue échéance dans l'Ancien Testament, elles ne sont pas une chronique anticipée de la réalité. Les descriptions qu'elles offrent ne sont pas des peintures historiques, mais des suggestions en grande partie symboliques. L'accomplissement a déjà montré pour une partie d'entre elles qu'il ne fallait pas tout y prendre à la lettre. Les Juifs, en scrutant les Écritures, y avaient vu surtout la promesse d'un roi guerrier. Quand le Messie est venu en la personne de Jésus de Nazareth, ils n'ont pas reconnu l'objet de leur espérance en celui dont le royaume ne s'appuie pas sur des moyens de force comme les royaumes de ce monde, qui s'est livré à Gethsémani sans vouloir que ses serviteurs combatissent pour qu'il ne tombât pas aux mains de ses adversaires (Jean, XVIII, 36), et qui, mourant dans un supplice infamant, n'a pas consenti à descendre de la croix pour confondre les négateurs et rassurer les hésitants (Math., XXVII, 42).

Les prophéties lointaines ne sont pas, à l'ordinaire, un tableau clair et précis de l'avenir. En assignant éventuellement une date basse à la seconde partie d'Isaïe ou à Daniel, on fait disparaître une exception à cette loi, et l'on se dispose à concentrer toute son attention sur le message spirituel des deux livres : l'extension universelle du royaume de Dieu et sa permanence indestructible à travers toutes les vicissitudes.

Dans le livre d'Isaïe, l'espérance que les nations étrangères se convertiront un jour au Dieu d'Israël est plus grandiose si elle a jailli à une époque où le peuple élu avait perdu toute existence autonome que si elle émane d'Isaïe lui-même, alors que le royaume de Juda sous Ezéchias faisait encore quelque figure. Chez Daniel, la foi en la résurrection finale se comprend mieux comme l'ultime démarche de croyants traqués de toute part et menacés de destruction par le pouvoir syrien que comme une révélation faite au temps de l'exil et qui serait restée plus de trois siècles sans fructification apparente dans le peuple dépositaire des oracles de Dieu. Ici la critique littéraire n'est pas nécessairement corrosive : elle peut contribuer à mettre en meilleure lumière les richesses de l'Écriture.

A.-M. DUBARLE, O. P.

UNITE DANS LA TRANSCENDANCE DE LA FOI

On a souvent dit que les hommes s'opposaient moins par les idées que par la mentalité, c'est-à-dire la manière de sentir et d'aborder toutes choses et jusqu'aux idées elles-mêmes. Des sociologues comme Hauriou ou Delos ont même introduit cette notion de mentalité dans la définition de la nationalité, et ceux qui ont vécu à l'étranger sont disposés à leur donner raison... Mais il y a lieu de considérer les choses du point de vue des catholiques eux-mêmes.

Juqu'à ces dernières années, en France, la question religieuse inspirait secrètement ou même ouvertement toutes nos divisions politiques. Le mot de Poincaré à Charles Benoît — « entre vous et moi il y a toute la question religieuse » — illustre le fait auquel se heurtèrent, sous Léon XIII, les « ralliés » et auquel, depuis, nous nous sommes tant de fois heurtés, que les mots « République » et « républicain » avaient, bien au-delà du sens constitutionnel ou même politique, un sens idéologique et dogmatique. Un sens qui impliquait une attitude religieuse anticatholique. Les protestants pouvaient être des « républicains », mais pas les catholiques. C'était la question religieuse qui divisait les Français, même à l'intérieur de la politique.

On nous reconnaît maintenant la qualité de républicains, si toutefois nous voulons la revendiquer sincèrement. C'est, dans la vie politique française et même dans la vie interne du catholicisme, un fait nouveau de grande portée, une liberté et une conquête que nous ne devons pas nous laisser ravir. Au fond, le mot « républicain » a suivi, avec cent ans de retard, une évolution semblable à celle qu'avait connue celui de « patriote » qui en avait été, en 1789 et 1793, une sorte d'équivalent. Or, ce titre-là, tout de même, on ne nous le dispute pas. Nous serions plutôt portés à le mériter trop bien...

Si la question religieuse divisait jadis les Français à l'intérieur de la politique, c'était sans doute que les catholiques, à quelques exceptions près, étaient politiquement unanimes. Et, certes, plus

on regarde de près, plus on s'aperçoit que les exceptions furent multiples ; l'ensemble, cependant, apparaissait homogène. Si notre situation a changé dans la vie publique de la nation, c'est que notre unanimité politique s'est effritée. Cela représente — qui en douterait ? — un bien, une levée d'hypothèque, une libération dont la plus jeune génération, pour laquelle, dans l'ensemble, le nom de Maurras ne dit plus presque rien, ne peut se faire une idée. Une fois de plus, elle récolte ce que ses aînés ont semé, comme ces aînés eux-mêmes avaient déjà récolté en leur temps le bénéfice d'autres labeurs.

Mais un danger contraire et corrélatif risquerait de se faire jour dans la mesure même où l'homogénéité politique des catholiques se serait dissoute : celui qu'au lieu de voir la question religieuse diviser les Français à l'intérieur de la politique, ce soit la question politique qui, en déterminant, en animant des « mentalités différentes », divise les catholiques à l'intérieur de la religion.

Ce n'est un secret pour personne qu'il y a, dans la masse catholique, à la faveur d'une liberté dont les non-catholiques n'arrivent pas à se faire une idée exacte, une grande variété de tendances et de courants. C'est légitime, c'est normal, cela contribue à la beauté et à la richesse de l'Église, ainsi que les théologiens comme saint Thomas et les papes l'ont proclamé tant de fois. Personne, en principe du moins, ne peut aller contre cela. Au point de vue politique, il y aura toujours ce qu'on peut appeler, malgré le caractère déplaisant de ce vocabulaire, des catholiques de droite et des catholiques de gauche. Et comme la droite et la gauche sont caractérisées surtout par des mentalités diverses, il y aura toujours, parmi les catholiques, des tendances différentes dont l'influence se fera sentir jusque dans la manière d'aborder, de penser, d'exposer et de défendre la doctrine. La liaison de certaines attitudes doctrinales à une position politique est une chose qu'il serait facile de justifier par des raisons et plus facile encore d'établir inductivement à partir des faits.

On tirera de là, croyons-nous, la conclusion suivante : ce à quoi il faut convier surtout les catholiques, c'est à un culte actif, efficace, de la transcendance de l'Évangile et de la foi. Au-delà de toute mentalité, nous communions dans des réalités et dans des affirmations qui sont la substance même de la Tradition chrétienne : ce qui nous a été livré pour que nous en vivions. Mais cette transcendance elle-même ne se trouve que si on saisit les réalités et les affirmations chrétiennes assez haut, le plus possible à leur source. On aime beaucoup ici saint Thomas, à qui l'on doit l'essentiel et le plus précieux de la formation intellec-

tuelle. Mais on sait aussi que faire de saint Thomas lui-même la norme littérale ou la traduction sans plus des affirmations chrétiennes serait manquer de remonter jusqu'à la source, qui est antérieure à saint Thomas et située plus haut que lui.

C'est dans un christianisme, dans une piété, et d'abord dans une théologie familiers avec leurs sources que les catholiques peuvent se retrouver et réaliser leur unité. Ces sources, on les connaît. Ce sont principalement : la réalité même de la vie chrétienne vécue communautairement sous la direction du Magistère, c'est-à-dire du corps épiscopal centré sur le Siège de Rome; la Bible, la liturgie et les Pères, puis les théologiens les plus approuvés, lesquels, déjà, sont moins des sources que, comme nous, des usagers des sources par lesquelles ils valent ce qu'ils valent. Quand tous nous fréquenterons quotidiennement ces sources, quand tous nous habiterons véritablement ces « lieux », quand la Bible sera redevenue vraiment la matrice de notre pensée à tous, alors nous saurons combien la foi et la réalité chrétiennes sont transcendantes aux attitudes particulières, souvent plus humaines que chrétiennes, au plan desquelles nous nous opposons. Les diversités resteront parmi nous, mais elles ne seront plus des oppositions, parce qu'elles se sauront et se voudront relatives, au regard d'une communauté plus profonde très vivement ressentie.

Heureusement, un tel retour aux sources, que Pie X préconisait naguère, est la caractéristique commune de tout ce qui compte, de tout ce qui apporte vraiment quelque chose dans l'effort catholique actuel, aussi bien apostolique ou pastoral que théologique. En sorte que nous allons, normalement, vers une plus grande unité, en allant plus loin et, selon qu'on voudra imaginer la source jaillissant de la terre ou venant des montagnes, en allant plus profond ou plus haut dans les pâturages du Christ, de qui nous sommes tous les brebis.

Y. CONGAR.

AZIMUTHS

Nature et grace

■ *Ou prolégomènes à toute missiologie.*

Le grand Cuvier, le paléontologue, avait du génie : d'une côte il vous restituait un iguanodon ou un tricératops. Nos auteurs n'en ont pas moins : d'un axiome, il vous reconstituent la théologie thomiste ou barthienne. Monstre pour monstre, je préfère un dinothérium; il a eu le mérite d'exister.

La revue protestante *Monde non chrétien*, dans son numéro 4, donne un article de Ch. Bonzon sur « Le Problème de l'adaptation : positions catholique et protestante ». Page 427, il cite le fameux missiologue protestant Kraemer, dont le P. de Menasce a étudié autrefois, dans *La Vie Intellectuelle*, la théologie. Selon Kraemer,

> en affirmant que la grâce accomplit la nature, saint Thomas n'a pas vu que le contraire de la grâce n'est pas la nature ou la raison, mais le péché. Et s'il a commis « cette impardonnable erreur », c'est qu'il a pris pour point de départ de sa théologie non la conception biblique et prophétique du Dieu qui se révèle dans l'acte de sa volonté sainte, mais la notion ontologique de la philosophie grecque... De là, le grand docteur se trouve conduit à un monisme philosophique qui place sur une même ligne horizontale la vie religieuse de l'humanité et la Révélation au Christ.

Que le thomisme paraisse si horizontal au professeur Kraemer, c'est sans doute qu'il l'a regardé de très haut. Car, à suivre pied à pied saint Thomas dans son texte, ce qui, je l'avoue, n'est pas une petite affaire pour les tempéraments prophétiques, la philosophie grecque se casse le nez de temps et temps sur des murs lisses et infranchissables, par exemple le traité sur les vertus infuses, sur le motif de l'Incarnation, sur la nécessité de la grâce. Et, par exemple, IIª IIæ, q. 113, a. 1, cherchant le premier effet de la grâce, saint Thomas le trouve dans la justification de l'impie, et la justification paulinienne est pour lui, en propres termes, un mouvement du contraire au contraire, comme étant le passage de l'état d'injustice à l'état de justice. Donc, il semble que Kraemer n'ait pas vu, pour reprendre ses expressions que, selon saint Thomas, « le contraire de la grâce n'est pas la nature ou la raison, mais le péché ». Mais cette erreur est pardonnable : s'il fallait lire tous les auteurs dont on parle, tant de Cuvier seraient réduits au chômage !

Plus loin, Ch. Bonzon expose la théorie missionnaire des PP. de Lubac et Daniélou, qui veut nous montrer comment « le christianisme achève tout ce qu'il y a de beau dans le monde », et qui expose la théorie des préparations évangéliques chères à Justin et à Péguy.

Sans doute, ces théologiens ont clairement conscience du danger pour le christianisme de dégénérer par là en un syncrétisme inadmissible :

En cela, leur attitude se distingue heureusement de celle qui a pour théoricien le P. Charles, et pour pionniers le P. Lebbe en Chine, le P. Aupiais en Afrique, le P. Monchanin aux Indes. Ces derniers en sont venus à considérer que les civilisations et religions non chrétiennes sont seulement insuffisantes et que le christianisme ne doit leur apporter qu'un complément...

Mais quelles que soient les réserves de théologiens comme Nicolas, Labourdette, Daniélou, de Menasce en face de cet optimisme, la missiologie catholique n'est pas à l'abri du danger qu'elle veut éviter :

Dès l'instant où l'on admet que la grâce accomplit la nature, on ne peut éviter que « le problème des missions ne soit celui de l'intégration dans l'Église de nouveaux éléments d'humanité » (citation prise à la *Revue Thomiste*), éléments considérés comme bons en eux-mêmes, et distingués par un choix toujours contestable au sein des religions et civilisations païennes dont ils font partie. Ainsi, le voulant ou non, on ouvre toujours la porte au syncrétisme négateur de l'unique Révélation au Christ (pp. 431-432).

Quelle est, par contre, le problème protestant de l'adaptation ?

Avant tout, celui de l'expression du christianisme, de sa traduction en termes indigènes, en sorte que son rapport à la situation concrète de ces païens devienne évident... Une telle traduction... est d'autant plus difficile qu'elle oblige le missionnaire à se servir de termes, de gestes, de coutumes déjà chargés d'un sens qui doit être abandonné pour que ces termes puissent exprimer le message chrétien. En usant de ces moyens d'expression, il faut se garder de vouloir établir un contact direct avec les idées et représentations païennes sous prétexte que celles-ci offriraient des traits en apparence semblables à ceux du christianisme. Au contraire : l'erreur mortelle de toutes ces représentations doit être d'abord mise en lumière : ainsi, par antithèse, le missionnaire mettra en évidence la vérité que des termes anciens, mais de sens nouveau, pourront dès lors exprimer (pp. 432-433).

Optimisme catholique, pessimisme protestant, deux conceptions de la nature sous le péché, et donc de la grâce, se poursuivent jusqu'aux frontières lointaines de la chrétienté. Le catholique, selon M. Bonzon,

prête encore une intelligence de Dieu et des pensées justes à ceux dont l'apôtre nous dit pourtant qu'ils se sont égarés dans leurs pensées, et que leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres... Quant à nous, nous ne pouvons admettre ce partage, si prudent qu'on l'essaie, entre l'homme et Dieu. Et si, en croyant à la totale corruption de la nature humaine, nous faisons preuve d'un « pessimisme spécifiquement protestant » (expression du P. Daniélou), nous souffrons ce pessimisme parce que, en même temps qu'Il nous y oblige, Dieu vient nous y chercher pour nous accorder, lui seul et par sa seule grâce, la joie de sa présence au Christ (p. 432).

J'aurai l'occasion tout à l'heure de revenir sur le texte de Paul, à l'occasion de la théologie naturelle. En attendant, pour ne nous occuper que de la préparation évangélique, il faut peut-être en distinguer la théorie et la pratique, celle-ci première, bien entendu, dans l'histoire. Je sais bien que l'apologétique n'y regarde pas de si près, et que, dirait M. Prudhomme, surréaliste à ses heures, faisant feu des quatre fers, elle fait flèche de tout bois, et d'ailleurs plutôt par conscience professionnelle que par amour du gain. Mais il faut distinguer, par

exemple, entre certaines idées, certaines réalités, certaines structures sociales, entre la pensée d'un auteur et la pensée de l'Église, entre l'attitude de l'Église envers l'humanisme païen au IIe siècle et au XIIIe siècle, entre assimilation et assimilation, s'il faut faire l'exégèse de Péguy, on peut dire que l'Église a profité des routes créées par la pioche des légions romaines, et de la police qu'elles assuraient, plutôt qu'elle n'a assimilé leurs mœurs, leur organisation et leurs dieux. Et puis, entre nous, l'apologétique se vante un peu. Elle affirme que « le christianisme achève tout ce qu'il y a de beau dans le monde ». On croirait que ce « beau dans le monde », le christianisme le définit comme le monde le définit, ce qui serait à la vérité d'une apologétique plus efficace. Et l'on cite ici volontiers les fameuses dépouilles d'Égypte. Passe pour l'or et l'argent que le christianisme définit à peu près comme les Égyptiens. Mais quand il s'agit de réalités plus humaines, nos théologiens n'oublient guère la loi du Deutéronome à l'égard de la belle captive : ils lui rasent la tête, lui coupent les ongles, changent ses vêtements, lui font pleurer son père et sa mère pendant un mois; et si elle cesse de leur plaire, ils la laissent aller où elle veut (Deut., xxi, 10). Ainsi de Platon, d'Aristote et de tous les autres, ou, plutôt, pas de tous les autres. Tous ne sont pas admis à ce postulat. Horace et bien d'autres ont trouvé à Épicure une beauté humaine, dont je ne sache pas que le christianisme l'ait « achevée » au sens du P. Daniélou. L'Église est heureusement arbitraire dans son humanisme et dans son esthétique transcendentale. Et quand il s'agit de réalités religieuses, l'examen d'entrée est encore plus difficile. Quand elle a transformé des temples en églises, on ne risquait plus guère alors d'y respirer une atmosphère d'idolâtrie. Encore, dans les premiers temps, les a-t-elle plutôt dénotés, pour en faire servir les matériaux à d'autres architectures. De plus, un musée n'est pas une ou des civilisations. Pareillement, la plupart des humanismes ont passés au cimetière avant d'être portés à l'église, et, en reconstituant leurs squelettes, il est souvent arrivé que les théologiens brouillent les os. Ils n'étaient pas tous des Cuvier.

La missiologie n'est pas une science facile. Elle recherche ce qui pourrait remplacer de nos temps la diaspora juive. Paul avait sur nos missionnaires cet avantage d'une préparation évangélique adéquate. Il trouvait partout des communautés juives vivantes, qui avaient déjà mordu sur les mentalités ambiantes, et dont l'axe : l'Ancien Testament, était mystérieusement dirigé sur Jésus par Yahvé. Le passage une fois asuré, il semble bien que la vie chrétienne des communautés plutôt que la sagesse des docteurs se soit chargée de l'infiltration. Nous, nous n'avons plus de juifs sur place, et nous déléguons des docteurs solitaires dont les mains et la tête sont peut-être trop chargées des richesses de vingt siècles pour donner ce sentiment de nouveauté, de liberté, d'adolescence, de printemps, de craquement, qui fit la force de Paul. On comprend que le double travail des missiologues soit, sous le contrôle de l'Église, la recherche théorique, chez les païens, de structures sociales et mentales qui jouent le rôle d'Israël et de l'Ancien Testament, et, chez les missionnaires, l'affirmation de l'essentiel, par la théologie et par l'histoire. Il leur faut, par des méthodes différentes, tailler la mortaise, et dégager le tenon. Le problème est ainsi porté sur le plan social du dialogue grâce-nature. Et c'est là qu'il est le plus difficile, et le moins étudié, peut-être parce que, dans la tradition théologique, la grâce sanctifiante a une portée étroitement personnelle, et que la grâce sacramentelle a une portée étroitement familiale et ecclésiale, plutôt que politique et sociale, au sens

courant de ces mots; et parce que lesdites structures sociales, les auteurs inspirés du Nouveau Testament ont mis en valeur autant la dynamique essentiellement démoniaque que l'essence naturelle dont les lois créées par Dieu ont moins souffert du péché.

■ *Ou prolégomènes à toute Théologie naturelle.*

Ch. Bonzon, dans son article intéressant et loyal, faisait aux catholiques le reproche très protestant d'avoir une théologie naturelle infidèle à la doctrine de Paul dans l'Épître aux Romains. Nous ne quittons pas ici, on le voit, notre terrain missionnaire; seulement la perspective se centre sur un problème de pensée religieuse, que la missiologie et la théologie spéculative se doivent d'étudier. *Le Semeur*, par la plume alerte du pasteur Preiss (numéro consacré à la Théologie, p. 37), donne lui aussi, en passant, à la Théologie naturelle un coup de pied. (M. Prudhomme applaudirait cette liaison de ma métaphore et de ma synecdoque.) Après avoir, lui aussi, comparé la théologie à un brontosaure, le pasteur Preiss continue :

Quant à la théologie naturelle avec ses preuves rationnelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, elle est morte ou moribonde. Elle ne se survit guère que par respiration artificielle dans les séminaires catholiques et les cercles néo-thomistes. Ce n'est pas elle, en fait, qui attire les prosélytes et retient les intellectuels dans l'Église. Elle donne seulement après coup une certaine satisfaction intellectuelle aux esprits qui, convertis à Dieu, pour des motifs plus profonds, croient que c'est là la seule manière de se reconvertir au monde.

Sur la première partie de cette dernière phrase, sur « l'après-coup » et « les motifs plus profonds », je ne chicanerais guère. L'ordre d'exposition, comme on dit dans les cercles néo-thomistes, n'est pas toujours l'ordre d'invention, et la théologie naturelle est subitement commandée par la théologie, disons surnaturelle, de chaque auteur. Mais, en lisant le début dudit paragraphe, je me suis souvenu d'avoir trouvé dans une revue également protestante, et pleine également de respect pour M. le professeur Barth, un, comment dit-on, un « poumon de fer », pour ladite théologie naturelle, et construit avec ces phrases mêmes de saint Paul que Ch. Bonzon mettait dans les jambes de la même théologie naturelle.

Dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* (de Lausanne, n° 141, pp. 188-189), Edm. Grin, rendant compte d'un livre d'Emil Brunner, *La Doctrine chrétienne sur Dieu*, traite d'un excursus de ce livre consacré au problème de la théologie naturelle. On sait que, à un précédent exposé de Brunner sur ce sujet, Barth avait répondu par un *Nein* retentissant et apparemment décisif, à la Molotov. Ici,

le professeur de Zurich rappelle la récente controverse théologique à laquelle il a pris une part active. La vivacité du débat en a montré l'importance. Mais la passion dont les adversaires ont fait preuve a conduit à des confusions et à des malentendus. Avec une réelle humilité, l'auteur de *Grâce et Nature* se reconnaît en partie fautif...

Seule la question pratique intéresse (l'Apôtre). A ses yeux, l'homme pécheur est responsable de son péché parce que la Révélation de la Création lui donne la possibilité de connaître Dieu. Il est responsable de son idolâtrie. On ne saurait l'en excuser. La responsabilité de l'homme a donc son fondement dans la révélation. Le sens de la responsabilité qui fait de l'homme une personne est inamissible. Dans sa discussion de Genèse (1, 26), K. Barth aboutit à la même conclusion, et son collègue de Zurich s'en réjouit. En effet, pour

lui la chute ne supprime pas le sentiment de la responsabilité en l'homme, mais, depuis la chute, l'homme n'est plus au clair sur cette responsabilité et ne la respecte plus.

A notre tour d'éprouver de la satisfaction. Dès l'origine du dissentiment dogmatique qui a dressé l'un contre l'autre les deux chefs de la théologie réformée contemporaine, nous nous sommes refusé à nous laisser enfermer dans le dilemme auquel on prétendait nous acculer : la Révélation, ou bien une catégorie religieuse chez l'homme au même titre que les catégories de notre esprit, ou bien un événement unique, un miracle absolu. A lire certaines pages du *Nein*, il pouvait sembler que l'homme eût tout perdu du fait de la chute, même son sentiment de responsabilité. Et à lire certains passages de *Nature et Grâce*, on pouvait se croire tout près de la doctrine romaine : le résultat de la chute n'est que la perte de « sons surajoutés ». Nous sommes heureux, en particulier pour les fidèles de nos églises, qui finissent toujours par subir dans la vie spirituelle le contre-coup des divergences théologiques de leurs chefs, qu'une étude plus attentive de l'Écriture ait rapproché ceux que la passion avait séparés. Certes, la preuve suprême de la fidélité de Dieu, c'est le don de Jésus-Christ sans la grâce duquel nous ne pouvons rien. Mais cette même fidélité de Dieu n'a pas permis qu'après la chute la créature humaine fût réduite absolument à rien.

Tout cela me paraît plein de bon sens scripturaire, et les théologiens de l'Église romaine signeraient ces dernières phrases. Ils signaleraient aussi, je crois, à M. Juin qu'aucun d'eux ne reconnaîtrait la « doctrine romaine » sur la chute dans la phrase où il croit la résumer. Un simple coup d'œil sur la première déclaration de la session 5 du concile de Trente, qui ne fait que reprendre celle du concile d'Orange, lui montrerait les dégâts causés par la chute dans la nature même de l'homme; saint Thomas reprend la phrase, de son temps classique : *vulneratus in naturalibus*, et étudie les blessures profondes infligées aux facultés naturelles de l'homme, en ce qui concerne sa vie intellectuelle et surtout sa vie morale. Le pessimisme qui s'en dégage n'empêche pas les théologiens catholiques, ni, je pense, les théologiens protestants, de parler néanmoins d'un bon jardinier, d'un style excellent, d'un accord parfait.

Calendrier

NOEL

Rome. — Message du Saint-Père au mondé entier. Pie XII fait appel à l'esprit de paix et déclare : « Pour sortir de la situation actuelle, il n'y a qu'un moyen : le retour à la pratique d'une vérité rectiligne. »

Paris. — Du message du cardinal Suhard : « Ce n'est pas avec des arbres de Noël qu'on résout la question sociale. La charité est un bien lorsqu'elle témoigne d'un amour. Elle est un mal quand elle veut dispenser de la justice. » Extrait de la lettre de Mgr Maisonobe, évêque de Belley : « Le règne du Christ, ici-bas, c'est en premier lieu le pain pour tous. »

ROME. — Le Pape intervient auprès du gouvernement espagnol

pour sauver la vie de vingt-trois maquisards condamnés à mort; son appel ne fut malheureusement pas écouté (*25 décembre*). — Le Sacré Collège est composé, au terme de 1947, de soixante et un cardinaux, dont vingt-quatre Italiens. — Huit religieuses de nationalité indienne sont reçues par le Saint-Père avant de partir pour les missions du Pakistan (*7 janvier*). — Le Pape reçoit en audience le cardinal Hlond (*9 janvier*). — Le cardinal Saliège est reçu par le Pape (*11 janvier*).

FRANCE. — *Paris :* Une carte religieuse de la France rurale est publiée dans le numéro de novembre des *Cahiers du Clergé rural*. — *Mazamet :* Les groupements catholiques font interdire la représentation de *Clochemerle*. — *Paris :* Une mission du Secours catholique regagne Paris après une distribution de vivres et secours aux sinistrés de l'Est (*8 janvier*). — *Chalon* : Mort de Mgr Tissier, archevêque de Chalon (*9 janvier*). — A la demande du cardinal Suhard, le Saint-Père autorise l'usage de la langue française dans l'administration de plusieurs sacrements (*18 janvier*).

Union Française. — Un séminaire intervicarial vient d'être fondé à Brazzaville (*29 décembre*).

PAYS ETRANGERS.

Allemagne. — Six prêtres catholiques ont été arrêtés à Breslau pour avoir fourni des renseignements au cardinal Griffin lors de son voyage en Pologne. A Dresde, les autorités d'occupation soviétiques donnent aux Sœurs grises l'autorisation de rouvrir leur hôpital.

Hollande. — Le Pape envoie vingt-huit mille florins destinés aux enfants indigents de Hollande (*3 janvier*). — Mgr Weroeks, vicaire de Sourabaya, vient d'arriver en Hollande pour exposer la situation tragique des missionnaires en Indonésie.

États-Unis. — *Philadelphie :* Pour la première fois, la célébration d'une messe a été transmise par télévision (*4 janvier*).

ŒCUMENISME.

Allemagne. — Lors de la « Semaine évangélique » tenue à Flensburg, le ministre social-démocrate Dr Schenk déclare aux représentants de l'Église évangélique : « Si vous essayez de réaliser les bases de la morale chrétienne dans la vie publique, une entente entre l'Église du Christ et le socialisme pourra être réalisée en Allemagne comme elle existe en Angleterre depuis longtemps » (*6 janvier*).

Japon. — Une importante conférence réunit à Kyoto des shintoïstes, des bouddhistes et des chrétiens (*2 janvier*).

PEUPLES ET CIVILISATIONS

M. Duverger. *Les Régimes de Type russe.*

Une Faiblesse indigne, G. Lebrun-Kéris.

Le Paysan de Russie, P. Vsevolod Alexandrov.

M. Laloire. « *Benelux* ».

J. Dumontier. *L'Économie française pendant l'Année 1947.*

A travers les Revues *Calendrier*

En notre temps, le premier devoir est d'observer avec une impartiale objectivité les mouvements des peuples et des civilisations. Plus que tout autre, le chrétien doit avoir cette objectivité et ne point se croire autorisé à juger avec une hâte qui ne pourrait que fausser sa connaissance, voire la droiture de ses réactions. Parmi les réalités à connaître se place en premier lieu les régimes de type nouveau. Ceux de type russe, les plus significatifs aujourd'hui, sont analysés par le juriste auquel on doit une précieuse analyse des *Constitutions de la France*, et dont nous publierons prochainement une étude comparative de la démocratie libérale et de la démocratie totalitaire. Suivent deux instantanés du peuple russe pris par deux voyageurs en Italie et en Russie. On voudrait que n'en soit pas retenue seulement l'horrible condition d'une vie, mais aussi un héroïsme dont on doit reconnaître la grandeur. On rattachera à cette étude les renseignements cueillis dans les revues sur le communisme chinois. Auparavant, on aura lu une note sur « Benelux », dont on voudrait bien que la création soit une date dans l'organisation de l'Occident européen, qui est de toute façon une expérience et une leçon, et la vue d'ensemble de l'économie française pendant l'année 1947, revue dont la conclusion — ce qui surprendra peut-être — est à bon droit optimiste.

LES REGIMES DE TYPE RUSSE

Derniers venus dans le monde constitutionnel, le régime russe et les variétés qui en dérivent ont vu le jour au XX[e] siècle, à la suite des bouleversements politiques provoqués par la première et la seconde guerre mondiale. Cette jeunesse définit leur premier caractère général, très frappant d'ailleurs si l'on se souvient que le système anglais tire ses origines d'une lointaine tradition et que le système américain a plus d'un siècle et demi d'existence.

Régimes jeunes, ils s'affirment également des régimes neufs, c'est-à-dire qu'ils répudient toute ressemblance avec le passé, toute imitation des systèmes antérieurs, toute parenté avec les institutions qui les ont précédés. Mais ce trait est beaucoup moins accusé que le précédent. En fait, on trouve dans les constitutions de type russe beaucoup d'éléments empruntés à leurs prédécesseurs. Il est vrai qu'il s'agit seulement d'une apparence, car le fonctionnement réel du régime diffère profondément du schéma théorique décrit par les textes.

Ce divorce entre les faits et les lois, entre les institutions et la Constitution forme le troisième caractère général de ces régimes, et probablement le plus important. Si l'on se contente en effet de regarder leur façade, on jugera qu'il s'agit de systèmes démocratiques, où les autorités publiques sont issues de l'élection; de systèmes fondés sur une séparation souple ou (« collaboration ») des pouvoirs assez proches du régime parlementaire classique; de systèmes libéraux, où les droits des citoyens sont proclamés et garantis. Et l'on se trompera sur chacun de ces points, car la réalité ne ressemble à nul d'entre eux, au moins dans le système russe lui-même.

A. — Le régime politique de l'U.R.S.S.

A première vue, la Constitution actuelle de l'U.R.S.S. ressemble à la fois à la Constitution britannique et à la Constitution américaine. Et cette ressemblance ne fait

qu'augmenter : la Constitution de 1936 est plus proche des schémas classiques anglo-saxons que celle de 1924, et les réformes (d'ailleurs anodines) qui lui furent apportées en mars 1946 ont encore accru cette similitude.

Gardons-nous, cependant, de toute conclusion hâtive à cet égard. Dans tous les pays du monde, un écart sensible sépare les textes constitutionnels de l'application qui en est faite ; mais nulle part cet écart n'est plus large qu'en U.R.S.S.

Derrière la façade de la Constitution de 1936, il faudra donc tâcher d'analyser la réalité véritable du système politique russe.

*
* *

La Constitution du 5 décembre 1936. — La Constitution de l'U.R.S.S. comprend deux parties distinctes : la première définit la structure économique et sociale de l'Union ; la seconde, ses institutions politiques. Malgré les thèses marxistes, les deux restent sans rapport direct, de sorte qu'on peut parfaitement analyser les unes en négligeant les autres.

Politiquement, l'U. R. S. S. se présente comme un « État multinational », selon son expression favorite : nous dirions un *État fédéral*. A la différence des U.S.A. ou de la Suisse, les États membres ne sont d'ailleurs point placés sur un pied d'égalité juridique, ce qui est normal à cause de leur différence d'importance réelle : si l'U.R.S.S. est en effet formée de seize « Républiques fédérées », certaines de celles-ci comprennent dans leur sein des « Républiques autonomes », des « régions autonomes » et des « districts nationaux ».

Républiques autonomes, régions et districts ont droit à une représentation distincte de celle de la République fédérée dont elles font partie au sein de la seconde Chambre de l'Union, de sorte que les grandes Républiques fédérées (et notamment celle de Russie, qui porte d'ailleurs le nom de République « fédérative » et comprend douze Républiques autonomes et six régions autonomes) y disposent d'un nombre de voix très supérieur à celui des petites.

Leur prédominance ne s'exerce pas seulement dans la première Chambre, conformément à la technique habituelle

du fédéralisme, mais également dans la seconde, ce qui est tout à fait particulier. Le fédéralisme russe est ainsi très inégalitaire, ce qui est sans doute moins logique, mais beaucoup plus conforme à la réalité.

Le Parlement de l'U.R.S.S., ou « *Soviet Suprême* » (Soviet, en russe, veut dire « conseil »), est ainsi formé de deux Chambres, l'une représentant la population d'ensemble de la nation, dans son unité; l'autre, les différents États-membres qui la constituent, dans leur diversité. La première, nommée « Soviet de l'Union », est formée d'un député par 300.000 habitants (ce qui lui donne 687 membres pour le Soviet élu en 1946); la seconde, ou « Soviet des nationalités », comprend vingt-cinq députés pour chaque République fédérée, onze députés pour chaque République autonome, cinq députés pour chaque région autonome et un député pour chaque district national (en tout 657 en 1946). Dans les deux cas, les députés sont élus pour quatre ans au suffrage universel direct, égal et secret, les femmes étant électrices et éligibles. Les députés peuvent d'ailleurs être révoqués par un vote de la majorité des électeurs. On notera que le suffrage universel est une innovation de la Constitution de 1936 : auparavant, les patrons employant le travail d'autrui, les capitalistes, les rentiers, les commerçants et intermédiaires, les moines et les prêtres étaient privés du droit de vote.

Les deux Chambres ont des droits strictement égaux : elles exercent en commun le pouvoir législatif, chacune d'elles devant adopter les textes à la majorité simple pour qu'ils deviennent des lois; en séance commune, elles élisent le présidium du Soviet suprême; elles peuvent créer des commissions d'enquête sur toute question; elles ont le droit d'interpeller les ministres. En cas de conflit entre les deux Chambres, si aucune conciliation ne peut se faire, le présidium dissout le Parlement et l'on procède à de nouvelles élections.

Le pouvoir exécutif appartient à deux éléments : le présidium du Soviet suprême et le Conseil des ministres.

Le *Présidium* est un organe collectif qui joue à peu près le rôle d'un chef d'État dans un régime parlementaire. Il est formé de trente-trois personnes, à savoir : un président, seize vice-présidents, un secrétaire et quinze membres. On

notera que le nombre des vice-présidents correspond à celui des Républiques fédérées.

Le rapport de Staline précédant la Constitution de 1936 montre que cette coïncidence n'est pas fortuite : on a voulu que chaque République soit représentée au sein du Conseil. Le caractère fédéral de l'État se reflète ainsi au sein même de l'exécutif, ce qui est assez rare.

Parmi les pouvoirs du présidium, on peut distinguer deux catégories. Les uns correspondent à la fonction habituelle d'un chef d'État : droit de grâce, attribution des décorations et titres honorifiques, nomination des ambassadeurs, réception des lettres de créances des représentants diplomatiques étrangers, convocation du Soviet suprême (qui doit obligatoirement l'être deux fois par an), dissolution de celui-ci en cas de désaccord entre les deux Chambres, participation à la nomination des ministres. D'autres excèdent considérablement le rôle effacé du chef de l'État parlementaire : à cet égard, le présidium possède en effet cinq catégories de prérogatives très importantes. En premier lieu, les ministres sont responsables devant le présidium pendant l'intervalle des sessions du Soviet suprême : le présidium peut même les révoquer et leur nommer des suppléants, sous réserve de ratification par le Soviet. En second lieu, il peut procéder à un référendum, soit de sa propre initiative, soit sur la demande d'une des Républiques fédérées : pouvoir très important puisqu'il permet de passer par-dessus le Soviet suprême pour en appeler directement au peuple. En troisième lieu, le présidium a le pouvoir « d'interpréter » les lois (mais non de les compléter par des arrêtés ou règlements, car cette prérogative appartient au Conseil des ministres. Il possède en quatrième lieu le droit d'annuler les arrêtés et décisions illégales prises par le Conseil des ministres de l'Union, ou par ceux des Républiques fédérées. On notera la confusion qui s'introduit ici entre le pouvoir exécutif et le pouvoir juridictionnel : interpréter les lois et la légalité des actes administratifs appartient normalement à un juge; en France, ces compétences sont attribuées aux tribunaux, et particulièrement au Conseil d'État. Enfin, le présidium joue un rôle important en matière diplomatique et militaire : il nomme le commandant en chef, ordonne la mobilisation, ratifie les

traités et déclare la guerre en l'absence du Soviet suprême.

Quelle que soit l'étendue de ses pouvoirs, le présidium ne se mêle pourtant pas directement aux tâches gouvernementales et administratives. Il joue en quelque sorte un rôle de contrôle, d'arbitrage et éventuellement de suppléance, par rapport au Soviet suprême. A tout prendre, cette conception s'écarte moins qu'elle en a l'air de la notion traditionnelle du chef d'État parlementaire : mais les prérogatives attribuées à celui-ci (ou plutôt à l'organe qui les remplace) sont tellement importantes qu'on pourrait craindre des abus possibles. En l'occurrence, cette crainte est assez vaine, d'abord parce que la structure collective du présidium évite les tentatives de dictature personnelle, ensuite parce que le mécanisme profond du régime soviétique, tel que nous l'analyserons plus loin, rend absolument illusoires des craintes de ce genre.

L'action gouvernementale proprement dite est menée par le *Conseil des ministres* : jusqu'en mars 1946, il portait le nom de « Conseil des commissaires du peuple », les ministres s'appelant eux-mêmes des « commissaires » ; à cette date, le Soviet suprême de l'Union a préféré l'appellation traditionnelle des régimes parlementaires capitalistes.

Le Conseil comprend un président, huit vice-présidents et plus de cinquante membres; ce nombre élevé de ministres ne doit point étonner, si l'on se rappelle que l'U.R.S.S. est un État socialiste, où toute la production est concentrée dans les mains du gouvernement : il existe ainsi deux ministres de l'industrie pétrolière, un ministre de l'industrie de la construction des moteurs et appareils, etc... Il y a d'ailleurs deux catégories de ministres : les ministres fédéraux et les ministres « fédéraux-républicains ». Les premiers administrent directement un service public fédéral sur toute l'étendue du territoire de l'Union. Les seconds ont simplement pour rôle de coordonner l'action des ministres qui dirigent à l'intérieur de chaque République fédérée la même branche d'administration : le principe fédéral s'applique ainsi dans la structure du Conseil des ministres comme au sein du présidium.

Les ministres sont nommés par le Soviet suprême, devant lequel ils sont « responsables » (article 65 de la Constitution). Ils doivent ainsi rendre compte de leur activité au

Parlement et peuvent être interpellés par les membres de celui-ci. Bien que la Constitution ne le précise pas de façon expresse, on doit admettre que cette responsabilité ministérielle entraîne, pour le Soviet suprême, le droit de renverser le ministère par un vote de défiance, conformément au principe fondamental du régime parlementaire classique. Telle est d'ailleurs l'interprétation officielle qui a été proclamée en mars 1946. Dans l'intervalle des sessions du Soviet, les ministres sont responsables devant le présidium, dans les mêmes conditions.

Dans l'ensemble, le Conseil des ministres exerce le pouvoir gouvernemental. Il assure l'exécution des lois, du budget et du plan de l'économie nationale; il possède le pouvoir réglementaire; il a le droit de prendre des mesures pour assurer « l'ordre public, la défense des intérêts de l'État et la protection des droits des citoyens »; il dirige la politique étrangère ; il assure l'organisation générale des forces armées, etc. : on ne trouve là, somme toute, que l'énumération des pouvoirs traditionnels du Cabinet dans un régime parlementaire. A noter seulement que la Constitution précise l'autorité du Conseil sur ses propres membres : il peut annuler les ordres et instructions. Signalons également que le Conseil des ministres de l'Union peut suspendre les arrêtés et décisions des Conseils des ministres des Républiques fédérées.

Ce régime russe, dont les uns parlent avec admiration, les autres avec terreur, ne serait-il au fond qu'une adaptation, d'ailleurs ingénieuse, du vieux système parlementaire britannique, que l'immensité et la diversité de l'U.R.S.S. auraient obligé à combiner avec une structure fédérale? La fameuse « démocratie orientale » ressemblerait donc étrangement, presque comme une sœur jumelle, à la démocratie occidentale? — Une analyse plus serrée, qui dépasse la lettre des textes pour atteindre l'esprit des institutions, va nous montrer que de telles conclusions sont prématurées.

⁂

Le mécanisme profond du système soviétique n'est pas facile à décrire parce qu'il ne se prête guère aux investigations précises.

L'explication que nous tâchons d'en donner se base sur un faisceau très solide d'indices et de présomptions nombreuses; elle conserve malgré tout une grande part d'interprétation personnelle : son exactitude est seulement probable, mais non certaine.

Le premier élément fondamental de « l'infrastructure » politique russe est le *Parti communiste*. Son existence et son rôle sont d'ailleurs indiqués par une phrase isolée dans l'ensemble de la Constitution de l'U.R.S.S. qui fournit une bonne base de définition :

> Les citoyens les plus actifs et les plus conscients de la classe ouvrière et des autres couches de travailleurs s'unissent dans le parti communiste de l'U.R.S.S., qui est l'avant-garde des travailleurs dans leur lutte pour l'affermissement et le développement du régime socialiste, et qui représente le noyau dirigeant de toutes les organisations de travailleurs, tant sociales que d'État (article 126).

Rien de commun entre le Parti communiste de l'U.R.S.S. et les partis politiques de type classique, comme il en existe dans les autres pays du monde. D'abord, parce que le Parti communiste bénéficie d'un monopole ; son caractère de « parti unique » n'est pas nié par les défenseurs du régime (ce qui serait d'ailleurs impossible), mais au contraire proclamé bien haut :

> Loin de le cacher, le peuple soviétique le présente au monde entier comme un phénomène nouveau propre à une démocratie d'un type nouveau (D. Zaslavski, *La Démocratie soviétique*, trad. franç., p. 31).

Ce monopole du Parti communiste de l'U.R.S.S. donne à l'ensemble du régime une physionomie bien particulière. Parti unique signifie candidat unique dans chaque circonscription, donc absence de choix des électeurs ; c'est-à-dire qu'il s'agit d'un plébiscite plutôt que d'une élection véritable. Parti unique signifie également absence d'opposition au Parlement, où les votes en faveur du gouvernement sont unanimes : le système parlementaire n'est donc plus qu'une forme vide, une coquille vidée de sa substance.

Autre différence avec les partis classiques : l'adhésion au Parti communiste de l'U.R.S.S. est strictement réglementée : avant d'obtenir une carte du Parti, il faut faire un stage d'un an comme catéchumène et présenter ensuite trois recommandations de membres du Parti ayant au

moins trois ans d'ancienneté et ayant travaillé avec le postulant pendant un an, au moins. Périodiquement, le Parti subit d'ailleurs des « épurations » ou « purges », qui éliminent les membres jugés infidèles à sa doctrine : c'est une sanction très grave, car elle entraîne en même temps la perte de la situation professionnelle et rend la victime suspecte aux yeux du gouvernement et du public.

Au fond, le Parti aspire à former un « ordre », une chevalerie, où se réunissent les citoyens les plus fidèles au régime, les plus purs, les plus ardents à soutenir le pouvoir soviétique, l'élite de la nation, en somme. Élite assez peu nombreuse d'ailleurs : le Parti compte 6 millions de membres (déclarations d'Alexandrov, 21 janvier 1947) sur 190 millions d'habitants, soit un peu plus de 3 % de la population totale. Élite organisée et hiérarchisée : à la base sont les « cellules » d'usines, d'entreprises, de quartier, de village, etc.; toutes les cellules d'un territoire déterminé forment un « rayon »; les rayons sont ensuite groupés en « régions » et l'agglomération des régions forme le « Parti » de chaque République fédérée; l'ensemble de ceux-ci constitue le Parti communiste de l'U.R.S.S. L'organe directeur officiel du Parti est le Comité central, dont les membres sont élus par les congrès du Parti. Formé de soixante et onze membres et soixante-dix suppléants, le comité désigne lui-même trois organes exécutifs : le Bureau politique (*Politburo*), le Bureau d'organisation (*Orgburo*), comprenant chacun quinze membres, et le Secrétariat, formé de cinq membres seulement. Ce dernier est le sommet de la hiérarchie du Parti, dont il contrôle toute l'immense machine. Sans doute, à tous les degrés, les dirigeants sont-ils officiellement élus; mais, en pratique, le vote ne fait que ratifier les propositions des organismes supérieurs : la structure du Parti est ainsi très fortement centralisée, et son centre est précisément le Secrétariat, lui-même dirigé par le tout-puissant Secrétaire général.

Le Parti a donc pour rôle essentiel de regrouper et de cimenter des forces dont la Constitution soviétique favorise l'autonomie et la dispersion. En apparence, l'autorité semble se dissoudre, à force d'être divisée : divisée, au sein de l'Union, entre le Présidium, le Conseil des ministres, le Soviet de l'Union, le Soviet des nationalités; divisée, dans

l'ensemble du pays, entre les différentes républiques et territoires fédérés et autonomes; divisée, à l'échelon local, à travers l'immense pyramide de circonscriptions territoriales et professionnelles, dirigées chacune par un Soviet dont les membres élus sont théoriquement irrévocables et tous puissants. Mais ce gigantesque mouvement centrifuge est compensé par la force centripète du Parti communiste : derrière le Présidium, les Ministres, les Soviets, à tous les échelons, se retrouvent les dignitaires du Parti, pratiquement désignés par les organes supérieurs, et capables ainsi de diffuser à travers l'ensemble du pays et de ses multiples institutions les mêmes directives, émanées du Secrétariat et du *Politburo*.

Sans doute, des conflits sont-ils théoriquement possibles entre dirigeants du Parti et dirigeants de l'État et des collectivités administratives. Mais ils se trouvent, en fait, réduits au minimum. D'abord, parce que beaucoup de chefs du Parti figurent en même temps, en bonne place, dans les organismes politiques, réalisant une sorte d'union personnelle : l'exemple le plus net n'est-il pas celui du maréchal Staline, à la fois secrétaire général du Parti, président du Conseil des ministres de l'Union et généralissime de l'ensemble des forces armées? De même, au Soviet suprême, 1.085 députés sont membres du Parti sur 1.339 et les « sans parti » ont été choisis avec l'agrément du Parti. Ensuite, parce que le Parti, grâce à sa situation unifiée et centrale, est presque toujours en posture de faire prévaloir ses vues sur des opinions qui ne peuvent être qu'isolées.

Le Parti n'est point, d'ailleurs, le seul élément d'unification et de centralisation : à côté de lui, force est bien de signaler l'importance de la *police politique*, ou plus exactement de l'organisme que la Constitution de 1924 appelait la « Direction politique unifiée d'État » (O.G.P.U., par abréviation G.P.U. ou *Guépéou*) qui a été en 1934 non point supprimée, comme on l'a souvent écrit, mais rattachée au Commissariat du peuple (aujourd'hui : ministère) à l'Intérieur. Elle est essentiellement chargée de lutter contre toute opposition au régime, c'est-à-dire, en pratique, contre toute déviation par rapport à la ligne générale fixée par le Parti; pour cela, elle contrôle les opinions et l'activité des citoyens; elle procède à des arrestations et des interrogatoires en

dehors de toutes formes et de toutes garanties; elle assure enfin la gestion de ce que le décret du 10 juillet 1934 appelle « les camps correctionnels de travail et les colonies de travail ».

Est-ce à dire qu'il n'y ait aucun élément véritablement démocratique en U.R.S.S., comme l'affirment généralement les détracteurs du régime? A première vue, il semble que oui. Il est bien évident que n'ont rien de démocratique ces élections plébiscitaires, où un seul candidat se présente aux suffrages de gens qui ne peuvent jamais connaître qu'une seule opinion, exprimée dans une presse, dans des livres, dans une radio, dans un cinéma qui sont des organes de la propagande d'État; de gens, surtout, qui n'ont reçu depuis l'enfance qu'une éducation strictement unilatérale, qui sont ainsi engagés dès le départ sur une voie sans carrefour, qui ressemblent en somme, vis-à-vis des opinions hétérodoxes (on dit en U.R.S.S. : « déviationnistes » ou « oppositionnelles ») à un aveugle-né que sa structure physique empêche de connaître les couleurs. Et quoi de plus contraire à la démocratie que cette volonté bien arrêtée de supprimer toute opposition par tous les moyens, y compris la terreur et « liquidation »?

Cette vue est trop sommaire, cependant. Si l'on tâche de pénétrer encore plus avant dans la réalité soviétique, on voit qu'il y a des débats, des discussions, des oppositions. Les journaux russes sont remplis de lettres de lecteurs qui critiquent la gestion des hommes en place, et souvent de façon violente. Si les candidats sont uniques, leur choix est fait, après toute une série d'éliminations, entre des sortes de « pré-candidats » proposés par les différentes organisations : syndicats, coopératives, sociétés culturelles, organisations de jeunes. Et ce choix se fait en public, au sein d'assemblées électorales préparatoires. Il existe ainsi, en U.R.S.S., une sorte de démocratie dans le détail : vous pouvez critiquer la fabrication des freins de tracteurs, mais non le dernier discours de politique étrangère de M. Molotov. Une sorte de démocratie directe à l'échelon local, aussi; au sein des réunions de cellules du Parti, des assemblées de membres de *kholkozes* ou de coopératives, etc...

Cette liberté demeure très limitée, certes, et surtout très illusoire, puisqu'elle n'existe jamais dans les domaines

essentiels. Mais peut-être ne faudrait-il pas juger en Occidentaux un régime qui s'applique aux peuples russes. Entre la liberté et la foi, nous avons choisi la liberté; les Russes ont préféré la foi. Ce n'est pas un hasard si le Procureur de l'U.R.S.S. exerce une fonction capitale, qui peut conduire son titulaire aux plus hautes dignités de l'État (comme le prouve l'exemple de M. Vichinsky : ainsi en était-il des inquisiteurs, dans la chrétienté du Moyen-Age. Et le *Times* lui-même ne disait-il pas, au temps des fameux procès de Moscou, qu'une seule explication véritable rendait compte de l'attitude des accusés : la conscience qu'ils avaient d'avoir commis un *péché*, au sens religieux du terme ?

B. — Les variétés dérivées du système soviétique

Le système soviétique a engendré deux grandes catégories de variétés, profondément différentes par leur inspiration profonde, sinon par leur aspect extérieur. D'une part, certains pays, particulièrement ceux de l'Europe centrale et balkanique, qui ont toujours plus ou moins subi l'attraction de la Russie, se sont appliqués de gré ou de force à imiter ses institutions, en tâchant malgré tout de les amalgamer avec les leurs, et surtout de ménager des étapes : leur régime constitue ce qu'on pourrait appeler un « type d'évolution ».

Très différente est la situation d'autres peuples, particulièrement menacés par les progrès du communisme, et décidés à empêcher celui-ci de triompher par tous les moyens : ils ont estimé qu'en définitive le meilleur de tous ces moyens était d'adopter des institutions politiques plus ou moins calquées sur celles de la Russie. Vieille tactique, bien connue des militaires, qui savent qu'un des bons moyens de vaincre l'ennemi est de le combattre sur son propre terrain, avec des armes et des méthodes semblables aux siennes. Ainsi naquit le « fascisme », en prenant au sens générique qu'on lui donne d'ordinaire un terme qui a servi d'abord à désigner le régime établi en Italie en 1922. Si curieux que cela puisse paraître au premier abord, il constitue bien, dans son essence profonde, une variété dérivée du système soviétique : en face du « type d'évolution », il forme en quelque sorte un « type de réaction ».

*
* *

Nous n'étudierons dans ces pages que le premier de ces deux types, c'est-à-dire « les démocraties balkaniques ». Les pays d'Europe centrale actuellement considérés comme satellites de l'U.R.S.S. : Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Yougoslavie, sont soumis à des régimes politiques assez profondément différents les uns des autres. Mais il s'agit au fond de différences de degré plutôt que de nature. Dans l'ensemble, ils offrent à l'observateur un curieux mélange d'institutions démocratiques de type classique et d'institutions directement calquées sur le système russe.

De la démocratie, ils possèdent non seulement les apparences sous forme de constitutions qui donnent le pouvoir à des Chambres élues et à des cabinets responsables devant elles, mais encore un peu de substance, sous la forme de plusieurs partis et d'élections relativement libres.

Le système du parti unique n'existe nulle part : il en résulte que plusieurs candidats se présentent aux suffrages du peuple, entre lesquels un choix devient possible. Dans les Parlements, il y a donc également plusieurs tendances, dont les unes s'associent pour soutenir le gouvernement et les autres pour le combattre : l'approbation n'y est point unanime, comme au Soviet suprême de l'U.R.S.S. Il existe une opposition, qui a ses députés, ses partis, sa presse.

Mais trois institutions fondamentales séparent ces régimes des systèmes anglo-saxons et les rapprochent du type russe, au point qu'il est plus juste de les considérer comme des variétés de celui-ci que de ceux-là : l'existence de Fronts ou Blocs de partis, les manipulations électorales, la présence d'une police politique.

En soi, les alliances de partis, qu'on les appelle *Fronts*, *Blocs* ou de tout autre nom, n'altèrent nullement la nature démocratique d'un régime. Pour ne considérer qu'un exemple : ni le Front populaire français, ni le Bloc des gauches, le « Cartel », le « Bloc national », etc., qui l'ont précédé n'ont empêché la France de demeurer une démocratie. Mais les alliances constituées dans les pays de l'Europe orientale présentent un caractère très particulier : il s'agit d'une procédure tendant à transformer un régime de partis multiples

en un régime de parti unique, ou plus exactement à réaliser en fait la domination d'un seul parti sous l'apparence d'une pluralité. Comme le Parti communiste représentait une très faible minorité dans ces pays, on ne pouvait songer à lui confier le monopole du pouvoir, comme en Russie; la tactique a donc consisté à réunir autour de lui tous les partis sous des prétextes patriotiques et réaliser ensuite la domination communiste sur cette association.

Les procédés et les résultats sont d'ailleurs assez variables suivant les pays. En Yougoslavie et en Albanie, sous l'étiquette d'un Front « populaire » (en Yougoslavie), ou « démocratique » (en Albanie), c'est en réalité le Parti communiste seul qui se dissimule : on est arrivé pratiquement au système soviétique presque pur (la Constitution yougoslave est d'ailleurs calquée sur la Constitution de l'U.R.S.S.). En Bulgarie, on approche seulement du même résultat ; le « Front de la Patrie » comprend 277 députés communistes sur 354; les autres partis adhérents ne jouent donc qu'un rôle secondaire. En Pologne, au contraire, le « Bloc gouvernemental » est formé de quatre partis réellement distincts; mais ceux-ci présentent aux élections des listes communes et répartissent entre eux les sièges suivant une proportion fixée à l'avance, ce qui revient pratiquement à l'unité de candidats. Cependant, en Roumanie, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, les partis adhérents se présentent séparément devant les électeurs, qui peuvent donc choisir conformément aux règles normales de la démocratie.

Mais d'autres moyens sont alors employés pour assurer la prédominance communiste, notamment le « noyautage » des autres partis alliés. Certains d'entre eux constituent d'ailleurs des camouflages purs et simples, où le Parti communiste tient en main les leviers de commande par personnes interposées, derrière le paravent de quelques personnalités anodines. Dans les autres, il attise les rivalités d'individus et de tendances de façon à éliminer ses adversaires véritables et à les remplacer par des gens ayant partie liée avec lui. La plus belle opération à cet égard a été menée contre le parti des petits propriétaires hongrois qui disposait de 245 sièges à la Chambre (sur 407) aux élections de novembre 1945, et que les communistes ont réussi à dissocier de telle façon qu'il a dû se plier à leurs volontés et

consentir à une dissolution du Parlement qui a consacré son effondrement. De tels succès ne sont pas enregistrés partout d'ailleurs : en Tchécoslovaquie, par exemple, les partis du Front patriotique résistent fort bien au noyautage.

Par le système des fronts, où il paralyse pratiquement ses rivaux, une partie de l'opposition au communisme est ainsi neutralisée. Mais, dans la plupart des cas, une autre partie, la plus irréductible, refuse d'entrer dans les blocs et les coalitions, et échappe de ce fait à leur engrenage paralysant. Contre celle-ci, tous les moyens sont alors mis en œuvre, depuis les fraudes électorales jusqu'à l'emprisonnement et la mort de ses principaux leaders.

Les *manipulations électorales* jouent un rôle de premier plan dans les démocraties balkaniques. Des techniques très nombreuses, très variées, et généralement très ingénieuses, aboutissent à modifier plus ou moins complètement les résultats du scrutin. Signalons d'abord la complication possible des procédures de présentation des candidats, qui permet de refuser d'enregistrer les candidatures d'opposant : en Pologne, par exemple, les listes devaient être contresignées par un certain nombre de citoyens ayant droit de vote. Il suffisait que l'administration découvre parmi les signatures celle d'un individu frappé de déchéance électorale pour refuser la liste, et aucune autre ne pouvait être présentée, le délai étant expiré. Beaucoup plus importantes sont les atteintes portées à la liberté de propagande des adversaires : suppression de journaux (ou restriction de leur tirage), interdiction de réunions (ou sabotage par des équipes spécialisées), arrestation de candidats et de partisans, etc. Le scrutin lui-même peut être falsifié de diverses manières : truquage de l'urne, suppression partielle du secret du vote, exclusion des délégués de l'opposition du contrôle des opérations électorales.

En Hongrie, un système assez original a été employé au dernier scrutin : les électeurs éloignés de leur domicile d'origine ayant le droit de voter dans n'importe quel bureau, sur certificat spécial, le ministre de l'Intérieur (communiste) a largement distribué de tels certificats à des sortes d' « équipes volantes » qui ont ainsi réussi à voter plusieurs fois. Enfin, le dépouillement lui-même peut donner lieu aux manipulations les plus simples, en même temps

que les plus fructueuses : en Pologne, les urnes ne sont pas ouvertes à l'endroit du scrutin, mais centralisées; le transport permet bien des choses...

Si perfectionnés que soient ces divers moyens, ils ne peuvent être employés partout avec le même développement et la même efficacité. Il semble qu'en Pologne et en Yougoslavie, notamment, leur usage ait été porté au maximum. Par contre, les dernières élections hongroises furent beaucoup plus sincères, dans l'ensemble, qu'on ne pouvait le craindre. En Tchécoslovaquie, enfin, il semble que la liberté de vote soit l'objet d'un respect presque équivalent à celui dont l'entourent les démocraties occidentales.

A tout cela s'ajoutent les *pressions policières*, qui donnent à ces régimes leur physionomie particulière. A cet égard, on retrouve les mêmes différences que précédemment entre les pays de l'Europe orientale. En Yougoslavie, la police secrète, qui a sensiblement la même puissance qu'en U.R.S.S., joue un rôle très grand. En Tchécoslovaquie, il semble au contraire qu'elle voie son action confinée dans des limites très étroites : il s'agit plutôt d'une police de type normal, faite pour réprimer l'espionnage véritable et les crimes authentiques contre la sûreté de l'État que d'une organisation politique destinée à « liquider » les opposants. Entre les deux, on trouve toute une gamme d'intermédiaires : la Bulgarie étant très proche de la Yougoslavie, la Pologne également, la Roumanie un peu moins, la Hongrie encore moins sans doute, cette gradation n'ayant d'ailleurs qu'une valeur tout à fait approximative, les renseignements et les appréciations étant particulièrement difficiles en ce domaine.

On notera que les pressions policières se sont considérablement renforcées en 1947, où l'on a assisté à une tentative quasi générale de liquidation des opposants par la force. En Roumanie, le parti national paysan a été dissous et son chef, M. Jules Maniu, condamné aux travaux forcés à perpétuité (à soixante-dix ans); en Bulgarie, le Parti socialiste (non adhérent au Front de la patrie) a de même été supprimé ; et son leader, Nicolas Petkov, exécuté malgré les protestations du monde civilisé. De même, en Pologne, en Yougoslavie, en Hongrie, la courbe des arrestations a augmenté, cependant que plusieurs chefs politiques non communistes ont dû se réfugier à l'étranger.

Telle est la physionomie générale de la démocratie balkanique. On voit qu'elle n'est pas uniforme et que des nations comme la Tchécoslovaquie donnent un bel exemple d'attachement aux principes et aux méthodes de liberté. Il est juste de souligner, d'ailleurs, que la plus ou moins grande résistance de ces peuples coïncide à peu près avec le degré de démocratie qu'ils ont connu avant guerre. Car ceux qui s'indignent — justement d'ailleurs — contre les méthodes actuelles des « démocraties balkaniques » feraient bien de ne pas oublier que celles-ci usaient généralement de méthodes semblables entre 1919 et 1939, sauf, précisément, la Tchécoslovaquie.

On n'oubliera point, enfin, que ces régimes ont la plupart du temps pour soutien fondamental les troupes russes qui cantonnent dans le pays depuis leur victoire sur les armées allemandes de l'Est. Dans une certaine mesure, ces « types d'évolution » sont aussi, par conséquent, des « types d'occupation ».

CONCLUSION

Durkheim a développé quelque part cette idée que les sociétés saines ne se préoccupent guère des problèmes politiques, parce que ceux-ci sont résolus pour elles. Au contraire, si les débats relatifs à la forme du gouvernement et à ses pouvoirs sortent des pages poussiéreuses des traités de droit constitutionnel pour passionner l'opinion en même temps que la diviser, si les préoccupations politiques viennent hanter l'imagination des hommes et leurs rêves, alors le symptôme ne trompe pas : il s'agit d'une société malade.

A ce signe, nul ne peut douter du mal qui ronge le monde actuel. Encore est-il plus grand que ne le mesure le critère de Durkheim. Car ce n'est pas seulement l'âpreté des débats politiques présents qui est grave, mais leur contenu. Jusqu'aux premières années du siècle, les choses étaient assez simples : d'un côté, ceux qui s'accrochaient à l'ordre ancien, malgré ses injustices, par intérêt ou par tradition; de l'autre, ceux qui tâchaient de construire à grand'peine un ordre nouveau, où les hommes pourraient vivre et respirer plus librement. Entre ce noir et ce blanc, ce mal et ce bien comme il était facile de choisir!

Mais voici que tout s'est obscurci, depuis la prodigieuse expérience commencée en 1917 dans les steppes de la Russie mystérieuse et lointaine. Ceux qui l'ont entreprise et qui la continuent n'hésitent pas à employer des méthodes de terreur et d'oppression. Ils ont tort sans doute, et raison ceux qui les enferment dans le dilemme des moyens et des fins. Mais des millions d'êtres dans le monde, les opprimés, les déshérités, les malheureux ont mis tout leur espoir en eux. Et parmi ceux qui les combattent au nom d'une liberté justement invoquée, combien se moquent éperdument de cette liberté et ne songent qu'à leurs privilèges ? Lors de l'exécution de Nicolas Petkov, on se demande ce qui fut le plus écœurant, de l'assassinat légal dont le gouvernement bulgare venait de se rendre coupable, ou de la vertueuse indignation de gens qui n'auraient point hésité à faire mourir Petkov s'ils avaient eu le pouvoir et que leur intérêt l'eût exigé.

Une certaine lumière commence à luire dans ces ténèbres, cependant, si l'on fait cette observation fondamentale que les régimes de type russe ne sont jusqu'ici parvenus à s'implanter solidement que dans les pays relativement arriérés où ils ont d'ailleurs accompli une œuvre civilisatrice remarquable, bien que limitée. Le système s'avère excellent pour encadrer des masses incultes et leur donner rapidement une formation de base. Mais dès que ces masses atteignent grâce à lui un certain niveau d'éducation, les mêmes méthodes qui ont permis de les élever jusque-là les empêchent d'aller plus haut : car il faudrait alors dépasser une philosophie purement collective pour atteindre les problèmes individuels, qui ne peuvent être posés d'ailleurs si la liberté de pensée n'existe pas.

Au contraire, les masses populaires des pays de l'Europe Occidentale et de l'Amérique du Nord ont d'ores et déjà dépassé le niveau de culture auquel le système russe permet d'atteindre : de sorte que son adoption par ces pays ne pourrait entraîner pour eux que la stagnation ou la régression.

Il est possible d'imposer à une nation, par la force, un régime qui ne correspond point à sa maturité politique : mais cela ne saurait durer. A la longue, les peuples ont le régime qu'ils méritent.

MAURICE DUVERGER.

INSTANTANES

Une faiblesse indigne

Lentement, lentement le train soviétique nous emmène à travers la plaine. Sous un ciel bas implacablement uniforme, l'étendue de neige. Pas une ride de terrain, pas un arbre. Rien ne ponctue l'immensité. Seul intermède, de très loin en très loin, une gare. Des paysannes y viennent nous contempler. Le passage d'un train est l'événement de leur semaine. Et puis, après la bourgade, la plaine un instant trouée se reforme.

Je voyage en wagon « dur », pour le plus grand scandale de l'Intourist (à ses yeux tous les étrangers sont des nababs). Occasion unique pour moi de voir de vrais Russes. Non pas ces figurants des ambassades, toujours les mêmes, qui de soirée en soirée traînent leurs robes, leurs uniformes et leur propagande. Du vrai peuple russe, qui sent la fourrure mouillée, la vieille botte, la crasse. L'odeur est suffocante dans le wagon aux doubles glaces hermétiques, mais on parle.

Une gourde de vodka, des cigarettes ont descellé les langues. Une dame, en face de moi, professeur de français dans un collège, tiendra lieu d'interprète. Peu à peu, la conversation deviendra un simple dialogue entre elle et moi, tandis que mes compagnons mangent inlassablement des zakouskis que de temps à autre une serveuse leur offre à des prix hallucinants.

Ma compagne de voyage me parle de Léningrad, dont elle a vécu le siège. Vision d'horreur : « On n'enterrait plus les cadavres, me conte-t-elle. Au début, on avait encore la force de les descendre jusqu'à la rue. Malgré leur maigreur, ils étaient trop lourds. Pensez donc, nous avions cent cinquante grammes de pain par jour, cent cinquante grammes de pain, et c'est tout. Alors, on gardait les morts chez soi. Ma voisine, une jeune fille de dix-huit ans, a vécu tout l'hiver dans une chambre avec les cadavres des sept membres de sa famille.

« La nuit, on allait à travers les lignes tâcher de trouver des chevaux morts. L'aubaine était rare. Partout on voyait des gens mourir de faim. Je me rappelle, un matin je suis sortie pour chercher mon pain. Arrivée à la boulangerie, je m'aperçois que je n'ai pas mes tickets. Je demande à une femme de garder ma place dans la queue pendant que je vais les chercher. Quand je suis revenue, cette femme était morte.

« Et si vous saviez comme tout le monde était courageux. Je n'ai

jamais vu aucun signe de désespoir ou de faiblesse chez tous ces gens qui mouraient de faim. Sauf une fois, dans le train qui nous a évacués. Un train qui a mis quinze jours à nous emmener derrière le lac Ladoga. Les wagons étaient si pleins qu'on jetait les morts par les fenêtres : on ne pouvait les passer jusqu'aux portes. Et tout le temps, tout le temps il en mourait.

« Dans mon compartiment, j'avais en face de moi une femme avec ses deux enfants, un petit garçon et une petite fille. Elle ne s'occupait pas beaucoup du petit garçon. Un gentil petit pourtant, aussi l'avais-je presque adopté. Par contre, elle cajolait sans cesse sa fille. Elle la gardait sur ses genoux, elle la caressait. Elle sortait des choses de son sac pour lui donner.

« Et puis, au bout de quelques jours, une odeur épouvantable s'est répandue dans le compartiment. On cherchait d'où elle venait. On a fait ouvrir les ballots pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelque objet en pourriture. L'odeur persistait. L'odeur persistait, augmentait, et la mère des deux enfants paraissait comme inquiète. Elle pressait davantage sa petite contre elle.

« Un soupçon nous est venu. L'odeur stagnait dans ce coin-là. Pas moyen d'en douter. Et la mère tenait toujours plus sauvagement sa petite contre elle. Plus une seconde elle ne la posait. Alors nous avons compris. L'enfant était morte depuis dix jours, et la mère, ne voulant pas qu'on jette le petit cadavre par la fenêtre, avait tâché de nous faire croire qu'elle vivait encore.

« Quand même. C'était là une faiblesse bien indigne de notre patrie soviétique. »

GEORGES LE BRUN-KÉRIS.

Le paysan de Russie

Il a frappé discrètement et il est debout dans ma baraque près de la porte. C'est le type du paysan de notre vieux continent, l'homme de travail, maigre et musclé, un peu courbé. Péguy, qui l'a décrit, l'avait rencontré partout le même, dans les plaines de Chine, les vallées de l'Inde, sur les plateaux d'Espagne... Quand il vous parle, sa figure paraît modelée d'argile vivante et ses petits yeux noirs sont extraordinairement lumineux. Tout le temps qu'il m'entretient, il lui passe sur les lèvres l'ombre furtive d'un sourire infiniment doux, infiniment naïf, trait bien personnel, celui-là. Je n'ai rien vu de semblable que chez le patron d'une ferme sur les confins de la Beauce. Je me faisais une joie de venir le saluer rien que pour voir un instant sur ses lèvres cette fleur rare.

J'écarte des enfants qui s'affairent à préparer l'arbre de Noël et je

le fais avancer. C'est pour avoir un journal qu'il est entré. Je lui demande s'il lit l'ukrainien. Avec une hésitation, il déclare que c'est pour fumer. Inutile que je lui offre du papier fin à machine : il fume du papier fort et qui va bien avec du journal. Je ne trouve pas de quoi le satisfaire : les journaux déjà lus, je les garde pour les porter à l'hôpital, et ce bout de papier d'emballage ne lui va pas.

— En voilà un vent ! Après une journée comme celle-là, il doit geler pendant la nuit. Du moins c'est comme ça chez nous, ici ça peut être autre chose. Il faut savoir. Chacun connaît son climat.

Décidément, je ne trouve pas. Je songe en l'écoutant au temps qui se perd, au travail en retard, à ma sœur la solitude, et je ne trouve pas non plus de mots à lui répondre. Il s'est levé. Vais-je le laisser partir sans plus ? Le bruit qui vient des enfants m'énerve, et le mot banal sur mes lèvres serait ce soir désespérément creux. Il faut pourtant se forcer.

— Comment cela va-t-il chez vous ?

Il m'a regardé, et s'est rassis d'un coup.

— Pas bien. Ma femme, elle n'est pas de celles qui se débrouillent à droite et à gauche, qui s'organisent. On a un bébé de deux ans. Ma femme n'est plus bonne à grand'chose.

— Et d'où donc êtes-vous ?

— Du Caucase. Nous en avons vu de dures. Nous sommes passés par la famine de 1933. Dans le village, il y avait cent ou cent cinquante morts chaque matin. Nous les couchions dans une grande fosse, comme ça, ensemble.

» Je faisais partie de la commission de contrôle pour la collecte du grain. Nous entrions dans les fermes, et on trouvait dans la cave des morceaux de membres d'enfant, des pieds, des jambes.

» Je ne suis plus un jeune homme. J'ai gardé des souvenirs de l'ancien temps. Je me souviens, il est arrivé au village qu'on a tué quelqu'un. J'avais sept ans alors. Le dimanche, le pays tout entier était là, à genoux, à demander pardon, expier le péché.

» Nous en avons vu de dures. Chez moi, je les prie tous, et saint Nicolas le Thaumaturge, et tous les saints. Ma femme, elle, elle en est à rester assise avec la photo de notre enfant, à répéter : « Mon petit enfant ! Pourquoi t'avoir étranglé ! Pourquoi t'avoir mangé ! »

Je lui fais un signe impérieux : l'une des fillettes qui travaille à l'arbre de Noël sur l'autre table s'est retournée et nous a regardé de ses grands yeux. Après tout, ce ne doit pas être la première fois qu'elle saisit un propos de ce genre. Ce soir, comme chaque soir, un vieux de la baraque à côté va se mettre à rappeler ce qu'ils ont souffert en déportation, à l'autre extrémité du continent, dans l'Alaska, et sa vieille pleurera avec lui. Plus lourd encore pèse le silence quand, à la veillée, on pense à la parenté qui n'a pas pu partir, et que quelqu'un rappelle qu'une nouvelle famine a été organisée cette année.

— Et que de richesses dans ces terres, reprend le paysan caucasien. Il faut croire qu'il y a des gens pour qui ce n'était pas perdu. Nous avions déjà livré notre blé, et on nous prenait notre beurre pour l'exportation.

» Quelle richesse vers la moisson, quand tout l'horizon est comme

un océan de blé ». Son regard erre sur les parois de tôle de ma baraque. « Voyez vous, avec mon cœur détraqué, je partirais bien encore à pied pour revenir au pays, si ce n'était du Père de la Patrie, là-bas, le Chef du Peuple !

Je ne leur parle jamais de la France. Ils n'attendent rien d'elle. L'un d'entre eux y a d'abord travaillé. Il raconte comme il parlait un jour de la vie en Russie. Quand il eut fait part de ses souvenirs de famille, les regards fixés sur lui se sont durcis, et on lui a fait dire par l'interprète : « Ça va bien, va raconter ces histoires-là ailleurs. » Il est parti travailler en Italie, et il a aussi bien fait ; saisi par la libération en France, comment aurait-il échappé au rapatriement ?

Le peuple italien n'a pas désappris la compassion. Mais il est pauvre.

— Où que nous nous trouvions, reconnaît le paysan caucasien, la vie sera moins mauvaise que ce que nous avons vécu.

Le paysan de Russie quittera notre vieux continent. Il cherche dans ma friperie un manteau pour son petit et quitte ma baraque, de son pas mesuré et méditatif, du même dont il montera s'embarquer dans quelques mois vers les terres nouvelles. Son histoire déborde les marges de notre vieille civilisation.

P. Vsevolod Alexandrov.

« BENELUX »

La convention douanière signée à Londres le 5 septembre 1944 par les représentants de la Belgique, du grand-duché de Luxembourg et des Pays-Bas, a été ratifiée par les Parlements des trois États et est devenue effective le 1er janvier 1948. En théorie, il n'y a plus de barrières douanières entre les Pays-Bas d'une part, l'Union économique belgo-luxembourgeoise d'autre part : les marchandises doivent — ou devraient — entrer et sortir librement d'un territoire à l'autre. En fait, les barrières sont maintenues provisoirement pour les raisons que nous dirons, mais un tarif uniforme est appliqué aux frontières.

Ainsi se réalise l'union douanière, prélude à l'union économique vers laquelle s'acheminent ces trois petits pays sous le signe de « Benelux ». Dans un monde déchiré, divisé de plus en plus profondément, cette entente est à la fois un exemple et une leçon. Et cette leçon a d'autant plus de prix qu'une telle entente se heurte à un grand nombre de difficultés matérielles, politiques, psychologiques que, seule, la commune bonne volonté des gouvernements réussira à surmonter.

C'est ce que nous voudrions souligner en tout premier lieu : à lire les commentaires étrangers, il semble que les associés de « Benelux » n'aient aucune peine à réaliser cette union douanière qui doit être, de toute évidence, profitable à chacun d'eux. Nous sommes loin de compte, et les plaintes qui s'expriment, parfois avec véhémence, démontrent qu'on ne bouscule pas sans soulever de vives récriminations des habitudes, des préjugés séculaires, voire des intérêts parfaitement légitimes. Par ailleurs, tandis que la situation économique de la Belgique est, dans l'ensemble, assez bonne, le redressement des Pays-Bas, beaucoup plus atteints par la guerre, est lent et laborieux : il paraît singulièrement malaisé d'harmoniser des structures et des politiques économiques de pays se trouvant à des niveaux tellement différents.

Mais nous avons là, en petit, l'ensemble des difficultés aux-

quelles ne manqueraient pas de se heurter les hommes d'État européens le jour où — enfin — ils s'attacheraient à réaliser l'unité européenne... Et c'est ce qui fait tout l'intérêt de cette expérience, de ce « test ».

Obstacles psychologiques et historiques.

Le rapprochement politique et économique entre la Belgique et les Pays-Bas est relativement récent.

Je ferai grâce de longs développements historiques, mais il n'est pas superflu de rappeler que, depuis le XVI[e] siècle, les deux États suivent des routes divergentes. Jusqu'au règne de Philippe II d'Espagne, les dix-sept provinces ne formaient qu'un seul État. Les provinces du Nord se sont révoltées contre leur souverain et se sont séparées des provinces méridionales : Guillaume de Nassau, prince d'Orange, prit la tête du mouvement de sécession qui aboutit, en 1579, à l'Union d'Utrecht, pacte constitutif de la République des Provinces Unies. L'Espagne réussit, au prix de très durs efforts, à conserver les provinces belges, mais elle dut, en 1648, au traité de Munster, reconnaître l'indépendance néerlandaise. A la division politique se superposait la division religieuse : tandis que l'Espagne maintenait, dans les provinces belges, le culte catholique, le prince d'Orange, rallié au calvinisme, imposait la religion réformée aux provinces du Nord.

Rivalités politiques, rivalités religieuses, rivalités économiques aussi : le port de Rotterdam et les autres ports hollandais profitent des entraves imposées au port d'Anvers; le traité de Munster ordonne la fermeture de l'Escaut et condamne le commerce maritime des provinces méridionales. Le traité de la Barrière, en 1715, maintient cette fermeture de l'Escaut. Les efforts de l'empereur Joseph II pour libérer Anvers échouent devant l'opposition des tenaces Hollandais. Sous l'Empire, Anvers, affranchie par Napoléon, retrouve sa prospérité d'antan. Au Congrès de Vienne, les grandes puissances attribuent la souveraineté de la Belgique au roi Guillaume des Pays-Bas, mais cet « amalgame », imaginé pour servir de barrière à l'impérialisme français, est de courte durée. En 1830, les Belges se soulèvent et proclament leur indépendance. On invoquera, à la Conférence de Londres, les traités de Munster et de la Barrière pour leur refuser la maîtrise de l'Escaut. Les Hollandais tiennent un gage qu'ils ne lâchent pas : ils sont maîtres des deux rives de l'Escaut en aval d'Anvers, et ils perçoivent sur les navires qui remontent ou descendent l'Escaut un droit d'un florin cinquante par ton-

neau. Les rapports s'améliorent lorqu'en 1863 le gouvernement belge parvient à racheter le péage de l'Escaut, mais la rivalité entre Anvers et Rotterdam demeure. La Hollande, peuple de marchands, n'entend pas renoncer à ses droits, et les négociations entreprises par le gouvernement de Bruxelles pour modifier le régime juridique des bouches de l'Escaut, après l'armistice de 1918, se heurtent à la même mauvaise volonté du côté hollandais.

C'est dire combien les relations entre la Belgique et les Pays-Bas ont été peu cordiales — pour ne pas dire davantage — pendant plusieurs siècles. Il fallut non moins que l'action personnelle du roi Léopold III et de la reine Wilhelmine et la conscience d'une commune menace aux frontières orientales pour amener, depuis 1935, un rapprochement réel, sincère, entre les deux royaumes. La visite de la reine des Pays-Bas à Bruxelles, en mai 1939, à quelques mois de la guerre, fut la dernière grande manifestation officielle présidée par le roi Léopold III...

La Convention de Londres.

Réfugiés à Londres, les gouvernements belge-luxembourgeois et néerlandais eurent tout le loisir de méditer sur les inconvénients d'une politique de repliement et d'isolement. Avant de rentrer dans leurs capitales respectives, ils signaient, le 5 septembre 1944, la Convention abolissant les barrières douanières entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas. Cette convention devait entrer en application dans un bref délai, mais les événements en décidèrent autrement : les Pays-Bas ne furent libérés qu'au moment de la capitulation allemande et leur situation matérielle apparut beaucoup plus compromise par l'occupation, les bombardements, les inondations, la famine et les dernières opérations militaires. Il fallut, par conséquent, retarder la mise en application de l'accord douanier.

La Convention de Londres avait institué quatre organismes consultatifs : le Conseil administratif des douanes chargé de proposer les mesures propres à unifier la perception des droits d'entrée et des droits d'accise; la Commission des litiges douaniers appelée à statuer sur les réclamations suscitées par l'accord douanier; le Conseil administratif de la réglementation du commerce extérieur ayant pour mission de coordonner la politique économique et le commerce extérieur des États signataires, et, enfin, le Conseil des accords commerciaux chargé de coordonner les relations conventionnelles avec les États étrangers.

En janvier 1946, il y eut à Bruxelles une première réunion du

Conseil administratif des douanes et du Conseil de l'Union économique. En avril 1946, une conférence des ministres des trois États, à la Haye, décida de réaliser l'union douanière avant la fin de l'année 1947. C'est finalement le 1er janvier 1948 que l'Union douanière est entrée en vigueur, conformément aux décisions prises par les trois gouvernements. Le Secrétariat général de « Benelux » a été établi à Bruxelles; il est dirigé par un Néerlandais.

La Convention douanière a été ratifiée, en juillet 1947, par les trois Parlements : aux Pays-Bas, la première et la deuxième Chambres des États généraux l'ont approuvée à l'unanimité; à Bruxelles, il y eut, à la Chambre et au Sénat, quelques votes hostiles et l'abstention des communistes; à Luxembourg, la Chambre la ratifia par 45 voix contre 4.

L'Union belgo-luxembourgeoise-néerlandaise englobe près de 18 millions d'habitants sur une superficie d'environ 67.300 kilomètres carrés. Le commerce extérieur des trois États atteint le chiffre de 1.678 millions de dollars. Cet ensemble économique se classe au troisième rang des puissances, aussitôt après les États-Unis et l'Angleterre.

Difficultés économiques.

L'opinion publique est, en général, sympathique à ce rapprochement. Elle est favorablement impressionnée par une propagande officielle qui met en relief l'importance du bloc économique réalisé. Pourtant, au moment où il s'est agi de coordonner la politique fiscale, douanière, commerciale et économique des trois pays, on a mieux pris conscience de la complexité des problèmes concrets à résoudre. Il y a trois grands problèmes, ou, si l'on veut, trois ordres de problèmes à envisager : 1° les problèmes économiques, 2° la rivalité portuaire, 3° les problèmes sociaux. Ces trois problèmes sont, d'ailleurs, étroitement liés les uns aux autres.

1° *Les problèmes économiques.*

A première vue, les structures économiques paraissent complémentaires. La Belgique a une économie essentiellement industrielle, transformatrice de matières (souvent importées) travaillées à l'aide de ses ressources en charbon. Les Pays-Bas sont un pays principalement agricole. Pourtant, on ne peut négliger ni les industries néerlandaises considérablement développées depuis plusieurs années, ni l'agriculture belge qui a, avant la guerre, beaucoup pâti du *dumping* pratiqué par les Pays-Bas. Le nombre des personnes occupées dans l'agriculture est, actuelle-

ment, sensiblement égal d'un pays à l'autre : 635.000 en Belgique, 655.000 aux Pays-Bas.

La Belgique s'achemine progressivement vers un régime de liberté : la suppression d'une grande partie des subsides que l'État versait à l'agriculture et à l'industrie pour maintenir artificiellement les prix à un niveau raisonnable a été, au cours de l'année 1947, une étape décisive dans cette voie. Aux Pays-Bas, non seulement on maintient la politique dirigiste, les subsides, l'organisation de l'économie, mais on les renforce, au point que les subsides à l'agriculture paraissent devoir devenir définitifs.

Au point de vue fiscal, la Belgique — comme la France — a adopté la nomenclature dite de Genève, tandis que les Pays-Bas conservent une nomenclature qui leur est propre.

La monnaie belge, que l'on a appelée le dollar de l'Europe, fait prime; la monnaie néerlandaise est moins solide et le gouvernement de La Haye doit maintenir un strict contrôle à l'entrée et à la sortie des devises, tandis qu'un tel contrôle n'existe plus du côté belge, au grand étonnement de tous les étrangers qui entrent en Belgique.

Les prix sont plus élevés en Belgique qu'aux Pays-Bas, aussi bien les prix des produits industriels que les prix agricoles : l'union douanière, si elle devait être complètement et immédiatement réalisée, serait désastreuse pour l'économie belge, parce qu'elle amènerait sur le marché belge un afflux de produits hollandais à meilleur marché.

Il n'échappera à personne que ces différences tiennent, presque toutes, à des causes passagères; le jour où la production, les prix, les salaires s'établiront à un niveau à peu près identique dans les deux pays, ces difficultés disparaîtront. En ce moment, elles sont sérieuses, et on comprend l'inquiétude des industriels ou des agriculteurs belges.

« Benelux » ne peut évidemment pas être une duperie pour un des partenaires. Ce ne sont pas seulement les gouvernements, mais aussi les groupements professionnels, qui doivent, de part et d'autre, agir correctement et loyalement. Si un groupement professionnel d'un des trois pays prend à l'égard des industriels des autres pays des mesures discriminatoires, les écartant, par exemple, des adjudications publiques ou semi-publiques, il ne respecte évidemment pas l'esprit de l'accord économique. Et ce reproche est beaucoup plus grave s'il s'adresse à un groupement professionnel doté par l'État d'un pouvoir de réglementation qui en fait le prolongement de l'administration. Des faits de ce genre ont été signalés par le président de la Chambre de Commerce d'Anvers, dans un discours qu'il prononçait à l'Assemblée générale de cette Chambre à la fin de l'année 1947 : ils sont de

nature à troubler le « climat » nécessaire à la bonne réalisation de l'œuvre entreprise.

2° *La rivalité portuaire.*

La brève esquisse historique que nous avons donnée au début de ces notes révèle combien est ancienne et âpre la rivalité entre le port d'Anvers et les ports néerlandais. Cette rivalité a été coûteuse pour les deux pays : afin d'amener le trafic des ports rhénans vers Anvers, la Belgique a dû, à grands frais, construire le canal Albert à partir de Liége, tandis que les Pays-Bas creusaient une large voie d'eau, le canal Juliana, au-delà de Maëstricht, pour protéger ou améliorer le trafic vers Rotterdam.

Cette rivalité demeure, et on en trouve quelque écho dans les paroles du président de la Chambre de Commerce d'Anvers. On songe, paraît-il, à établir une répartition des tâches entre Anvers et Rotterdam. Mais il est aisé d'imaginer combien cette solution sera difficile.

3° *Les problèmes sociaux.*

Les conditions de travail sont différentes d'un pays à l'autre. Les salaires belges sont plus élevés — de 20 % environ — que les salaires hollandais. Les charges sociales sont plus lourdes en Belgique : elles sont de l'ordre de 30 %, alors qu'elles n'atteignent que 20 % aux Pays-Bas. Ce sont ces facteurs qui interviennent, pour une large part, dans les prix de revient et expliquent la différence qui existe entre les prix belges et néerlandais.

L'union douanière et économique, si elle devait être complète et immédiate, entraînerait fatalement de sérieux déplacements de main-d'œuvre d'un pays à l'autre, d'autant plus que l'austérité et la pénurie qui règnent en Hollande contrastent avec l'abondance admirée en Belgique !

Mesures provisoires.

Pour toutes ces raisons, l'union douanière ne peut se faire que par étapes.

Les mesures suivantes ont été prises : à partir du 1er janvier 1948, les produits échangés entre les trois pays ne sont plus soumis à des droits de douane; les droits d'accises et la taxe de transmission sont maintenus. Les droits de douane appliqués par les trois pays aux marchandises importées des autres pays sont soumis à un régime uniforme, certains sont suspendus, d'autres sont diminués. C'est ainsi que les matières premières pour l'industrie et l'alimentation sont exemptées des droits : c'est le cas pour les graisses, acides gras, huiles, pour les fils de

toute espèce, pour le beurre, le lait, le fromage, les œufs, la viande, et pour d'autres articles influençant le coût de la vie.

En ce qui concerne l'agriculture, un protocole a été signé, le 9 mai 1947, par les ministres de l'Agriculture des trois États, protocole qui permet à chaque gouvernement de fixer un prix minimum pour ses produits agricoles et de maintenir sans licence les importations de certains produits. Cet accord a été pris, en ordre principal, pour sauvegarder les intérêts des agriculteurs belges qui peuvent être mis en péril par des importations massives de produits hollandais.

On reconnaît que les accords « Benelux » doivent profiter, en premier lieu, aux Néerlandais, dont les prix sont inférieurs aux prix belges. L'union douanière va avoir ce résultat heureux d'obliger les industriels et les agriculteurs belges à améliorer leurs méthodes de production et de distribution. La prospérité remarquable, mais un peu factice, qu'on a connue en Belgique depuis la Libération a créé un état d'euphorie qui a fait illusion à beaucoup de Belges. Les industriels, les dirigeants des groupements patronaux, les représentants des fédérations de grossistes qui se sont rendus aux Pays-Bas pour participer à des négociations dans le cadre des accords « Benelux » se sont aperçus des efforts considérables qui y étaient entrepris pour moderniser l'outillage, perfectionner l'équipement industriel, réorganiser les méthodes de distribution et, finalement, pour diminuer les prix de revient et permettre à l'économie et à l'agriculture néerlandaises de lutter, dans de meilleures conditions, avec leurs concurrents étrangers. Et les Belges ont emporté de ces visites et de ces contacts l'impression qu'ils risqueraient d'être dépassés, ou même évincés, par leurs associés hollandais s'ils ne s'appliquaient pas à revoir et à améliorer leurs méthodes de travail. L'union douanière apparaît ainsi comme un aiguillon dans la voie du progrès.

Prolongements politiques

Avant d'être réalisé sur le plan économique, « Benelux » était une réalité sur le plan international. A l'O.N.U., les représentants des trois États ont pris l'habitude de se concerter et d'adopter une politique commune. A la Conférence internationale du plein emploi, les trois associés n'ont envoyé qu'une seule délégation prenant la parole pour l'ensemble du bloc. Au moment où les « Quatre Grands » se sont réunis à Londres — en novembre 1947 — avec l'intention de discuter le problème allemand, « Benelux » leur a adressé un mémorandum exposant les vœux, les craintes et les espoirs des trois petits États voisins

immédiats de l'Allemagne, et qui ont quelques raisons communes de craindre un éventuel rétablissement de la puissance allemande.

Il faut donc, dès à présent, s'habituer à l'existence d'un nouveau « complexe » politique. Ce bloc qui se forme n'est dirigé contre personne. Il souhaite, au contraire, s'étendre. Déjà, on a envisagé, en Belgique, les possibilités d'un rapprochement, ou même — pourquoi pas ? — d'une union douanière entre « Benelux » et la France. Assurément, c'est un très beau projet, un grand espoir, mais qui rencontrera, lui aussi, de grandes difficultés pratiques. Nous croyons avoir montré, dans ces notes, que « Benelux » se fait péniblement, laborieusement, grâce aux efforts obstinés d'hommes qui ne méconnaissent aucun des périls de leur tâche.

La section franco-belge de l'Union interparlementaire a mis à l'étude un projet d'union économique et douanière entre la France et « Benelux ». Le rapporteur, M. R. Scheyven, membre de la Chambre des représentants de Belgique, a, avec beaucoup d'objectivité et de réalisme, exposé les problèmes nombreux qu'un tel projet soulève. Problème politique : dans le passé, la Belgique a repoussé les offres d'union douanière qui lui venaient du gouvernement de Napoléon III, parce qu'une telle union entre un grand empire et un petit pays pouvait constituer un danger pour l'indépendance politique du plus petit partenaire. Cette objection disparaît s'il s'agit d'unir un groupe représentant 18 millions d'habitants (sans compter leurs territoires extra-européens) et la France.

Objections économiques : le monopole du tabac que la France ne peut abandonner, mais que ni les Belges ni les Hollandais ne voudraient accepter. Les vins : l'entrée libre des vins français pourrait être une menace pour l'industrie brassicole belge et pour l'industrie vinicole du Grand-Duché. Les alcools : la Belgique a une législation sévère protégeant sa population contre les méfaits de l'alcoolisme, alors que les droits d'accise sur les alcools sont peu élevés en France. Les voitures automobiles : le tarif « Benelux » favorise les usines de montage établies en Belgique, la France ne saurait l'adopter sans compromettre l'industrie automobile française, et la Belgique ne peut l'abandonner sans condamner une industrie qui occupe de nombreux artisans et ouvriers et qui lui vaut des avantages de la part des firmes américaines.

Autre objection d'ordre économique ou fiscal : les droits français sont, dans l'ensemble, le double de ceux inscrits dans le tarif « Benelux »; la politique française est protectionniste, la Belgique est libre-échangiste.

Un rapprochement entre la France et « Benelux » est souhaité du côté belge pour des raisons économiques et politiques : il ouvrirait un large marché aux industries belges, il pourrait constituer une étape vers une union plus étendue englobant l'Allemagne occidentale. On en voit immédiatement les avantages : sur le plan international, constitution d'un bloc occidental plus influent, acheminement vers une Europe fédérale; sur le plan intérieur belge, cet ensemble mieux équilibré serait de nature à rassurer les Wallons qui craignent une orientation trop « nordique » de la politique belge.

Dans les circonstances actuelles, de telles perspectives paraissent bien hardies, et peut-être téméraires.

Mais nous pourrions, en guise de conclusion, reprendre les paroles du Taciturne : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Marcel Laloire.

L'ECONOMIE FRANÇAISE PENDANT L'ANNEE 1947

I. — La production

L'année 1947 était la première année d'application du plan Monnet élaboré au commencement de 1946. C'était la plus importante, parce qu'un bon démarrage était indispensable à une bonne réalisation du Plan. Mais c'était aussi la plus « conditionnée », comme disent les spécialistes de la prévision économique; en d'autres termes, les résultats dépendaient plus que pour les années ultérieures de circonstances politiques, atmosphériques et autres, sur lesquelles le faiseur de Plan n'a pas d'emprise et qu'il doit considérer comme des variables aléatoires.

Dès 1946, d'ailleurs, la mise en marche du Plan avait été retardée, et, au commencement de 1947, on n'espérait guère pour l'année courante qu'une production moyenne égale à 1938. Voyons dans quelle mesure ces espoirs ont été réalisés.

1. — *La main-d'œuvre*

La pénurie de main-d'œuvre avait été un des thèmes dominants du Plan. En fait, elle n'a jamais pesé d'une façon sensible sur l'évolution de l'économie française.

D'un côté, le départ des prisonniers de guerre a été beaucoup plus progressif qu'on n'aurait pu le craindre. De 631.000 au 1er janvier 1947, leur nombre est descendu continûment, au 1er décembre, jusqu'à 344.000, dont l'économie utilisait encore environ 230.000. Le renvoi dans leurs foyers du reliquat doit être fait avant le 31 décembre 1948, ce qui ne semble pas devoir augmenter la cadence des départs. 137.000 prisonniers de guerre ont demandé leur transformation en travailleurs libres et, sur ce total, 89.000 avaient été effectivement admis à ce nouveau

statut le 1er décembre 1947. Les craintes que l'on avait au sujet de ce départ se sont révélées vaines.

En sens inverse, il est vrai, les espoirs fondés sur l'immigration n'ont pas été non plus confirmés. Bien qu'ayant étendu son champ d'action aux Allemands et aux personnes déplacées, l'Office national d'Immigration n'introduisait et ne plaçait mensuellement, en septembre et octobre, que 10.000 travailleurs environ, pour les trois quarts italiens. En décembre, même toute introduction de main-d'œuvre étrangère a été suspendue dans le Bâtiment pour toute l'année.

Pour toute l'année, compte tenu du démarrage assez lent, elle atteint à peine 80.000 immigrants. En y ajoutant les immigrations clandestines qui doivent être du même ordre de grandeur, et en tenant compte des départs de travailleurs étrangers, les mouvements totaux de population ont été très faibles.

Les mouvements internes de main-d'œuvre ont été en fait plus importants. Les mesures de démobilisation sont devenues effectives à l'automne, et ont réellement libéré de la main-d'œuvre. Mais les rappels des contingents nécessités par les menaces de recours à la grève ont fait perdre à peu près tout le bénéfice acquis.

L'augmentation du secteur distributif qui caractérise l'économie française en 1946 ne s'est pas accentuée en 1947, mais son effectif excessif préalablement constitué ne s'est pas résorbé : c'est là la grande réserve où puiser de la main-d'œuvre pour 1948. Peu de bénéfice sera acquis du départ des 150.000 fonctionnaires que nous promet M. Schuman, car ceux-ci seront pour la plupart retraités; leur licenciement sera profitable aux finances publiques, mais non à la production. Par contre, 500.000 commerçants et employés de commerce pourraient être récupérés.

Contre la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, la formation professionnelle s'est organisée. Mais il n'en faut pas exagérer l'ampleur : 15.000 stagiaires étaient éduqués au 1er décembre. La durée de travail de cet effectif constant a été en augmentant régulièrement : en juillet, l'indice d'activité pour l'ensemble des groupements professionnels était de 44,8 heures par semaine[1]. En outre, il n'y a pratiquement pas eu de chômage : en juin, la France avait 2 % de chômeurs par rapport à 1938, alors que la Belgique en avait 26 %, l'Angleterre 31 % et les États-

1. On n'a pas encore le chiffre d'octobre, le ministère du Travail ayant jugé bon de faire des économies en supprimant les deux seuls statisticiens qu'il avait. Les commis qui les ont remplacés ayant additionné les résultats élémentaires sans les pondérer, tout le travail est à recommencer.

Unis 31 %. Cet emploi excellent, qui n'était égalé que par la Suisse, a légèrement diminué en novembre et décembre, partie à cause des grèves, partie à cause des coupures de courant.

L'expansion du travail qui s'est lentement produite toute l'année n'a été marquée que par trois accidents. Des grèves au mois de juin qui ont coûté environ 6 millions d'heures de travail, des congés payés qui se sont accumulés en août sans s'étaler sur tout le trimestre comme on pouvait le penser, et enfin la grève de novembre-décembre déclenchée par les communistes. Il est très difficile de mesurer les conséquences de cette dernière, comme on le verra plus loin.

L'année 1948 devrait voir une augmentation plus sensible encore du temps de travail qui pourrait atteindre 48 heures, chiffre qu'il est difficile de dépasser de beaucoup. L'immigration ne devrait pas changer considérablement l'effectif, une production accrue s'accompagnant d'un transfert de travailleurs du secteur distributif. Si ces transferts peuvent être réalisés, il n'y aura pas à s'inquiéter de la pénurie d'une main-d'œuvre qui, cette année, a été remarquablement employée.

2. — *L'énergie*

Dans l'ensemble, les quantités de charbon disponibles ont encore, en 1947, conditionné l'évolution de l'économie française; en jargon de conjoncturiste, elles en ont constitué le goulot d'étranglement.

L'extraction houillère avait été marquée, vers le milieu de 1947, par un relâchement du rendement net par poste de fond : symptôme inquiétant en pleine période de modernisation. Enfin, celui-ci s'est relevé à l'automne, mais sans montrer le progrès que l'on aurait pu attendre de l'application des méthodes modernes le long des douze mois de l'année.

La grande grève de l'automne a fait perdre environ 2 millions de tonnes de charbon en novembre et décembre, et cela au moment où une heureuse conjoncture de la production et des importations avait procuré en octobre des disponibilités records dépassant même celles de 1938 :

	octobre	*novembre*[2]	*décembre*[3]
Production	4.620	2.570	3.300
Importations....	1.990	1.500	1.490
Total	6.610	4.070	4.790

2. Chiffres provisoires et partiels en raison des grèves.
3. *Ibid.*

Les importations qui étaient faibles au commencement de l'année se sont relevées de 600.000 tonnes à 1 million de tonnes mensuelles au printemps, puis dès l'été ont atteint et souvent dépassé le million et demi. Nous avons reçu au total 16 millions et demi de tonnes de charbon, alors que le Plan en prévoyait 18.

En cette fin d'année, les possibilités matérielles d'importer du charbon se révèlent meilleures qu'elles n'ont jamais été : ce n'est presque plus qu'une question de devises. En effet, les États-Unis nous assurent d'arrivées substantielles, la Grande-Bretagne reprend l'exportation de charbon pour améliorer sa balance des comptes et, à partir du 1er janvier 1948, date à laquelle les nouveaux accords joueront, la Ruhr nous en enverra des quantités qui ne seront plus symboliques. Le problème immédiat créé par les grèves est beaucoup moins sérieux qu'on n'avait pu le craindre.

Certes, le geste des mineurs a coûté deux millions de charbon à l'économie française, mais cette perte pourra s'étaler sur l'année 1948 sans causer d'autres dommages qu'un resserrement sérieux de certaines productions, notamment l'acier pendant l'hiver.

L'énergie hydroélectrique a été dans l'ensemble celle d'une année moyenne. Après un été assez sec où les barrages durent être délestés, l'hydraulicité est redevenue excellente en décembre. Et les améliorations apportées au réseau de production ont permis en décembre de bénéficier de plus d'un milliard de kilowatts-heures d'électricité hydroélectrique, auxquels s'ajoutent une centaine de millions de kilowatts importés.

Mais la consommation continue de croître sans cesse : c'est une des conséquences mêmes du progrès, et nous sommes dans un domaine où la référence 1938 n'a plus aucun sens.

Aussi des coupures de courant, déjà connues du public et qui sont destinées à demeurer après l'époque de pénurie, ont-elles été établies dès fin septembre, et ce régime de restrictions a été très sérieusement aggravé à la mi-novembre. Mais la température clémente du début de l'hiver a agi sur les deux branches du ciseau : amélioration de l'hydraulicité (en partie simple acompte sur la fonte des neiges) et diminution des besoins de chauffage. Aussi l'année 1948 commence-t-elle dans de bonnes conditions.

L'importation d'essence, enfin, pourra être représentée par une courbe en forme de cloche dont le sommet serait situé au début de l'été : les possibilités matérielles s'améliorant, le gouvernement a ouvert de plus en plus les vannes des « tankers ». Puis, s'étant aperçu qu'il n'avait plus d'argent et que le goulot d'étranglement « devises » remplaçait brusquement le goulot

d'étranglement « possibilités matérielles d'importation d'essence », il a refermé les robinets de distribution. Les importations de carburant sont passées d'une moyenne de 600.000 tonnes à 400.000 tonnes environ et la proportion de brut destiné à être raffiné en France a augmenté considérablement.

Au total, l'année 1947 a vu pour l'essence, et à l'extrême fin d'année pour le charbon, les questions de devises se substituer aux possibilités matérielles. Les disponibilités d'électricité, toutefois, seront encore pour plusieurs années inférieures aux besoins, et tous les hivers verront des mesures de restriction indispensables dont la rigueur relative dépendra des circonstances atmosphériques.

3. — *Autres matières premières*

L'année 1947 a vu une régularisation assez grande dans l'approvisionnement mondial en matières premières. De telle sorte que dans ce secteur également il n'y a presque plus d'impossibilité matérielle pour l'économie française à se ravitailler, mais bien une question de devises.

Pour le bois, par contre, le déficit européen semble être pour l'année de deux millions de mètres cubes, mais l'approvisionnement français est assuré. On note dans ce secteur une situation paradoxale opposée à celle des autres produits : les plus beaux bois s'exportant trop parce que les prix français étaient exceptionnellement bas.

Les marchés du textile ont été dominés par la liquidation de stocks de guerre anglo-saxons, faite si habilement qu'elle s'est accompagnée d'une hausse des cours. A la date du 1er juin 1947, les États-Unis ont supprimé tous les contrôles d'exportation de peaux et cuirs bruts.

Le caoutchouc est produit maintenant en quantité suffisante, et on craignait même une surproduction.

La pénurie de métaux non ferreux s'est résorbée peu à peu, tout en laissant place à des hausses des cours : le monde du métal a déjà retrouvé son équilibre, l'étain recommence à être produit en Malaisie.

Seul, par contre, l'approvisionnement en corps gras reste insuffisant, tant en raison de l'augmentation de la population mondiale que de la difficulté de retrouver les surplus nets exportables d'avant guerre en huiles et en graisses.

A cette exception près, l'année 1947 a plus qu'amorcé un retour vers la situation dite normale où l'approvisionnement en matières premières trouve une limite dans ses moyens financiers.

4. — *Les transports*

Le moins qu'on puisse dire des transports français en 1947 est qu'ils ont transporté ce qu'on leur demandait. Avec un effectif fortement réduit, ils ont assuré les mouvements nécessaires à une vie économique qui, par moments, dépassait le niveau de 1938, notamment en octobre, où la pointe saisonnière d'origine agricole coïncidait avec une reprise de l'activité industrielle.

Le seul problème qui se pose est de savoir si cette absorption pourra se faire aussi bien pour l'activité plus élevée qui doit s'instaurer à partir du printemps 1948.

C'est toujours le parc de wagons de marchandises qui risque de limiter le trafic de la S.N.C.F. De 491.000 en 1938, il a été d'environ 280.000 les dix premiers mois de l'année, il dépassait légèrement 300.000 à la fin du mois de décembre. Les experts pensent qu'il pourra y avoir en 1948 impossibilité de mettre en place des disponibilités accrues de charbon.

Mais il est difficile de juger le vrai des assertions pessimistes de la S.N.C.F., véritable État dans l'État, et protégé par un monopole technique. Souvent, de telles prévisions d'impossibilité n'ont d'autre but que de sauvegarder le contingent de monnaie-matière attribué aux chemins de fer, qui en ont certes besoin, mais qui sont soupçonnés par des gens dignes de foi d'en faire des usages « latéraux ». Il est toutefois certain que le parc des chalands n'a été que peu remis en état en 1947 et la navigation fluviale ne pouvait pas absorber de pointe, la S.N.C.F. devrait supporter toute l'augmentation de circulation des marchandises pondéreuses.

Une semblable imprécision existe en matière de transports routiers; elle tient non plus au réflexe de défense du grand féodal, mais à l'éparpillement des entreprises. Il est toutefois certain que le parc de camions augmente constamment. Les récentes grèves de chemin de fer ont montré que notre capacité de transport par la route était plus grande que l'on ne pensait.

Il est probable qu'il n'y aura pas de « goulot d'étranglement » des transports qui assureront leur service en 1948 comme en 1947. Peut-être faudra-t-il déplacer certains trafics du rail vers la route pour absorber l'effort. C'est alors que la S.N.C.F. serait tentée de reprendre une politique qu'elle avait heureusement abandonnée : conserver à tout prix une certaine clientèle au détriment du plan général des transports.

5. — *La production industrielle*

L'indice de la production industrielle a été en général légèrement au-dessous du niveau de 1938, qu'il a toutefois dépassé au commencement du printemps et à l'automne. Les grèves de novembre-décembre l'ont beaucoup moins affecté qu'on aurait pu le croire. (Les chiffres de décembre ne sont pas encore établis et ceux de novembre ne sont que provisoires.) Cela tient à ce que les secteurs atteints par la grève ne forment qu'une minorité, il est vrai très spectaculaire. Nous redonnons ci-après les chiffres correspondant aux derniers mois connus par l'indice des industries (Bâtiment non compris), en rappelant que l'indice comprenant l'activité du Bâtiment est de quatre à cinq points plus hauts (l'activité du Bâtiment de 1938, très faible, est très largement dépassée en 1947).

Indice 100 en 1938

Juillet	93 [4]
Août	84 [5]
Septembre	97 [6]
Octobre	100 [7]
Novembre	96 [8]

Les conséquences des grèves auront eu surtout pour effet de diminuer momentanément les disponibilités en charbon, ce qui ne cause de préjudice durable que dans les industries présentant une inertie de marche assez grande. Le type en est l'industrie sidérurgique, qui commande tout l'effort d'investissement.

Le nombre de hauts fourneaux en activité est monté peu à peu pendant toute l'année, passant de 59 le 1er janvier à 69 en octobre. Malgré les grèves de novembre-décembre, ce nombre n'a pas diminué, mais la production a sensiblement baissé. La production d'acier brut qui était de 561.000 tonnes en octobre, soit 108 % de 1938, est tombée à 413.000 tonnes en novembre. Ce sont donc 200 à 300.000 tonnes de produits ferreux qui seront soustraits à l'économie française en novembre et décembre, et il est probable que les coulées de janvier et février 1948 se ressentiront également d'une pénurie de charbon.

4. Chiffre rectifié.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. Chiffre provisoire.
8. Chiffre très approximatif.

Au mois de mars 1948, toute la production industrielle, et au premier rang la sidérurgie, devrait marquer un bond en avant.

6. — *La production agricole*

Nous ne reviendrons pas sur l'insuffisance des récoltes qui a été décrite dans notre dernière chronique. Il nous suffira de souligner que les circonstances atmosphériques défavorables ont accentué un défaut initial du Plan Monnet qui avait sous-estimé les nécessités de l'investissement agricole. Une telle erreur aurait été bénigne en cas de belles récoltes comme ce fut le cas en 1946. Elle fut catastrophique en 1947 : elle donna l'impression que l'on tombait dans la misère au moment précis où l'on en sortait.

L'important est d'avoir de bonnes récoltes pour 1948. Les emblavures d'automne atteignent 3.800.000 hectares pour le blé et 500.000 hectares pour le seigle, mais les surfaces plantées en avoine d'hiver sont en légère régression par rapport à l'année dernière. Partout la végétation est excellente.

Par contre, les mauvais fourrages de l'année 1947 ont comme conséquence une mauvaise politique d'alimentation et d'abatage. Les quatre derniers mois de l'année ont été caractérisés par une abondance de viande de boucherie. Mais les cultivateurs ne livrent pas leurs bêtes au bon moment. Une propagande intense a été faite pour la passation de contrats d'engraissements.

En outre, la production laitière accuse en fin d'année son défaut saisonnier. Le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Pflimlin, et le nouveau sous-secrétaire d'État au Ravitaillement, M. Coudé du Foresto, ont bien compris que le problème central de toute la production agricole était dans la manière dont les bêtes sont nourries. Nous verrons dans trois mois la mesure dans laquelle ils auront mis à profit cette remarque.

7. — *La production commerciale et les services*

Ce secteur est resté en 1947 celui qui a le plus mal fonctionné. Il a été nettement pléthorique. Il a poussé à la hausse des prix par le principe du taux de marque grâce auquel les commerçants ont acheté et vendu cher.

Contre les 400.000 commerces nouveaux, le nombre mensuel des faillites est infime. Pour les seules professions commerciales, il était de 65 en octobre et novembre contre 217 en 1938.

Bien entendu, une propagande bien alimentée, puisqu'il s'agit de commerçants, montre à chaque instant le spectre des faillites

guettant la production commerciale. En fait, ce ne sont pas les faillites qui sont dangereuses : il n'y en a pas assez. Le point délicat est que le jeu combiné des réglementations en vigueur et du mécanisme économique élimine d'abord les entreprises commerciales à mauvais rendement. C'est, pour 1948, le seul espoir d'un redressement sain.

8. — *Les ressources extérieures*

Le commerce extérieur de la France a beaucoup moins évolué depuis un an qu'on aurait pu le croire en écoutant les doléances des professionnels.

Les importations se maintiennent pratiquement à la valeur mensuelle de 30 milliards de francs représentant 3 millions et demi de tonnes, et les exportations à 17 ou 18 milliards représentant onze à douze cent mille tonnes.

Le déficit accumulé est de 130 milliards de francs pour l'année. Cependant la Commission du Bilan fait état d'un déficit de l'ordre de 190 milliards. La différence en est, pour la plus grosse part, due au règlement de commandes précédentes.

Nous avons vu, il y a trois mois, qu'en octobre nos crédits extérieurs étaient épuisés et que le stock d'or de la Banque de France était de 392 tonnes. Bien des espoirs se sont depuis révélés vains, en particulier les crédits de l'Export-Impork Bank annoncés par M. Bidault et ceux de la Banque Internationale qui a retardé l'étude d'un second prêt pour la France.

La France a vécu au jour le jour en octobre, novembre et décembre, sur des fonds de tiroirs, notamment le paiement de l'entretien des troupes américaines en France, qui nous a procuré 50 millions de dollars (quinze à vingt jours de déficit), et un crédit de la Federal Reserve Bank de 82 millions de dollars (presque un mois de déficit), gagé sur de l'or récupéré à point nommé (cette coïncidence n'est peut-être pas tout à fait l'effet du hasard) sur les Allemands. Il s'agissait d'une restitution d'une partie de l'or de la Banque de Belgique livré pendant la guerre par le gouvernement français qui l'avait en gage. Ayant indemnisé les Belges en nature, la France avait droit à la restitution en provenance de l'Allemagne.

Ces palliatifs nous ont amené jusqu'au commencement de décembre, date à laquelle le Sénat et la Chambre, sans être d'accord sur le montant exact d'une aide intérimaire qui nous permettrait d'attendre le 31 mars, date d'exécution du Plan Marshall, avaient néanmoins fait connaître par leur vote de leurs commissions que le chiffre correspondant serait compris entre

280 millions de dollars (Chambre) et 328 millions de dollars (Projet Marshall adopté par le Sénat).

Ces prises de position ont permis au gouvernement américain de passer vers le 5 décembre aux mesures pratiques. Il était temps : depuis huit jours, commandes et règlements étaient très ralentis.

C'est dans cette atmosphère de précarité des ressources extérieures que s'est terminée l'année 1947. Il semble que l'année 1948 doive nous apporter des assurances plus importantes.

II. — L'emploi des ressources

1. — *Distribution des produits industriels*

L'année 1947 a été marquée par une offensive des partisans de la liberté contre ceux de la réglementation.

A vrai dire, les résultats obtenus n'ont pas été le triomphe d'une lutte acharnée : quand une production déterminée atteignait un certain niveau, liberté était donnée au produit; ceci ne veut pas dire que ceux qui réclamaient la liberté plus tôt avaient raison.

La production ayant atteint le niveau de 1938, le seul obstacle à un échange normal de produits était la constitution excessive de stocks. C'est pourquoi la remise en liberté de certains échanges n'a été possible qu'accompagnée d'une politique de restriction de crédits. On eût pu croire en octobre que le retour à la liberté allait être complet : le bastion du textile avait été emporté en juin, celui des pneus en septembre. Toutefois, le palier imposé à la montée de la production a empêché d'augmenter le secteur libre.

2. — *Ravitaillement*

C'est également vers la liberté qu'on s'est orienté pour le ravitaillement, partout où la récolte était bonne : il en a été ainsi pour le vin et, bien que plus provisoirement peut-être, pour la viande. Les abatages de viande dans le département de la Seine se maintenaient à plus de 3.610 tonnes par semaine en fin d'année. Restent dans le secteur réglementé essentiellement le pain et les matières grasses, ces dernières, surtout le lait, pour un temps assez long.

L'accession d'une nouvelle équipe au ministère de l'Agri-

culture et le changement de climat des relations extérieures vont probablement permettre d'essayer les méthodes des importations massives. Mais tant que nous n'aurons pas une bonne récolte, les solutions de répartition en matière alimentaire devront être cherchées au jour le jour.

3. — *Santé et population*

Que la répartition soit améliorée, c'est-à-dire la consommation augmentée, c'est un fait qui ne laisse aucun doute malgré les doléances générales. L'état démographique et surtout sanitaire en ferait preuve. Le dernier recensement des naissances vivantes dans le département de la Seine donne des chiffres très élevés : 195 pour 10.000 au troisième trimestre et 181 en octobre. Les chiffres respectifs étaient 122 et 114 en 1938. Cela confirme les résultats du premier semestre laissant présager pour 1947 une deuxième année successive de très forte natalité.

La mortalité infantile de 5,1 % par mois du premier semestre est remontée à 5,8 % en octobre contre 4,9 % en 1938. Par contre, la mortalité générale était par mois de 0,85 au troisième trimestre contre 1 % en 1938. Elle s'était relevée saisonnièrement en octobre à 0,98 %.

Ces chiffres doivent être appréciés tenu compte de l'importance dans le calcul de la mortalité générale de la mortalité infantile frappant plus d'enfants de moins d'un an en 1947, puisque le nombre de ceux-ci dans une tranche de 10.000 habitants a augmenté de 50 %. Jamais donc l'état sanitaire n'a été aussi bon en France.

III. — Le circuit de l'argent

1. — *Prix et salaires*

L'année 1947 a vu se développer l'expérience Blum pendant le premier semestre. Puis la disparité entre la production industrielle augmentant (distribuant donc plus de revenus) et la production agricole que l'été avait relevée insuffisante furent, au second semestre, la cause d'une reprise de la hausse des prix. Tels sont les aspects principaux des douze mois que l'on pourrait nommer d'une formule concise : « de Blum à Mayer ». C'est en effet jour par jour, du 1er janvier au 31 décembre 1947, que

s'est déroulée cette expérience économique de stabilisation des prix.

Les mouvements des divers prix peuvent être résumés par le tableau suivant en prenant 100 comme base en *janvier 1947* :

	Prix de gros des produits		*Prix de détail à Paris*
	industriels	*alimentaires*	(*seulement alimentaires*)
Janvier.....	100	100	100
Juillet.....	104	99	112
Octobre ...	114	143	148
Novembre..	132	143	156
Décembre..	132	144	158

Ces chiffres globaux montrent mieux que quelques exemples montés en épingle l'évolution des prix :

1° de janvier à juillet, la stabilisation relativement effective ;

2° de juillet à octobre, les prix agricoles accusent une montée brusque ;

3° d'octobre à novembre, les prix industriels montent sous l'effet de plusieurs mesures dont la suppression des subventions sur les matières premières. Grâce aux efforts de M. Moch et au système double-étiquette, les prix aliméntaires ne montent pas trop ;

4° de novembre à décembre, les prix sont restés constants.

A noter que cette année les loyers participent au mouvement, mais n'ont pas rattrapé leur retard.

On était donc à la fin de l'année à l'indice 150 par rapport aux commencement pour l'ensemble des prix. Si l'on prend des repères absolus et que l'on raisonne sur des chiffres approchés, on peut dire que les indices par rapport à 1938 étaient de 1.000 pour les produits industriels et de 1.400 pour les produits agricoles.

Dans quelle mesure les autres éléments de la vie économique ont-ils suivi ce mouvement de hausse ?

Les indices de salaires sont très difficiles à calculer, car il y rentre à diverses époques des éléments qui ne sont pas comparables. On peut seulement signaler que l'indice des salaires calculé par le ministère du Travail sur la base de 1946 était le suivant :

Avril	147
Juillet	155
Octobre	179

En décembre, tous les travailleurs ont reçu une indemnité de 1.500 francs. Les prestations familiales n'ont pas subi intégralement la hausse des salaires. Il semble bien qu'au total l'indice de revenu des salaires a été légèrement inférieur à celui des prix par *rapport au début de l'année 1947*.

Les prix de valeurs dites refuges ont beaucoup moins monté ! Pendant toute l'année, les cours de la Bourse des valeurs mobilières ont été à peu près constants sans hausse ni baisse, et l'indice général des valeurs à revenu variable termine, après une légère baisse en décembre, aux environs de l'indice 1.200 par rapport à 1938, c'est-à-dire moins haut que l'indice de gros des produits agricoles !

Il en est à peu près de même des devises de l'or. Malgré quelques mouvements brusques en cours d'année, leur valeur est à peu près constante et s'établit à 3.700 pour le napoléon, 720 francs pour la livre-billet, 310 francs pour le dollar-billet et 75 francs pour le franc suisse.

C'est une chose assez curieuse que cette stagnation des valeurs refuges, de quelque nature qu'elles soient; et il est difficile de l'expliquer.

La circulation des billets est passée de 722 milliards au début de l'année à 906 milliards en fin d'exercice, soit une augmentation de 39 % et à peine l'indice 900 par rapport à l'avant-guerre.

Enfin, sur le marché de l'argent on doit noter un renchérissement de l'argent à long terme : l'année dernière il était courant d'escompter à 4 % au pair à 96 % du prix d'émission. A la fin de cette année, il fallait consentir 5 %.

Pour appeler les choses par leur nom, la situation de l'économie française à la fin de 1947 avait plutôt un caractère déflationniste : les prix étaient montés plus que les revenus. En décembre, par l'effet des grèves qui ont diminué les revenus, ils n'ont pas pu aller plus loin.

Avec un recul, la situation apparaît plus claire. La suppression des subventions, opération saine en elle-même, et la mauvaise récolte avaient fait monter de deux crans les indices, mais il n'y avait aucunement d' « inflation galopante » en 1947. Il n'est qu'à voir le mouvement d'arrêt de décembre.

2. — *Les finances publiques*

Cependant les divers gouvernements ont agité le spectre de l'inflation et la doctrine de l'équilibre budgétaire a fait pendant

le cours de l'année 1947 un progrès considérable. Elle a suscité le Comité d'assainissement et une Commission du Bilan national qui a résumé comme suit les comptes de l'État pour 1947 :

DÉPENSES

		(*en milliards de francs*)
1° *Dépenses courantes :*		
a) Dépenses civiles	personnel	154
	matériel	60
b) Dépenses militaires	personnel	160
	matériel	72
2° *Investissements :*		
a) Reconstitution de la flotte de commerce		25
b) Investissement	civil	58
	militaire	9
3° *Transferts :*		
a) Intérêt de la dette publique		43
b) Amortissements de la dette publique		20
c) Prestations sociales		77
d) Dommages de guerre		128
e) Avances diverses du Trésor		47
f) Subventions et déficit des entreprises nationalisées		97
		950

Les recettes ont été en comparaison de :

Impôts :	
directs	153
indirects	300
sur le capital	95
revenus divers	72
	620
Déficit	330

A ce déficit qui contient celui des entreprises nationalisées,

s'ajoutent ceux des autres parties du secteur public évaluées à peu près comme suit :

	(*en milliards de francs*)
Déficit d'État	330
Collectivités locales	45
Établissements administratifs	10
Déficit total	385

La même Commission s'est penchée sur le fonctionnement de la Sécurité sociale au sujet de laquelle elle a donné les éléments suivants pour le régime général :

	(*en milliards de francs*)	
Recettes :		
Cotisation ouvrière	46	
Cotisation patronale	153	
Impôts affectés	17	
Total		216
Dépenses :		
Prestations	190	
Action sanitaire	10	
Total		200
		16

Le budget de la Sécurité sociale s'est donc soldé par un léger excédent qui a profité à l'État.

Il est à remarquer que ces chiffres ne mesurent pas l'ampleur des transferts sociaux. Il faut y ajouter des régimes spéciaux de retraites privées (40 milliards environ) et l'ensemble des dépenses sociales de l'État dont on a vu le montant plus haut (environ 80 milliards).

Comment le déficit de 380 milliards a-t-il pu être absorbé ? La moitié environ a été comblé par les recettes de l'Impex, c'est-à-dire que notre déficit extérieur a eu comme conséquences de résorber des billets sur le marché. Un peu moins de l'autre moitié, soit 160 milliards, a été financée en fait par une augmentation de la circulation monétaire. On sait que le gouvernement

Mayer est parti en guerre contre le déficit budgétaire : nous traiterons de ces problèmes dans notre prochaine chronique et nous y ferons le point des résultats acquis.

Conclusion

Jamais les bénéficiaires d'évolution économique heureuse ne le reconnaissent. C'est une loi générale que se plaît à souligner M. Sauvy et qui joue pleinement en 1947, année de relèvement. Par contre, toute rechute est cruellement sentie : ainsi en est-il pour le pain et pour le lait.

Vue de la tour d'ivoire de l'économiste, l'année qui vient de s'écouler est donc en fait une bonne année. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas été appréciée ?

C'est que les grands bouleversements détruisent cette « grandeur économique » dont parle M. Baudin et qu'utilisent l'ensemble des consommateurs pour mesurer leur « demande » par rapport à leur sort de l'année passée.

Personne ne se rappelle plus les multiples souffrances de l'année 1938; on se réfère aux gens qui mangeaient à leur faim, mais on ne se réfère pas aux autres. En réalité, une année moyenne comporte pas mal de déficiences. Et puis il y a l'éternelle dévaluation des grades et des appellations qui donne à chacun l'illusion qu'il est plus haut placé dans l'échelle sociale.

Bien sûr, les paysans ont plus que leur part dans ce renouveau, mais la portion des citadins n'apparaît congrue qu'en raison de ce qu'ils espèrent. C'est parce que nos réformes sociales ont réussi que nous ne nous satisfaisons pas de ce que nous avons. Ce mécontentement même est un bon signe : un peuple n'a que le niveau de vie qu'il exige. A ce moment-là, d'ailleurs, le chômage commence généralement à sévir.

L'année 1948 se présente donc sous de bons auspices : c'est une année d'expansion qui peut porter l'économie française fort en avant et qu'une légère inflation ne gênerait pas du tout. Peut-être serons-nous ignorants de ces aises. N'empêche que dans quelques années les braves gens diront dans les offices de placement : « 1948, c'était la bonne année, j'avais un bon travail et je nourrissais ma famille. Et tenez, même en 1947... »

Jacques Dumontier.

EN LISANT LES REVUES

Que notre lecteur veuille bien se reporter aux extraits de revues du mois de janvier. L'inventaire d'aujourd'hui ne prendra sa force que s'il est rattaché au discours de Jdanov, qui plaçait la Chine dans le camp des États-Unis.

Tactiques du communisme chinois.

Un bien intéressant article du P. O. Brière, malheureusement un peu ancien (21 septembre 1946), dans le *Bulletin de l'Université Aurore* (des Pères Jésuites à Shanghaï) : « Les vingt-cinq ans du parti communiste chinois (1921-1946). » Mais nous savons si peu de choses du communisme en Chine.

Le parti communisme y fut fondé officiellement sous l'impulsion de Chen-Tu-Shih, professeur à l'Université de Péking. Avec Mao-Tse-Tung et Li-Li-San, d'abord ses alliés, ensuite ses adversaires acharnés, Chen-Tu-Shih est une des figures les plus marquantes du communisme chinois :

Si l'on veut des comparaisons pour situer les trois chefs les plus influents qui aient dirigé le parti communiste chinois, il faudrait dire que Chen-Tu-Hsiu fut le Lénine chinois, comme on l'a appelé quelquefois, mais la comparaison n'est qu'extérieure, car si Chen-Tu-Hsiu fut le créateur du parti, il n'avait ni le génie ni l'audace de Lénine; évincé du parti par une autre faction, sa mémoire est à jamais en exécration parmi les communistes chinois. Le rapprochement entre Li-Li-San et Trotzky s'impose beaucoup plus, et leur destin se ressemble. Quant à Mao-Tse-Tung, on peut bien lui décerner le titre de Staline chinois sans forcer la note. Des trois leaders chinois, il montra plus d'audace que Chen-Tu-Hsiu et plus de flair politique que Li-Li-San; il comprit le mieux comment adapter le communisme aux conditions de la Chine. Tandis que ses devanciers s'appuyaient avant tout sur le prolétariat urbain, lui, au contraire, avec une ténacité qui devait vaincre toutes les oppositions, mit l'accent sur la politique agraire.

Laissons de côté l'action de Li-Li-San, cet ancien étudiant revenu de France, qui, dominant le parti de 1929 à 1931, jugea la situation révolutionnaire en Chine plus mûre qu'elle n'était, voulut agir par la terreur, et fut ramené à la raison à la fois par ses échecs et par l'autorité soviétique (15 janvier 1931).

Le duel Chen-Tu-Hsiu, Mao-Tse-Tung, nous montrera que, sous tous les méridiens, la dialectique tactique du communisme est toujours la même. En 1922, Chen-Tu-Hsiu, néophyte, brûlait de réaliser au plus tôt certains buts essentiels du communisme, mais telle n'était pas l'avis de la « Troisième Internationale », qui imposa l'alliance avec le kuomintang et délégua M. Joffe à cet effet. Ce fut la célèbre déclaration du 26 janvier 1923 :

Le Dr Sun-Yat-Sen tient que l'ordre communiste ou même le système soviétique ne peut être introduit actuellement en Chine parce qu'il n'y a pas les conditions requises pour établir avec succès le communisme ou le bolchevisme. Cette opinion est entièrement partagée par M. Joffe, lequel pense que le problème le plus pressant pour la Chine est d'achever son unification nationale

... Peu après l'entrevue, Sun-Yat-Sen obtenait des conseillers soviétiques pour réorganiser le kuomintang. Aussitôt, tout un flot d'agents russes, sous la direction de Borodine et Gallen, venait déferler sur Canton, à l'automne de la même année.

Mais les choses se gâtèrent en 1927. Le kuomintang avait de bonnes raisons de suspecter la bonne foi de ses alliés communistes. Ceux-ci, en plusieurs endroits, jugèrent qu'il n'était plus nécessaire de jouer

la comédie de la soumission et se révoltèrent. Après l'insurrection de Canton, sa reprise et les représailles atroces exercées par les deux groupes ennemis, la rupture fut complète. Chen-Tu-Hsin, toujours partisan de la collaboration, fut dépossédé et remplacé par Mao-Tse-Tung. (Nous ne revenons pas sur l'épisode Li-Li-Tsan.) Alors naquit l'état du Kiangsi (décembre 1929), dont il n'est pas sans intérêt d'indiquer les méthodes d'organisation :

La tactique du parti communiste russe, qui est arrivé au pouvoir grâce surtout au soutien de la classe paysanne, à laquelle il avait promis toute la terre, fut strictement suivie par le parti communiste chinois. Cette tactique démagogique a surtout porté ses fruits dans les provinces qui ont le plus souffert des guerres civiles et où le paupérisme était le plus répandu dans les masses.

Quand les troupes rouges ont pris possession d'un district, leur premier acte est la convocation d'une assemblée générale des délégués du peuple pour élire un gouvernement. Mais les candidats fonctionnaires ont été préalablement choisis par les chefs communistes parmi les sympathisants, et, une fois élus, ils restent sous le contrôle vigilant des sections ou cellules du parti. A tous les échelons de l'administration, il en va ainsi.

L'administration établie, le premier acte législatif des Soviets est de promulguer un décret ordonnant la destruction de tous les documents, titres, contrats, relatifs aux propriétés foncières, la confiscation de la terre des « landlords » et des paysans aisés, leur répartition entre les mains de la population pauvre, l'abolition des taxes perçues par les anciennes autorités. La distribution des terres s'effectue au prorata des membres de chaque famille. En outre, le parti pousse à l'organisation d'unions paysannes, composées de paysans pauvres et moyens, qui servent de moyen de pénétration au sein de la population agricole. Les membres les plus radicaux de ces unions paysannes sont organisés en « comités d'indigents » avec la charge de protéger les intérêts du prolétariat rural. Enfin, ces comités sont contrôlés à leur tour par des cellules communistes établies en leur sein. Bref, l'armature administrative et le contrôle est des plus solides. L'emprise du parti est absolue.

Vu la situation particulière du communisme chinois, le parti ne s'appuie qu'avec hésitation sur les masses ouvrières, car jusqu'ici les villes soviétiques ont été des localités peu importantes, où ne se trouvent pas de grandes entreprises industrielles.

... Toutes les grandes entreprises industrielles et commerciales sont nationalisées, ainsi que les banques et établissements de crédit. Les commerçants-détaillants et les artisans ne sont pas molestés au début, mais, par la suite, ils sont l'objet de toutes sortes de persécutions : ils s'écroulent sous le poids des impôts, et ce qui reste du commerce individuel passe entre les mains des petits marchands ambulants, assimilés au prolétariat.

En fait d' « œuvres sociales », le parti transforme les hôpitaux en dispensaires gratuits, si c'est possible; il crée en outre des coopératives de consommation, des établissements d'amusement, des théâtres populaires. Tous les édifices du culte, pagodes, temples, églises, sont transformés en cercles ouvriers ou autres établissements d'utilité publique.

Mais il est tout naturel de comprendre que l'une des plus grandes préoccupations du parti, c'est l'éducation de la jeunesse. Toutes les écoles deviennent des « écoles prolétaires » où l'enseignement est léniniste, athée avant tout.

Nous ne nous arrêterons pas sur l'ensemble des campagnes où devaient s'opposer, de novembre 1930 à octobre 1935, les deux armées chinoises. A cette date, les communistes, au prix de pertes considérables (80.000 sur 100.000), avaient atteint le Shensi. Nouveau tournant dans la politique chinoise : nous sommes revenus au temps du patriotisme et de la lutte nationale contre le Japon :

C'était donc leur avantage de souhaiter une nouvelle guerre totale contre le Japon, qui leur permettrait non seulement de refaire leurs forces, mais encore de développer au plus haut point leur potentiel. A leur arrivée au

Shensi, ils étaient épuisés, aussi fallait-il à tout prix détourner l'attention du gouvernement central.

En harmonie avec ce nouveau mot d'ordre général, ils adoucirent considérablement leurs méthodes de soviétisation. La confiscation des terres fut presque abandonnée. Il est vrai que le Shensi septentrional, étant très pauvre, ne se prêtait pas à cette politique, car les grandes propriétés y étaient rares. On ne toucha pas à diverses catégories de gens qui étaient naguère molestés, on ne s'en prit qu'aux très grands propriétaires. De même, le commerce et l'industrie privés eurent des libertés inconnues naguère au Kiangsi; même les chambres de commerce reçurent la permission d'exister. Les ouvriers — la classe « chérie » entre toutes pourtant — ne purent s'immiscer trop dans le contrôle de la production. Dans l'administration, on permit à la bourgeoisie urbaine de participer au gouvernement à côté des trois catégories habituelles, paysans, ouvriers, soldats. Enfin, la politique étrangère fut aussi révisée : on ne molesta plus indistinctement les étrangers et on accepta de collaborer sur certaines bases avec les nations antiimpérialistes.

Le Komintern, au cours du septième congrès de la Troisième Internationale, approuva ce renversement d'attitude, car la situation internationale devenait de plus en plus menaçante, à la suite du pacte antikomintern (25 novembre 1936) de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon; il fallait faire cesser la guerre civile en Chine, afin d'opposer celle-ci au Japon; et donc demander aux Soviets chinois de trouver un terrain d'entente avec le gouvernement national en sacrifiant pour un temps certains points essentiels du programme marxiste.

Tout faillit échouer, car le Japon n'avait pas encore commencé les opérations militaires, et même le premier ministre japonais fit à cette époque « un geste amical envers la Chine en l'invitant à resserrer les liens culturels et économiques entre les deux pays ». Heureusement pour le camp rouge, éclatèrent quelques mois plus tard les incidents de Lukuchiao et de Shanghaï (1937). Officiellement, communistes et kuomintang continuèrent jusqu'à la défaite du Japon. Mais

jamais, à aucun moment de la guerre, les communistes n'ont livré aux Japonais de grande bataille rangée, nécessitant de la part de leur adversaire un grand déploiement de forces; tout l'effort de la guerre, toutes les opérations offensives ou défensives entreprises sur une vaste échelle ont été supportées par les armées kuomintang.

... Nous ne voulons pas dire que, à l'occasion, tel groupe communiste isolé, admis à combattre à côté du kuomintang, ne se soit pas comporté bravement; mais ce ne fut le fait que de quelques détachements symboliques. Les troupes communistes se réservaient pour une cause plus haute à leurs yeux que la défense du territoire national. Convaincus que l'agresseur serait un jour obligé de retourner vaincu dans ses foyers, les Rouges préparaient surtout l'après-guerre.

Politiquement, on maintenait, en accord avec le kuomintang, l'idéologie d'un tridémisme,

tel qu'on le trouve dans quelques-unes des œuvres de Sun-Yat-Sen.

La Chine doit passer nécessairement par plusieurs étapes avant de parvenir au stade du paradis terrestre socialiste. On peut ranger en effet en deux groupes toutes les espèces de révolution : l'une est la révolution démocratique, l'autre la révolution socialiste. La Chine n'est pas encore mûre pour l'ère socialiste, elle doit au préalable traverser l'étape démocratique. Seulement, cette révolution démocratique n'est plus la révolution de 1789 en France, du XVII[e] siècle en Angleterre, de 1911 en Chine, qui naquirent au moment du capitalisme en pleine croissance; à la Chine, il faut une révolution néo-démique, analogue à la révolution russe de février 1905, effectuée à l'époque de l'impérialisme, c'est-à-dire, en bonne doctrine marxiste, à l'époque du capitalisme décadent. L'une est la démocratie capitaliste, l'autre est la démocratie socialiste, l'étape de transition. La révolution chinoise en cours n'est pas l'affaire d'un pays en particulier, elle est un anneau de cette immense chaîne de la révolution mondiale, commencée par la révolution russe d'octobre 1917.

« Assurément, le socialisme est un stade bien supérieur au néo-démisme; nous le réaliserons un jour, mais les conditions actuelles ne permettent pas encore d'y songer. » Pourquoi ? Parce qu'en Chine subsistent encore bien des survivances du passé obscurantiste, obstacle au progrès social; de plus, la Chine n'a pas encore la pleine indépendance politique qui lui permette ses coudées franches. La révolution néo-démique a pour mission de faire parvenir les théories de Sun-Yat-Sen à leur plein épanouissement, car la triple révolution nationale, politique et sociale prônée par le « père de la patrie » n'a pas encore été achevée.

Attitude qui ne peut être même commentée que par les déclarations faites par Mao-Tse-Tung à un journaliste américain, Haldore Hanson :

Le parti communiste n'a pas cessé d'être communiste. Notre but final est inchangé. Mais les forces de la révolution se sont récemment modifiées et nous devons changer notre programme en harmonie avec cette évolution. Il y a dix ans, le principal ennemi des masses chinoises était le landlord et l'usurier, ou, en d'autres termes, les forces féodales. Il fut alors nécessaire de diviser la propriété privée et de tuer les propriétaires terriens pour affaiblir les forces de la réaction. Mais graduellement le danger d'une invasion japonaise a rejeté dans l'ombre les maux du féodalisme chinois. Vous avez pu voir de vos propres yeux que la terreur inspirée par l'armée ennemie dépasse de loin l'oppression des seigneurs féodaux. Notre objectif immédiat est de libérer la Chine de sa situation de semi-colonie. C'est la phase actuelle de la révolution chinoise. Les forces révolutionnaires incluent les paysans avant tout, mais aussi les landlords et les capitalistes. Voilà ce que nous appelons le Front national uni.

On sait en effet que, depuis 1946, la lutte entre les deux armées chinoises a recommancé...

The Economist, du 20 décembre, nous donnait quelques détails sur la guerre qui se déroule actuellement en Chine et qu'il appelle, pour la distinguer de la « guerre froide », la « guerre tiède » :

La guerre en Chine peut être comparée à une partie d'échec dans laquelle les blancs n'auraient ni roi ni reine, mais cependant la possibilité de gagner de la façon ordinaire par « échec et mat », tandis que les noirs pouvaient seulement l'emporter — étant donné l'absence du roi blanc — en prenant toutes les pièces. Le gouvernement de « Nanking » perd le jeu s'il perd sa capitale (ou Shanghaï), tandis que les communistes ne peuvent être battus par la perte d'aucune de leurs places; la capture de leur ancien quartier général à Yenan par les forces du gouvernement n'a fait pour eux aucune différence. En dehors de la Mandchourie du Nord, la puissance communiste a essentiellement un caractère de guérilla... Le résultat d'une pareille guerre est l'impossibilité d'une décision militaire à l'échelon national ?

Cependant, ce n'est pas la guerre purement chinoise, et derrière les adversaires on devine la présence des deux seuls « Grands ». Présence discrète cependant, car,

d'un point de vue russe, une aide matérielle de trop grande envergure aux communistes supprimerait l'apparence de non intervention que les Russes ont su garder depuis leur évacuation de la Mandchourie, et provoquerait une reprise d'aide des armes américaines à Nanking sur une échelle encore plus formidable que celle d'autrefois..

... En Mandchourie, cependant, la situation est différente, car les communistes y sont non seulement aidés par l'amicale occupation russe, mais ne cesse d'être en relations spéciales avec les autorités russes à Port-Arthur et à Dairen, et dans l'aménagement des chemins de fer mandchouriens.

Quant aux Américains, ils craignent de voir tout à la fois une aide trop importante discréditer le gouvernement de Nanking aux yeux des Chinois, toujours hostiles à l'étranger, et les fonds envoyés servir à tout autre chose qu'au but prévu.

A la recherche d'un homme nouveau.

La lutte menée en Chine n'est qu'un exemple de tant d'autres commencées sur toute la planète. Comment ne pas y reconnaître que l'avenir de l'homme s'y trouve engagé ? Non seulement en ce sens que des luttes menées aujourd'hui résulteront pour de longs siècles les conditions de vie de ceux qui naîtront et œuvreront sur notre planète, mais en ce sens aussi que ceux qui se sont donnés à ce travail de titans sont animés d'une conception de l'homme. Les chrétiens, qui devraient avoir l'intelligence de l'homme que leur foi enseigne, n'ont pas le droit d'être absents de cette ambitieuse réalisation. A ce sujet, nous devons conseiller la lecture du très bel article du P. de Lubac (*Études*, octobre et novembre 1947). Cette étude donne à la leçon professée à la dernière Semaine sociale un magnifique épanouissement. Citons-en quelques lignes de l'introduction :

La Providence n'est pas le Destin; elle est la force qui l'a vaincu. Soumission à la Providence n'est pas abandon à la Fatalité. L'homme n'est pas placé dans l'univers comme une chose parmi les autres choses. Il n'y est pas non plus installé pour en jouir passivement, comme si tout avait d'abord été achevé sans lui. Il est créé, nous dit la Genèse, « à l'image de Dieu ». Tel est le premier enseignement de la Bible à son sujet. A l'image de Dieu, qu'est-ce à dire, sinon d'abord à l'image du Créateur ? Il devra donc l'imiter à sa manière pour dominer la nature. Ce trait n'est sans doute pas le seul, ni le plus important; mais il est pour ainsi dire le plus immédiat, et c'est l'un de ceux que la tradition des Pères d'Antioche développait de préférence. « Il faut, commente Claudel à son tour, que la nature jusqu'au fond de ses entrailles entende cet ordre que nous apportons au nom de son Créateur. » Authentiquement biblique et chrétienne, l'idée ne pouvait cependant être exploitée à fond tant que l'homme n'avait pas entre ses mains l'outil que la science vient de lui donner. Mais, en principe, il le savait déjà. En deux petits mots, devenus combien plus évocateurs depuis que nous apprenons à connaître notre lointain passé et les premières étapes de notre histoire, saint Thomas d'Aquin nous ouvre ici une grande perspective : *Habet homo rationem et manum*. Raison et main : si le Créateur nous a doués de ce double instrument, merveilleusement agencé, est-ce simplement pour nous permettre de résoudre par un détour les problèmes que la nature résout directement pour l'animal ?

Citons aussi, après la pénétrante critique du marxisme dont l'apport « grandiose » ne saurait être nié, mais qui, ayant « bien vu le terme », s'interdit « d'y jamais atteindre, en méconnaissant la voie ». C'est manquer de réalisme que de céder à un « optimisme injustifié », et de ne pas voir que « le mal actuel de l'homme ne se réduit pas à quelque mauvaise organisation de la cité ». Le chrétien doit avoir conscience par sa foi de la misère et de la grandeur de l'homme. Cette conscience lui dicte les lois de son action :

Il en va de l'Humanité, prise en bloc, comme de chaque individu. Qu'elle se développe indéfiniment dans son ordre, qu'elle franchise des seuils de plus en plus élevés : elle ne saurait s'achever sans une opération — ou une « passion » — tout autre : un retournement de tout l'être, un mystérieux passage par la mort, une reprise et une refonte qui ne sont autre chose que la metanoia évangélique. Comme il fallait consentir à être né, il faut maintenant consentir à mourir. Si nul ne doit s'évader de l'humanité pour une destinée solitaire, l'humanité tout entière doit mourir à elle-même en chacun de ses membres pour vivre, transfigurée, en Dieu. Tel est le premier et le dernier mot de la prédication chrétienne. Telle est la loi qui s'impose à l'humanité en tout homme, — car chacun est responsable de tous, porteur, pour sa part, du destin de tous. La loi, si l'on accepte l'expression, de l'humanisme chrétien, qui ne peut être qu'un humanisme converti.

21 décembre. — *Paris :* Arrivée du « train de l'amitié », envoyé par les Américains. — *Nankin :* Fin de la « période de tutelle » du Kouomintang.

22 décembre. — *Rome :* La constitution de la République italienne est votée.

23 décembre. — *Paris :* Le gouvernement donne tous pouvoirs à M. Bollaert pour poursuivre les négociations de paix, le gouvernement Ho Chi Minh étant exclu. La loi sur le prélèvement exceptionnel et la loi sur l'emprunt sont votées par l'Assemblée nationale. — *Washington :* M. Truman signe la loi sur l'aide intérimaire aux pays d'Europe.

24 décembre. — *Athènes :* Le général Markos constitue un gouvernement composé de rebelles.

25 décembre. — *Athènes :* Attaque rebelle contre Konitsa. A Athènes, arrestation de communistes. — *Varsovie :* Les socialistes repoussent la fusion avec les communistes. — *Jérusalem :* Nombreux engagements entre Juifs et Arabes.

26 décembre. — Première conférence de presse de *Force Ouvrière*.

27 décembre. — *Paris :* A l'Assemblée nationale, reconduction du budget de 1947 et vote de la loi sur les loyers. — *Londres :* Signature d'un traité commercial anglo-soviétique.

28 décembre. — *Paris :* Au comité national du M.R.P., M. Robert Schuman dénonce le caractère insurrectionnel de l'agitation communiste. Des inondations causent d'importants dégâts dans l'Est. — *Sofia :* M. Obbov est éliminé de la direction du parti agrarien qui approuve la déclaration du Kominform. — *Alexandrie :* Mort de l'ex-roi Victor-Emmanuel III. — *Téhéran :* M. Hakimi constitue le nouveau cabinet.

29 décembre. — *Madrid :* Agustin Zoroa et Lucas Nuno sont exécutés. — *Athènes :* Les rebelles pénètrent dans Konitsa.

30 décembre. — *Londres :* Les Trade-Unions se prononcent contre tout blocage rigide des salaires. — *Bucarest :* Abdication du roi Michel. Proclamation d'une « république populaire ». — *Washington :* M. Truman signe le projet de loi pour la lutte contre l'inflation.

31 décembre. — Force Ouvrière et les syndicats autonomes décident de fusionner.

1er janvier. — *Paris :* Les textes relevant les salaires et les prix de nombreux produits sont publiés. Une circulaire détermine le nouveau régime de rémunération des fonctionnaires.

2 janvier. — Nouveau projet de loi sur le prélèvement exceptionnel. Signature des accords sur l'aide intérimaire des États-Unis à la France. — *Athènes :* Échec des attaques des rebelles contre Konitsa.

4 janvier. — *Saint-Étienne :* Discours du général de Gaulle. — *Milan :* Ouverture du congrès du parti communiste. — *Jérusalem :* Bombes sur Jaffa et Jérusalem, nombreuses victimes. — *Rangoum :* Proclamation de l'indépendance de la Birmanie.

5 janvier. — *Paris :* En cinq scrutins successifs, le projet sur le prélèvement exceptionnel est adopté. M. Le Léap remplace M. Léon Jouhaux comme secrétaire général de la C.G.T. — *Washington :* La « petite assemblée » de l'O.N.U. tient sa séance inaugurale. Les États-Unis décident de renforcer leurs effectifs en Méditerranée.

6 janvier. — *Paris :* Réélection de M. Léon Jouhaux à la présidence

du Conseil économique. La C.G.T. fixe à 11.600 francs le nouveau minimum vital. Meeting de protestation des commerçants contre les projets Mayer.

7 janvier. — *Paris :* Le gouvernement décide de prendre des mesures pour assurer en toutes circonstances l'ordre public. — *Genève :* M. Bollaert s'entretient avec Bao Daï.

8 janvier. — *Paris :* Sir Oliver Harvey, nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne, prend possession de son poste. — *Florence :* Acquittement, par la cour d'Appel, de l'écrivain Malaparte. — *Sofia :* La milice occupe des installations pétrolifères anglo-américaines.

9 janvier. — *Paris :* L'existence d'une lettre adressée par le sultan du Maroc à M. Vincent Auriol le 3 décembre n'est révélée que ce jour. — *Londres :* Déclaration de M. Bevin : les décisions de Francfort à propos de la bizone ne sont pas définitives.

10 janvier. — Réunion du bureau provisoire de « la troisième force ». Vingt mineurs sont tués dans un coup de grisou à La Petite-Rosselle. — *Londres :* Un traité d'alliance anglo-irakien est paraphé. — *Washington :* Des mesures sont prises pour éviter l'envoi d'équipements de radars en Russie.

11 janvier. — *Rome :* Nouvelle vague de grèves. — *Budapest :* Le secrétaire général du parti communiste déclare qu'il veut en finir avec l'opposition de l'Église catholique.

12 janvier. — *Dublin :* Dissolution du Parlement irlandais. — *Washington :* Démarche du gouvernement français à propos du régime de la bizone. — *New Delhi :* Gandhi entreprend un nouveau jeûne dans l'espoir de réconcilier Hindous et musulmans.

13 janvier. — *Paris :* Le discours d'ouverture de la session parlementaire prononcé par M. Marcel Cachin provoque de violents incidents. — *Genève :* Fin des conversations Bollaert-Bao Daï. — *Athènes :* Les troupes gouvernementales entreprennent une offensive près du mont Parnasse. — *Francfort :* Découverte d'un plan de sabotage attribué au Kominform prévoyant notamment des grèves dans la Ruhr. — *Bucarest :* Arrivée de M. Dimitrov pour la signature d'un traité d'amitié bulgaro-roumain.

15 janvier. — *Paris :* Nouvelles obstructions communistes à l'Assemblée nationale. — Installation du Bureau de l'Assemblée nationale. — *Londres :* Signature du nouveau traité anglo-irakien. — *La Haye :* Conclusion d'une trêve hollando-indonésienne.

16 janvier. — *Ruhr :* Grèves.

17 janvier. — *Washington :* M. Mendès-France consulte les dirigeants du Fonds monétaire international en vue d'une dévaluation du franc.

18 janvier. — *Ruhr :* Fin des grèves.

19 janvier. — *Lyon :* Mise en eau du barrage de Génissiat. — *Genève :* Rencontre entre M. Spaak et Léopold III. — *Washington :* Inde et Pakistan acceptent la création d'une commission chargée de régler leurs différends.

20 janvier. — *Paris :* Un arrêté gouvernemental fixe les salaires. — *Ruhr :* Nouvelles grèves. — *Rome :* Signature d'un traité commercial italo-suédois.

CULTURE

P. Henri-Simon. *Saint-Exupéry entre la Force et l'Amour.*

P. Driencourt. *A la Recherche d'Antoine de Saint-Exupéry.*

A. Lichnerowicz. *Qui est Bourbaki?*

Théâtre, H. Gouhier. *Musique,* E. Damais. *Cinéma,* J.-P. Chartier.

Le Mouvement littéraire, M. Carrouges. *Calendrier*

Qui est Saint-Exupéry ? Nous croyons le savoir, mais il faudra encore de nombreuses lectures de son œuvre, des analyses critiques, des souvenirs d'amis pour pénétrer l'apport à notre génération de l'homme quelque peu secret dont l'influence sur la génération montante ne fait que s'affirmer.

Mais qui est Bourbaki ? Question pour étonner ceux qui ne suivent pas avec attention le mouvement des mathématiques contemporaines, dont Bourbaki est une des énigmes les plus significatives.

SAINT-EXUPERY
ENTRE LA FORCE ET L'AMOUR

L'humanisme héroïque.

Ce qui est d'abord frappant dans l'œuvre de Saint-Exupéry, c'est un parti pris de montrer toujours des êtres sains et forts, aimant leur métier et la vie dangereuse. Bernis, dans *Courrier Sud*, est le seul qui ait l'air d'y apporter des tristesses de jeune homme et des mélancolies d'amant : l'amour l'a trompé, la religion l'a déçu, l'action le console. Les autres sont, comme les personnages de Kipling, des hommes qui trouvent dans le risque et l'aventure un bonheur qui n'a pas besoin d'excuse; et c'est ce que Gide voulait qu'on admirât en eux :

> Les faiblesses, les abandons, les déchéances de l'homme, a-t-il écrit dans la préface à *Vol de Nuit*, nous les connaissons de reste, et la littérature de nos jours n'est que trop habile à les dénoncer; mais ce surpassement de soi qu'obtient la volonté tendue, c'est là ce que nous avons surtout besoin qu'on nous montre.

Mais *Vol de Nuit* ne proposait pas seulement des exemples de vie héroïque : le problème moral de l'action s'y trouvait posé, ou, plus précisément, le problème des rapports de l'action avec l'amour des hommes. En effet, le héros de la nouvelle, ce n'est pas le pilote qui donne sa vie, c'est le chef qui la lui prend : c'est Rivière. Rivière est un créateur, et il a du créateur l'égoïsme lucide et dur. Rien ne compte à ses yeux que son œuvre : assurer le succès d'une compagnie de navigation aérienne; et, pour cela, maintenir les vols de nuit, dont il a été, contre tous, l'instigateur. Il devra donc envers tous user d'une discipline inflexible, châtier toute négligence, toute hésitation : on le voit congédier,

inexorable, un de ses plus vieux ouvriers qui a fait une faute dans le service, humilier son plus courageux pilote qui a eu un réflexe de peur, faire punir injustement pour rendre l'autorité plus redoutable :

Le règlement, pensait Rivière, est semblable aux rites d'une religion, qui semblent absurdes, mais façonnent les hommes... S'il châtiait ainsi tout retard, il faisait acte d'injustice, mais il tendait vers le départ la volonté de chaque escale; il créait cette volonté.

Tel apparaît Rivière à ceux qu'il commande; mais, s'il n'était que ce brutal exploiteur d'hommes, il inspirerait moins l'admiration qu'une espèce d'horreur; en tous cas, il n'y aurait ni drame ni problème. Le drame et le problème sont installés dans la conscience de Rivière parce qu'il aime les hommes. Il s'impose de le leur cacher, croyant que son autorité perdrait à l'expression de quelque tendresse ; et, d'ailleurs, il ne veut pas être obéi par amitié, estimant n'avoir droit, personnellement, à aucun sacrifice, mais par discipline et par devoir. Sa dureté est donc une attitude volontaire, une cuirasse meurtrissante. Mais surtout il y a en lui une angoisse : il a besoin de se prouver son droit de chef sur ces jeunes gens qu'il expose à la mort, sur ces bonheurs humains que fauche sa puissante volonté. Pour cela, il doit se construire une philosophie : nous l'appellerons un humanisme héroïque.

L'humanisme héroïque se caractérise en ce qu'il ne veut voir dans l'homme que le héros possible. Tandis que l'humanisme naturel reconnaît dans l'individu, quel qu'il soit, une valeur absolue dont nul ne peut opprimer le libre développement autant qu'il ne nuit pas l'ordre social, l'humanisme héroïque ne se reconnaît un devoir de justice et d'amour qu'envers cette statue idéale de l'homme qui veut se réaliser en chacun :

Les petits bourgeois des petites villes tournent le soir autour de leur kiosque à musique, et Rivière pensait : « Juste ou injuste envers eux, cela n'a pas de sens : ils n'existent pas. » L'homme était pour lui une cire vierge qu'il fallait pétrir. Il fallait donner une âme à cette matière, lui créer une volonté. Il ne pensait pas les asservir par cette dureté, mais les lancer hors d'eux-mêmes.

Telle est la première justification que Rivière se donne :

il oblige l'homme à se sauver, non pas au sens chrétien du mot, mais au sens nietzschéen, en se surmontant :

Rivière disait parfois : « Ces hommes sont heureux parce qu'ils aiment ce qu'ils font, et ils l'aiment parce que je suis dur. » Il faisait peut-être souffrir, mais procurait aussi aux hommes de fortes joies.

Et c'est ce que Gide admire en lui, Gide qui a toujours eu Nietzsche à un pôle de sa pensée, ayant Dostoïewski à l'autre, Gide, dont le Prométhée affirmait :

Je n'aime pas l'homme, j'aime ce qui le dévore.

Seulement, tout homme d'action qu'il fût, Saint-Exupéry, gidien en cela, demeurait un « perplexe », un « être de dialogue »; et son héros ne se rassure pas à si bon compte, ne se vide pas aussi facilement de pitié. Il doute, il souffre, et sa souffrance le rapproche des humbles; il se demande si les petits bourgeois autour de leur kiosque à musique n'ont pas, eux aussi, leurs drames, leurs amours, une âme. Surtout la visite de la femme de Fabien, maintenant qu'il le sait perdu, le bouleverse :

En face de Rivière se dressait, non la femme de Fabien, mais un autre sens de la vie... Cette femme parlait elle aussi au nom d'un monde absolu et de ses devoirs et de ses droits. Celui d'une clarté de lampe sur la table du soir, d'une chair qui réclamait sa chair, d'une patrie d'espoirs, de tendresses, de souvenirs. Elle exigeait son bien et elle avait raison. Et lui aussi, Rivière, avait raison, mais il ne pouvait rien opposer à la vérité de cette femme.

Devant ces sacrifices que sa dureté exige, Rivière se demande : au nom de quoi? Alors, il se découvre une autre justification : il a l'air de servir la mort, mais en fait il la combat. Ces doux bonheurs humains qu'il détruit sont fragiles, promis au vieillissement et à la poussière. A quoi bon l'amour? Il ne sauve pas de la mort. Mais l'action en peut sauver, si elle construit des choses qui survivent. Telles ces pierres que les anciens Incas ont jadis dressées sur la montagne, en contraignant des foules au dur labeur de les y porter, et qui témoignent aujourd'hui de leur civilisation :

Le conducteur de peuples d'autrefois, s'il n'eut peut-être pas pitié de la souffrance de l'homme, eut pitié immensément de sa mort. Non de sa mort individuelle, mais pitié de l'espèce qu'effacera la mer

de sable. Et il menait son peuple dresser au moins des pierres, que n'ensevelirait pas le désert.

Dans cette rhétorique, que l'ampleur et l'émotion de la pensée justifient, s'affirme la thèse morale de *Vol de Nuit*. Il y a une part durable de l'homme qu'il faut travailler à sauver contre lui-même; il y a « un devoir plus grand que celui d'aimer ». Et sans doute on admire Rivière, on approuve son éthique de créateur et de chef, et cette charité dure qui est respect de la noblesse de l'homme, non indulgence à ses infirmités. Pourtant, une inquiétude subsiste : la vérité de Rivière et la vérité de la femme de Fabien, le bonheur qui est action et puissance et le bonheur qui est tendresse et justice sont-ils deux mondes radicalement ennemis, deux absolus incommunicables? Oui, si, comme Rivière, on pose le conflit *abstraitement* entre la morale de l'action créatrice d'une part et la morale de pitié et d'amour d'autre part. Mais une solution se laisse entrevoir, si on le pose *concrètement*, entre les moyens et la fin de l'action, c'est-à-dire entre les sacrifices qu'elle coûte à l'humanité et les services qu'elle lui rend. Or ce problème d'évaluation, Rivière ne l'aborde jamais : à aucun moment, il ne discute la raison de son œuvre. Dans le succès de sa compagnie, quel est l'intérêt en jeu? Un intérêt général, une amélioration des conditions de la vie humaine? Un intérêt national, une victoire du pavillon? Un intérêt capitaliste, le triomphe d'une firme? Nulle part la question n'est posée, non plus que celle de savoir si l'Inca qui a fait mourir une foule pour dresser un temple a agi par prudence de roi ou fantaisie de tyran. Il semble à Rivière que l'œuvre se justifie en soi, parce qu'elle est quelque chose qui survit à l'homme, ou par sa finalité subjective, parce qu'elle impose à l'homme une discipline de dépassement, quoi qu'elle vaille par ailleurs dans les choses et quoi qu'elle coûte de violences, de cruautés, d'homicides et de ruines. Nous voilà bien près de l'héroïsme gratuit, cher à Montherlant, et de l'impasse du « service inutile », avec cette aggravation qu'ici le service n'est pas seulement accepté par celui qui le fournit, mais durement exigé des autres.

Ainsi, finalement, la loi de Rivière nous décourage; nous n'admettons point qu'au dessein orgueilleux du seigneur

il vaille *dans tous les cas* de sacrifier l'humble bonheur de la foule; et nous nous inquiétons de voir l'individu toujours traité comme l'instrument de quelque chose qui est au-delà de lui, et si peu comme le prochain, comme l'être précieux et unique qui mérite d'être aimé et sauvé pour lui-même. A force de tendre l'homme vers ce qui le dépasse, Rivière ne sent plus sa présence; il sort de l'humanisme par en haut, ce qui n'est pas vulgaire, mais il en sort néanmoins, et pour aller où ? On pressent à l'arrière-plan de sa pensée une espèce de panthéisme épique; il parle volontiers de l'*événement*, de la *vie*. La vie crée des choses nouvelles, et c'est elle qui doit avoir raison; le mal, c'est ce qui empêche ces choses d'arriver; l'homme puissant, c'est celui qui aide à leur éclosion, celui qui « *sert l'événement* ». Devant l'ouvrier à qui il refuse le pardon, Rivière pense :

Ce n'est pas lui que j'ai congédié ainsi brutalement, c'est le mal dont il n'était pas responsable, peut-être, mais qui passait, lui.

Et ailleurs :

Tous ces hommes, je les aime, mais ce n'est pas eux que je combats, c'est ce qui passe par eux... Ce sont les événements que je sers. Il faut que je forge les hommes pour qu'ils servent.

L'événement, la vie, — entités sans âmes, si vite changées en excuses de l'orgueil, en idoles sanglantes. Dans le regard de Rivière luit une terrible flamme : la frénésie des princes de la terre, toujours prêts à crucifier l'humanité sur l'idée qu'ils se font de sa grandeur.

*
* *

L'humanisme philanthropique.

Terre des Hommes n'est pas une réussite d'art égale à *Vol de Nuit* : un recueil de pages d'anthologie, plutôt qu'une œuvre construite. Mais la signification morale en est moins confuse et plus large. C'est le même problème qui est posé : celui de la valeur humaine de l'action; mais sous un autre

biais : tel qu'il se pose généralement pour celui qui agit, non pas précisément pour celui qui commande.

C'est surtout le livre d'un métier, le livre du beau métier d'aviateur. Dans l'omnibus de l'aube qui le ramène vers le terrain d'où il va prendre son vol pour l'Espagne et l'Afrique, Saint-Exupéry compare son sort à celui des petits fonctionnaires toulousains, pour un instant ses compagnons de route : et il se loue d'être celui qui lit son chemin dans les astres, en face de ceux en qui

la sécurité bourgeoise, les routines, les rites étouffants de la vie provinciale

ont à jamais endormi le musicien, ou le poète, ou l'astronome qui peut-être les habitaient d'abord. Au reste, l'avion n'est pas seulement l'instrument qui permet à l'homme d'explorer le ciel : il lui donne aussi la terre et le sens de la vérité. L'homme, en effet, ne comprend pleinement les choses qu'en agissant sur elles, c'est-à-dire dans son métier :

Les nécessités qu'impose un métier transforment et enrichissent le monde.

Ce qu'est l'outil pour l'ouvrier et la charrue pour le paysan, l'avion l'est pour l'aviateur, mais à un degré plus haut de puissance : il

mêle l'homme à tous les vieux problèmes...

Semblable au paysan qui fait sa tournée dans son domaine et qui prévoit, à mille signes, la marche du printemps, la menace du gel, l'annonce de la pluie, le pilote de métier, lui aussi, déchiffre des signes de neige, des signes de brume, des signes de nuit bienheureuse. La machine, qui semblait d'abord l'en écarter, le soumet avec plus de rigueur aux grands problèmes naturels... Par l'avion, on quitte les villes et leurs comptables, et l'on retrouve une vérité paysanne. On fait un travail d'homme et l'on connaît des soucis d'homme. On est en contact avec le vent, avec les étoiles, avec la nuit, avec le sable, avec la mer. On ruse avec les forces naturelles. On attend l'ombre comme le jardinier attend le printemps. On attend l'escale comme une terre promise et l'on cherche sa vérité dans les étoiles.

Métier de grand vent et de grand ciel, mais aussi métier de héros. Ces heures de souffrances et de risques suprêmes, celles que vivent Guillaumet prisonnier de l'immensité des

Andes, Mermoz sur la solitude atlantique, Saint-Exupéry lui-même mourant de soif dans un désert de sables, comme elles délivrent l'homme! Comme elles lui sont révélatrices de son essentielle grandeur!

Ce que j'ai fait (dit Guillaumet au bout de sa terrible aventure), je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait.

Cette conquête du Dieu qui est en soi, quelle jouissance charnelle en approche?

Camarade, mes camarades (s'écrie Saint-Exupéry), je vous en prends à témoin : quand nous sommes-nous sentis heureux ?

Et pourtant, si ce beau métier n'avait pour fruit que de donner à ceux qui le pratiquent des minutes d'exaltation surhumaine, il pourrait y avoir à l'aimer un égoïsme supérieur, et l'on devrait reprocher à l'auteur de *Terre des Hommes*, comme à celui de *Vol de Nuit*, de détacher l'individu de la communauté humaine dans un orgueil de héros. Tant s'en faut que telle soit sa leçon. Au contraire, on le voit s'efforçant d'élargir sa morale de la puissance en une morale de l'amour. Il y procède par trois voies.

D'abord, il justifie l'avion comme instrument de service. Ces épreuves d'endurance et de vitesse, ces hautes prouesses solitaires accomplies pour rien, ou pour faire gagner quelques heures à une lettre de marchand, cela peut sembler un jeu absurde, un gaspillage d'énergie et de vie. Mais c'est le début :

Que sont cent années de l'histoire de la machine en regard de deux cent mille années de l'histoire et l'homme ?... Nous sommes tous de jeunes barbares que nos jouets neufs émerveillent encore. Nos courses d'avions n'ont point d'autre sens. Celui-là monte plus haut, court plus vite. Nous oublions pourquoi nous le faisions courir. La course, provisoirement, l'emporte sur son objet.

Et Saint-Exupéry remarque qu'il en va toujours de même, qu'il y a d'abord la morale du soldat, dont la vocation est de conquérir par violence, puis la morale du colon, qui organise la conquête pour le bonheur. Ainsi l'avion finira par améliorer la condition de l'homme. Et voici, dans l'apologie d'un métier dangereux, les perspectives morales

bien changées : on passe de l'éthique aristocratique et nietzschéenne de l'héroïsme gratuit à une autre éthique, qu'il faut bien dire à la fois démocratique et chrétienne, puisqu'elle implique le dévouement de l'individu au salut de la foule, le service social et même la foi au progrès.

La deuxième voie de retour à l'amitité humaine consiste à montrer que la pratique d'un métier, et spécialement d'un métier dangereux, développe dans l'individu une vertu essentiellement sociale : le sens de la responsabilité. Parlant de Guillaumet :

> Sa grandeur, c'est de se sentir responsable. Responsable de lui, du courrier et des camarades qui espèrent. Il tient dans ses mains leur peine ou leur joie. Responsable de ce qui se bâtit de neuf, là-bas, chez les vivants, à quoi il doit participer. Responsable un peu du destin des hommes, dans la mesure de son travail. Il fait partie des êtres larges qui acceptent de couvrir de larges horizons de leurs feuillages.

Et Saint-Exupéry oppose au courage créateur de l'homme qui fait son métier d'homme celui du joueur ou du toréador (l'exemple n'est pas choisi au hasard, Montherlant a dû le sentir piquant comme une banderille). Le courage qui n'est plus que mépris de la mort et non prise de responsabilités, il le dédaigne. Dès avant *Vol de Nuit*, il avait écrit à Gide :

> Jamais plus je n'admirerai un homme qui ne serait que courageux.

Face au courage stérile du jeune désespéré qui se suicide par chagrin d'amour, comme il est plus beau et plus vrai celui du jardinier qui, jusqu'à la dernière minute de force, se sentant responsable de son œuvre, bêche et taille ses arbres :

> Il laissait une terre en friche. Il laissait une planète en friche. Il était lié d'amour à toutes les terres et à tous les arbres de la terre. C'était lui, le généreux, le prodigue, le grand seigneur. C'était lui, comme Guillaumet, l'homme courageux, quand il luttait au nom de la création contre la mort.

Enfin, troisième voie vers un humanisme philanthropique, Saint-Exupéry affirme que le fruit le plus beau de l'action est de disposer le cœur à l'amour, non seulement à

l'amour des choses immédiatement possédées, mais à l'amour des autres :

Telle est la morale que Mermoz et d'autres nous ont enseignée. La grandeur d'un métier est, peut-être, avant tout, d'unir les hommes : ils n'ont qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines.

Le danger partagé, le don commun de soi à une même cause, quelle instigation saurait être plus forte vers l'amour ?

Liés à nos frères par un but commun et qui se situe hors de nous, alors seulement nous respirons, et l'expérience nous montre qu'aimer, ce n'est point nous regarder l'un l'autre, mais regarder ensemble dans la même direction.

Ainsi l'action, parce qu'elle apporte la peine et le péril, oblige l'homme à se sentir solidaire; il apprend d'elle à reconnaître le prix d'une main qui se tend vers la sienne pour l'aider; il trouve sa place sur « la terre des hommes ». En ce Bédouin de Libye qui lui sauve la vie en lui donnant à boire, Saint-Exupéry salue l'Homme, le Prochain, l'Ami :

Tu es l'Homme, et tu m'apparais avec le visage de tous les hommes à la fois. Tu ne nous a jamais dévisagés et déjà tu nous a reconnus. Tu es le frère bien-aimé. Et, à mon tour, je te reconnaîtrai dans tous les hommes. Tu m'apparais baigné de noblesse et de bienveillance, grand seigneur qui as le pouvoir de donner à boire. Tous mes ennemis, tous mes amis marchent vers moi, et je n'ai plus un seul ennemi au monde.

*
* *

L'équivoque : Anima ou Animus ?

En ce point, une ligne très importante de notre culture est retrouvée : celle où la tradition chrétienne converge avec la tradition humaniste. Le caractère le plus original de la pensée de Saint-Exupéry semble être, en effet, un souci de conciliation dialectique entre les exigences opposées. Aristocrate, il plaide pour l'espèce, c'est-à-dire pour un type supérieur d'humanité réalisé seulement dans quelques héros; mais il se garde bien d'exalter le héros dans sa soli-

tude, dans son opposition insolente à la foule; il le veut luttant pour le salut de la foule; mieux, il voudrait le voir s'incarner en chaque individu, et il rejoint ainsi la direction de la démocratie idéale, qui n'admet pas de réprouvés. Devant l'enfant d'un couple d'émigrants polonais, d'une beauté encore divine, mais que va bientôt abîmer la misère, ce qui le tourmente,

ce n'est point cette misère, dans laquelle, après tout, on s'installe aussi bien que dans la paresse... Ce qui me tourmente, ce ne sont ni ces creux, ni ces bosses, ni cette laideur. C'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné.

Même souci de conciliation entre la morale de l'action et la morale de l'amour, puisque, en fin de compte, le résultat le plus précieux de l'action serait d'enfanter l'amour.

Donc il faut aimer et sauver l'homme, — qui ne serait d'accord? Mais qui est l'homme? Il faudrait aussi le dire, et, sur ce point, la pensée du mécanicien humaniste n'est plus très claire. On y pressent, juxtaposées plutôt que réconciliées, deux métaphysiques substantiellement différentes. D'abord, un panthéisme de la « Vie » — la Vie, cette puissance magnifique et obscure, à laquelle il convient de créer les conditions les plus favorables pour son épanouissement :

J'ai respiré le vent de la mer. Ceux qui l'ont goûté une fois n'oublient pas cette nourriture. N'est-ce pas, mes camarades ? Et il ne s'agit pas de vivre dangereusement. Cette formule est prétentieuse. Les toréadors ne me plaisent guère. Ce n'est pas le danger que j'aime. Je sais ce que j'aime. C'est la vie.

Et, d'autre part, il y a chez Saint-Exupéry un spiritualisme assez mal défini, en tout cas la croyance implicite, et parfois l'affirmation explicite, que l'essentiel est l'esprit. C'est la conclusion même de *Terre des Hommes* :

Seul l'esprit, s'il souffle sur la glaise, peut créer l'Homme.

Parlant au nom de la vie, Saint-Exupéry incline à une sorte de pluralisme moral : il n'y a pas la vérité, mais chaque homme possède la sienne, celle qui lui permet de vivre intensément; pour l'un, ce sera de prêcher la paix et pour l'autre de faire la guerre; pour l'un de se faire tuer avec les anarchistes dans une cave de Barcelone, pour l'autre de

protéger par les armes les nonnes en prières. Mais, parlant au nom de l'Esprit, il lui apparaît au contraire que l'homme a besoin d'une vérité universelle qui dépasse les idéologies particulières et qui lui inspire l'amour absolu de l'humanité, la haine inconditionnelle de la guerre.

Nous agissons toujours (disait déjà Rivière) comme si quelque chose en nous dépassait en valeur la vie humaine... Mais quoi ?

Il n'est de philosophie sérieuse que celle qui propose une réponse à cette question.

*
* *

Vers un humanisme intégral.

Or, il semble bien que, dans *Pilote de Guerre* (1942), Saint-Exupéry ait eu l'ambition d'en donner une. On y trouve, en effet, une constante apologie de l'esprit, tantôt opposé au corps, tantôt à l'intelligence.

L'esprit est plus important que le corps : telle serait une des leçons les plus claires de la vie dangereuse. Devant le risque suprême, l'homme d'action s'aperçoit que ce qui compte, ce n'est pas son corps, mais sa mission et la pensée de ceux qu'il aime. (Déjà *Terre des Hommes* nous enseignait que les naufragés, ce sont ceux qui attendent.)

Tu loges dans ton acte. Ton acte, c'est toi. Tu ne te trouves plus ailleurs. Ton corps est de toi, il n'est plus toi.

Or, l'acte, c'est l'esprit qui le pose :

L'homme est un nœud de relations. Les relations comptent seules pour l'homme.

Et les relations, ce sentiment qu'un homme prend de ses rapports avec l'univers et avec les autres hommes, c'est l'esprit qui les conçoit. C'est lui qui s'élève à ce point d'où la vie prend un sens. Le corps a besoin de s'agiter pour acquérir les choses; mais l'esprit, dans l'immobilité de la contemplation, possède le monde. S'élever, dans l'action même, à

la contemplation, tel est le vœu profond de Saint-Exupéry, car

quiconque accède à la contemplation se change en semence.

L'esprit ne s'oppose pas seulement au corps, il se distingue de l'intelligence. L'intelligence est une faculté d'analyse qui dissocie les objets; mais

l'Esprit ne considère pas les objets, il considère le sens qui les noue entre eux.

L'intelligence se meut dans l'immédiat et pour le but prochain; mais l'esprit voit ce qui dépasse l'instant et a valeur éternelle. L'intelligence est mue par l'intérêt, et son acte est le calcul; l'esprit est mû par l'amour, et son acte est souvent le sacrifice — le sacrifice de la graine qui meurt dans le sillon pour que la moisson se lève. L'intelligence construit, et l'esprit crée :

L'Intelligence ne vaut qu'au service de l'amour,

et, alors, elle rejoint l'esprit. Le pilote de guerre à qui, en pleine défaite, on demande d'accomplir une mission périlleuse et visiblement inutile est condamné au désespoir s'il pense avec la logique de l'intelligence. Mais s'il pense avec la logique de l'esprit, s'il s'élève à concevoir le sens de l'honneur, la valeur créatrice de l'exemple, la fécondité du sacrifice et de l'amour, il rentrera de sa mission plus fort, plus sage et plus profond, mieux relié à ses camarades, à son village, à sa patrie.

C'est d'ailleurs par cette distinction de l'esprit et de l'intelligence que Saint-Exupéry, en 1942, justifiait la France vaincue. Des logiciens étroits avaient eu trop beau jeu à lui prouver qu'elle méritait son malheur : pourquoi se fût-elle plainte d'une défaite inscrite d'avance dans une guerre où elle s'était inconsidérément engagée ? Mais, répond l'auteur de *Pilote de Guerre* :

Il ne faut pas juger la France sur les effets de l'écrasement. Il faut juger la France sur son consentement au sacrifice. La France a accepté la guerre contre la vérité des logiciens. Guerre, pour nous, signifiait désastre. Mais fallait-il que la France, pour s'épargner une défaite, refusât la guerre ? Je ne le crois pas. La France, d'instinct,

jugeait de même, puisque de tels avertissements ne l'ont point détournée de cette guerre. L'Esprit, chez nous, a dominé l'Intelligence... La France a joué son rôle. Il consistait pour elle à se proposer à l'écrasement, puisque le monde arbitrait sans collaborer ni combattre, et à se voir ensevelir pour un temps dans le silence. Quand on donne l'assaut, il est nécessairement des hommes en tête. Ceux-là meurent presque toujours. Mais il faut, pour que l'assaut soit, que les premiers meurent. [...] Je refuse d'être jugé sur les laideurs de la débâcle. Celui-là qui accepte de brûler en vol, le jugera-t-on sur ses boursouflures ? Lui aussi enlaidira.

Il était bon que cette page fût écrite; elle nous vengeait de beaucoup d'encre maladroite, et parfois infâme, gaspillée sur ce sujet. Un peuple qui a été au-devant du malheur avec une imprudence courageuse, il n'est pas bon de lui persuader qu'il a perdu l'honneur en même temps que la bataille. On le sert mieux en lui inspirant la fidélité à son acte.

Néanmoins, il faut savoir pourquoi on se bat, même au-delà de l'espérance. Saint-Exupéry s'est battu, dit-il,

pour une civilisation qui a choisi l'Homme pour clef de voûte.

Il s'est battu pour l'humanisme contre toutes les formes du collectivisme moderne :

Je combattrai quiconque prétendra asservir à un individu, comme à une masse d'individus, la liberté de l'Homme.

Seulement, les façons de concevoir l'humanisme varient avec les points de vue possibles sur l'homme. L'homme, ce peut être l'individu, avec ses défauts, ses faiblesses, sa contingence et ses caprices, et l'humanisme se confond alors avec cette forme de la démocratie, individualiste et égalitaire, dont *la Déclaration des Droits de l'Homme* a formulé la charte. Ou bien, l'homme, c'est la perfection de l'être humain, que seul le héros réalise; et alors, l'humanisme intègre nécessairement, en morale et en politique, des valeurs d'aristocratie. Or, pour Saint-Exupéry, notre erreur est d'avoir choisi la première voie, quand la seconde seule est noble et féconde. Un chantier de pierres n'offre pas d'intérêt; ce qui vaut, c'est la cathédrale que pense une conscience, que veut une volonté et qui sera construite avec ces pierres. De même, une collection d'individus ne signifie rien : seule importe l'humanité qui se construit par eux; et

chacun d'eux n'a d'importance que relativement à la cathédrale spirituelle, à l'essence de laquelle chacun à sa place participe :

Ma civilisation repose sur le culte de l'homme à travers les individus.

Notons bien que Saint-Exupéry dit : à travers *les* individus, non à travers *quelques* individus, ce qui marque son détachement définitif de l'aristocratisme nietzschéen : il ne se résigne pas à l'abaissement de l'esclave.

Ici se découvre un courant de pensée bien connu : celui qui, à un individualisme respectueux surtout des instincts et des appétits de l'homme, substitue un personnalisme, fondé sur l'esprit et sur l'amour, — souhaitant, par voie de conséquence, au-delà d'une démocratie niveleuse et matérialiste, et qui attend du seul progrès industriel le salut du monde, une démocratie hiérarchique et humaniste, orientée sur le progrès du spirituel dans l'homme. On pense à « l'humanisme intégral » de Maritain, avec cette différence toutefois que Saint-Exupéry pose son humanisme sur un terrain absolument laïque, là où Maritain utilise des assises chrétiennes. Sans doute il voit bien que son souci de servir l'homme parfait dans l'individu imparfait se rattache à l'idée essentielle du christianisme, à savoir que l'homme est créé à l'image de Dieu. C'est le christianisme qui nous a appris que les hommes étaient libres en Dieu, égaux en Dieu et devaient s'aimer en Dieu; c'est lui surtout qui a fondé cette grande vertu, le respect de soi, sur cette idée que chacun porte en soi une empreinte de Dieu. Mais ces vertus, s'il prétend les conserver, Saint-Exupéry les laïcise, les naturalise, les « humanise ».

Ma civilisation, héritière de Dieu, a fait les hommes égaux en l'Homme, frères en l'Homme. Elle a prêché le respect de soi, c'est-à-dire le respect de l'Homme à travers soi-même.

Et, certes, on pourra longtemps lui demander au nom de quoi il justifie cet absolu qu'il appelle l'Homme et qu'il installe à la place de Dieu. Éternel dialogue, éternel conflit du chrétien et du laïque. Il faut bien se référer à un absolu : le chrétien l'appelle Dieu et le laïque lui demande : « Qui est Dieu ? » Le laïque l'appelle l'Homme et le chrétien lui

demande : « Qu'est l'Homme ? Sur quoi repose sa dignité essentielle, s'il n'est la créature choisie de Dieu ? » Du moins la position profondément spirituelle de Saint-Exupéry, — comme, avec un autre accent, moins moderne et plus bourgeois, celle de Duhamel, — rend le dialogue plus facile et peut même préparer un accord pratiquement valable. L'humanisme orienté sur les valeurs de justice et d'amour présente cet avantage qu'il peut fournir une base de vie commune à des incroyants qui admettent les vertus morales du christianisme, et à des chrétiens qui, dans une vue surnaturelle de l'homme et du monde, ne laissent pas d'intégrer les valeurs de la philosophie naturelle.

P. Henri-Simon.

A LA RECHERCHE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPERY

Rencontre avec la « Dame de Pierre »

Le dimanche 26 octobre, à Reims, journée en souvenir d'Antoine de Saint-Exupéry.

Autour de sa femme, Consuelo de Saint-Exupéry, s'étaient groupés les amis, aviateurs ou hommes de lettres, de l'auteur de *Pilote de Guerre*.

A Reims. Parce que, un jour, Mme de Saint-Exupéry fut surprise d'y trouver un foyer de jeunes garçons qui avaient résolu de faire leur cette pensée de Saint-Ex : « Dans la vie, il n'y a pas de solution, il y a des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent. »

Ce foyer, le premier en France qui ait adopté le nom de Saint-Ex, est animé par Patrick Heidsick. Et, à l'ami de Lyautey, la femme de Saint-Exupéry avait promis de venir consacrer, officiellement, dans une journée qui serait une sorte de mémorial de l'œuvre et de la pensée de l'auteur de *Terre des Hommes* et du *Petit Prince*, l'effort fait par ces jeunes gens dans leur foyer de culture.

Nous venons de revoir Mme de Saint-Exupéry.

Près d'un grand feu de bois, très belle dans une tunique rouge et or, tandis qu'elle évoque pour nous des souvenirs, nous pensons à la *Dame de Pierre*, à la Fiancée d'*Oppède*, à la *Marche au Trésor*.

Tout à l'heure, à dîner, devant deux membres de la communauté

Barbu venus de Valence voir l'auteur d'*Oppède*, Consuelo de Saint-Exupéry nous fera part de son merveilleux projet, de cette « Fondation des Compagnons de Saint-Exupéry » qu'un de nos plus beaux châteaux de France pourrait peut-être bien accueillir...

Maintenant, nous relisons ensemble des fragments de *Citadelle*, et Consuelo nous dit :

« La Citadelle, c'est une ville imprenable qui s'enferme avec toute sa civilisation entre ses murs, parce que ses chefs (les caïds, ceux-là qui prient en se mettant en attente de la pluie, parce que l'attente de la pluie donne moins soif) ont dit à ses habitants le respect qu'il faut avoir du passé et comme chaque jour il faut faire la prière, c'est-à-dire répéter les mêmes actes pour ne pas se tromper.

« Vous savez, cette Citadelle, pour Tonio, c'était un peu son pays, le pays où l'on peut se permettre le luxe de pardonner à un criminel parce que, au moment de le condamner, il n'est plus qu'un pauvre bougre qui a été provoqué par la société. »

(Notons au passage comme est importante cette idée de solidarité dans la responsabilité pour les membres de la communauté Boismondau. Ce ne sera pas du reste la seule idée de Saint-Ex que nous retrouverons dans la règle de Barbu.)

« Cette Citadelle, donc, je vous disais qu'elle était imprenable, parce que chaque sentinelle avait conscience d'être responsable de tout l'empire. Mais des mauvais, des Maures, se sont mis en route pour détruire la Citadelle et parce que l'on leur avait dit qu'ils y trouveraient des choses merveilleuses.

« Un jour, les sentinelles crurent qu'il n'y avait plus rien à défendre, et elles s'endormirent. Alors la Citadelle fut prise.

« Et ces hommes qui venaient pour tout détruire, ces guerriers aux bras en tempête, on les retrouva dans la ville tout heureux; ils avaient découvert un petit instrument sur lequel on pouvait faire de la musique avec un doigt, et *ils jouaient* !

« Vous voyez, c'est toute l'histoire de la civilisation des hommes : comme nous avons oublié nos sources, nous n'avons pas pu civiliser nos conquêtes, et Citadelle explique que, sans le christianisme, l'homme ne serait pas libre. »

Et comme nous faisions remarquer que, ainsi que les œuvres précédentes de Saint-Ex, *Citadelle* était bâti sur l'élimination des anecdotes, Consuelo poursuivit :

« Oui, Saint-Ex appelait cela sa Bible. *Citadelle* était pour lui une sorte de livre de sagesse, et il ne voulait pas le laisser paraître de son vivant. Vous savez, nous n'avons pas pu avoir d'enfant. Comme beaucoup de ses camarades aviateurs, Tonio a été stérilisé par les ondes, et dans tous ses livres il rappelle aux hommes qu'il faut faire attention à la machine, pour ne pas en devenir victime. Il rappelle aussi qu'il faut que celui qui sait enseigne, et que l'on doit respecter son enseignement. Il rappelle aussi le devoir d'amour.

« Tonio aimait dire : Quand il n'y avait que peu de soie, que c'était un produit de luxe, il n'y avait qu'une femme qui pouvait s'habiller de soie. Alors les hommes et les femmes la regardaient, et l'on pouvait rêver de soie. Maintenant que la machine produit de la soie, des quantités de soie, et que toutes les femmes peuvent se vêtir de soie, nous devons inventer la super-soie, pour pouvoir rêver encore en pensant à la robe qu'une seule femme serait assez riche pour porter. »

— Mais ne craignez-vous pas que certains chrétiens indiscrets s'em-

parent de *Citadelle* et défigurent Saint-Exupéry, comme ils l'ont fait de Péguy ?

— Je ne sais pas. Mais Saint-Ex ne sera pas un enfant de chœur. Il a dit simplement :

« L'homme est un nœud de relations, l'homme est pétri de liens. Et il n'a voulu qu'unir les hommes, et il a cru qu'on était responsable pour l'éternité de ceux-là que l'on apprivoise.

« Vous vous souvenez du Petit Prince, et du renard qui ne veut pas jouer parce qu'il n'est pas apprivoisé. Après réflexion, le Petit Prince demande au renard cela que veut dire « apprivoiser ».

« — C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens ».

Mais ces deux garçons venus de Valence, deux hommes d'une intelligence et d'une foi très pures, dont la vie de chaque jour est si profondément imprégnée des idées de Saint-Ex et de sa foi, deux hommes qu'il suffit de voir pour être persuadé de l'épanouissement profond qu'ils ont trouvé dans la vie communautaire, ces deux garçons si proches de l'expérience d'Oppède, se sont joints à nous.

Et tandis que nous partageons maintenant un très simple dîner, Consuelo nous parle de cette « Fondation de Compagnons de Saint-Exupéry », dont les premières bases sont déjà établies en France, au Canada, au Maroc :

« Nous avons un ami qui nous a indiqué la route : il n'est pas de plus beau métier que d'unir les hommes.

« Avec Didier Dora nous voudrions réunir, non seulement ceux qui furent les compagnons de Saint-Ex de son vivant, mais encore tous ceux qui pensent comme lui, partout à travers le monde, pour les lier ensemble afin qu'ils se trouvent protégés contre eux-mêmes.

« Vous avez lu *Citadelle*. Vous vous souvenez de ce passage :

« Les hommes, force-les de bâtir ensemble une tour, et tu les changeras en frères. Mais si tu veux qu'ils se haïssent, jette-leur du grain. »

« Ce n'est pas une fondation pour hommes de lettres que nous voulons faire. Nous voulons travailler, nous accompagner dans la route qui mène au trésor.

« Avec Tonio, je crois fermement que c'est la civilisation chrétienne qui a arraché les hommes aux bouches des lions. Et c'est cette permission de lire et d'écrire qui a donné ces prodiges de science et de l'invention.

« Mais il faut nous souvenir de nouveau de l'origine de ce droit à partager la connaissance humaine. Il nous faut retrouver le respect du temps, et les soucis. Je veux dire l'amour, qui est l'inconnu, qui est l'infini, qui, pour moi, est Dieu.

Parce que le Petit Prince était arrivé en retard, le renard lui dit qu'il aurait dû venir à la même heure que la veille :

« Si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur... Il faut des rites.

« — Qu'est-ce qu'un rite ? dit le Petit Prince.

« — C'est aussi quelque chose de trop oublié, dit le renard. C'est ce qui fait qu'un jour est différent des autres jours, une heure des autres heures. »

« Ce que Tonio voulait nous dire, c'est qu'il faut se souvenir du passé de l'instrument pour savoir s'en servir.

« A quoi nous servirait la physique, si l'homme n'existait pas ?

« Et n'y a-t-il pas d'amour plus grand et plus pur, de plus belle chose que de faire des pépinières de forêts ? »

Oui. Celui dont nous parlions ce soir était de cette lignée des âmes volontaires que tente parfois la grande aventure lointaine, ces parcours mystérieux dans des ciels de rêve ou des pays d'étoiles, qui aiment aussi l'enracinement dans la terre des hommes.

Il aimait l'amitié, celle dont parle la *Lettre à un Otage*. Et il avait reconnu parfois, à travers les remous du monde, celles dont il disait qu'elles sont le fruit de l'amour.

Si le christianisme a parfois inspiré l'auteur de *Terre des Hommes* et peut-être surtout l'écrivain de *Pilote de Guerre*, ce sont des réalités vécues qu'il voulait exprimer, et non des pensées pures.

S'il croyait que la marche au trésor vaut mieux que le trésor lui-même, c'est sans doute qu'il préférait rester parmi les « pauvres en esprit », ceux qui quêtent la joie et la paix, loin du rassasiement et du repliement. Il lui fallut un conte, une sorte de parabole, pour nous livrer, sans en avoir l'air, un peu de cette âme qui rêvait d'écrire un jour « le livre qui sauverait les hommes ».

Mais il savait, au fond, que ce livre ne s'écrit pas avec des mots, mais avec du sang.

Un soir de solitude et de détresse sur cette terre des hommes, il composa une prière pour l'un des siens.

C'est l'âme toute grande de Saint-Exupéry qui montait vers Dieu :

« Seigneur, ce n'est pas la peine de vous fatiguer beaucoup pour moi. Faites-moi simplement comme je suis. J'ai l'air vaniteux dans les petites choses, mais dans les grandes choses je suis humble. J'ai l'air égoïste dans les petites choses, mais dans les grandes choses je suis capable de tout donner, même ma vie. J'ai l'air impur souvent dans les petites choses, mais je ne suis heureux que dans la pureté... »

PIERRE DRIENCOURT.

QUI EST BOURBAKI?

Dans le monde mathématique international, un auteur tient une place qui s'étend d'année en année; Suisses et Américains, Anglais et Polonais citent et utilisent ses œuvres. Cet auteur, c'est Nicolas Bourbaki. Ce pseudonyme d'allure slave masque l'une des expériences françaises de travail scientifique les plus intéressantes de ces vingt dernières années. Qui est Bourbaki et en quoi consiste cette expérience ?

Si le lecteur, descendant la rue de la Sorbonne, s'arrête au numéro 6, il se trouvera dans une boutique profonde, bourrée d'ouvrages scientifiques extrêmement spécialisés et dirigée par un ancien diplomate mexicain. Il est chez Hermann, l'un des premiers éditeurs scientifiques parisiens. Pour se rassurer devant tant de science accumulée, il sera peut-être tenté par des fascicules relativement minces, intitulés modestement : *Éléments de Mathématiques*, par Nicolas Bourbaki. Le premier de ces fascicules débute par une phrase particulièrement alléchante :

> Le traité prend les Mathématiques à leur début et donne des démonstrations complètes. Sa lecture ne suppose donc, en principe, aucune connaissance mathématique particulière, mais seulement une certaine habitude du raisonnement mathématique et un certain pouvoir d'abstraction.

Mais si le lecteur n'est pas un mathématicien de profession ou de vocation, je crains fort qu'il ne soit vite déçu par la suite : il en sera réduit tristement à penser que son pouvoir d'abstraction est nettement insuffisant. Les Mathématiques sont bien prises « à leur début », mais à leur début logique, qui est bien loin de ce qu'on pourrait appeler leur début pédagogique, et l'auteur de ces fascicules avoue très vite son ambition la plus haute : l'un des objets principaux de son travail est de « donner des fondations solides à tout l'ensemble des Mathématiques modernes ».

Ces quelques fascicules constituent le début d'un traité, conçu comme une véritable somme, qui doit être le grand'œuvre et la raison d'exister de Nicolas Bourbaki.

⁂

Il y a une quinzaine d'années, quelques jeunes mathématiciens français se réunissaient pour créer Bourbaki. Ils s'étaient tous connus à l'École Normale Supérieure, dans la vieille maison de la rue d'Ulm qui, depuis la fin du XIX[e] siècle, attire la quasi totalité des vocations mathématiques. Leurs contacts à l'École, leurs expériences dans les universités étrangères, où ils avaient beaucoup voyagé, les avaient conduits à se construire une esthétique commune des Mathématiques et à former une équipe.

Dans l'évolution des Mathématiques françaises contemporaines, ils apercevaient plusieurs dangers.

Tout d'abord ce goût qu'a l'esprit français pour une certaine tradition conduisait beaucoup de savants français à persévérer dans l'étude des branches particulières des Mathématiques qu'avaient illustrées des maîtres comme Émile Picard, Jacques Hadamard, Émile Borel ou Henri Lebesgue et Paul Montel. Il était bon que, dans ces branches, la prépondérance mathématique française se manifestât, mais il devenait dangereux de voir presque complètement abandonnées en France d'autres branches aussi importantes qui se développaient dans le monde entier. A l'époque de leur initiation mathématique, ils avaient été frappés par le fait que la théorie des nombres fut presque négligé dans le pays de Fermat, l'algèbre dans le pays de Galois et d'Hermite, la topologie algébrique dans le pays d'Henri Poincaré.

Cela, il était possible d'y remédier individuellement en prêchant d'exemple. Il convenait de changer la « mode mathématique » française. C'est alors qu'on vit surgir en France une magnifique variété d'études telle que tous les domaines des Mathématiques furent marqués par des travaux français. Depuis cette époque, et pour ne citer que quelques noms, Chabauty. Chevaley, Herbrand, André Weil ont obtenu des résultats considérables en arithmétique, Henri Cartan, Ehresmann et Leray en topologie algébrique, Dieudonné et Delsarte en algèbre et en théorie des espaces abstraits.

Mais cette variété même de leurs domaines d'intérêt conduisait ces savants à confronter leurs points de vue et leurs méthodes si bien que la notion même de « branche des Mathématiques » leur devint suspecte : ils craignaient un éclatement des Mathématiques; chaque branche semblait tendre à devenir une discipline autonome et à s'isoler; elle se constituait un langage propre sans cohérence avec celui de la branche voisine. Il devenait difficile d'apercevoir, dans des domaines éloignés, l'idendité

de certains problèmes fondamentaux, chaque branche présentant énoncé et solution à sa manière. Par cette évolution, il devenait impossible pour un seul esprit de dominer vraiment les Mathématiques contemporaines et il apparaissait ainsi une méconnaissance de plus en plus grande de ce qu'on pourrait appeler l'unité fondamentale de la Mathématique.

Pour réaffirmer cette unité, pour permettre à tout mathématicien de suivre ce qui se passait dans toute l'étendue des Mathématiques, une œuvre commune s'imposait. Telle fut l'origine du « groupe Bourbaki » et de la Somme mathématique qu'il a entrepris de publier.

***

Comment élaborer cette œuvre collective ? Dans le monde de la chose imprimée, il est en fait peu d'œuvres réellement collectives. Jusqu'ici, il n'en était sans doute que dans les domaines du droit et de la théologie : là une pensée commune, émanant d'une société ou de l'Église, parvient à se définir et à se formuler explicitement. Ailleurs, les œuvres dites collectives, l'Encyclopédie de d'Alembert elle-même, ne sont guère que des collections d'articles individuels assez divergents, parfois réunis par un plan peu serré. Or l'œuvre collective projetée par le groupe Bourbaki visait assez à constituer un canon des Mathématiques contemporaines. C'est pourquoi la méthode extrêmement rigoureuse à laquelle s'astreignit ce groupe apparut comme l'une de ses caractéristiques les plus originales dans le domaine du travail scientifique.

Il fut d'abord décidé que le traité paraîtrait sous un pseudonyme collectif, le nom choisi rappelant un antique « canulard » normalien. Le groupe tout entier devrait prendre la responsabilité de chaque ligne écrite et les noms des membres du groupe seraient totalement absents du traité. Il n'y avait là aucune gloire personnelle à glaner. Cet arrangement satisfaisait, chez les « Bourbakistes », à la fois une éthique de pureté scientifique et un vague goût de la plaisanterie normalienne : on contribuait ainsi à créer un mathématicien de légende; quelques « canulards » étoffèrent son état civil.

L'instrument essentiel de travail collectif consiste en les « Congrès Bourbaki » qui sont les conciles du groupe. Là, une ou plusieurs rédactions individuelles sur un sujet déterminé affrontent, pendant près d'une semaine, le flot des critiques des « Bourbakistes ». Les rédactions sortent de cette épreuve toujours profondément remaniées et bien souvent rejetées. Il est ainsi des sujets sur lesquels cinq ou six rédactions individuelles distinctes se sont

succédé sans qu'aucune d'elles ait trouvé grâce devant l'impitoyable critique du groupe. Il y a des « états d'une question » qui traînent ainsi depuis des années. Les rédactions enfin acceptées sont devenues vraiment des œuvres communes, pour lesquelles un auteur principal ne peut même plus être désigné. Tout ce travail de rédaction a été précédé de longues discussions, étalées sur plusieurs années, qui ont amené à définir une doctrine commune et un plan rigoureux des différentes parties du traité, laissant le moins possible de place aux hasards des rédactions partielles ultérieures.

Ces discussions bourbakistes se révèlent comme fort intéressantes à suivre d'un simple point de vue psychologique. L'amour-propre de chacun — et Dieu sait que l'amour-propre d'un savant est grand — se trouve totalement sacrifié au but poursuivi. De plus, alors que le temps est un élément particulièrement précieux pour la recherche, la plupart des Bourbakistes sacrifient beaucoup du temps qu'ils pourraient consacrer à des travaux personnels, pour l'avancement de cette sorte de cathédrale des Mathématiques. Cela est particulièrement vrai pour Jean Dieudonné, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, qui assume le lourd travail de la mise au point des rédactions définitives.

Mais il importe de noter que ces discussions, ces correspondances qui s'échangent sans cesse entre les membres du groupe leur apportent une aide importante dans la conception de leurs travaux personnels et leur évitent de s'enfermer dans une spécialisation trop étroite. Les membres du groupe sont actuellement dispersés par les événements sur plusieurs continents : Chevalley enseigne à Princeton, Weil à Chicago; Dieudonné est en mission au Brésil, tandis que Henri Cartan s'apprête à partir pour Harvard. De Possel est à Alger, tandis que la plupart des autres membres enseignent plus modestement les Mathématiques dans les Universités de Strasbourg, Nancy ou Grenoble. Il se forme ainsi un réseau d'informations mathématiques très précieuses qui signalent, avant même leur publication, la plupart des résultats importants obtenus dans le monde.

*
* *

Lorsqu'on y prend garde, le titre de *Éléments de Mathématiques* donné au traité est révélateur. Les Bourbakistes s'efforcent de décomposer les Mathématiques en éléments simples, en « structures » simples qui se retrouvent, identiques à elles-mêmes, dans toute l'étendue du champ mathématique. Mais ces structures particulièrement simples sont forcément les moins riches, les

plus abstraites et les plus générales. Le mode d'exposition adopté est donc essentiellement axiomatique et abstrait : « Il procède le plus souvent du général au particulier », il est en gros formaliste.

Les différentes théories des Mathématiques s'obtiennent à partir de ces « structures » simples par différentiations successives, par superposition de diverses structures. Un langage commun peut alors être utilisé dans ces différentes théories. L'identité de certains problèmes fondamentaux, appartenant à des domaines apparemment très éloignés les uns des autres, apparaît très clairement : elle provient de l'identité de certaines des structures simples des différentes théories. L'unité fondamentale des Mathématiques est bien ainsi retrouvée et la recherche mathématique doit être facilitée par cette étude a priori des diverses structures.

Les différents fascicules parus tiennent assez bien les promesses de cette volonté de rigueur et d'unité. Ils sont consacrés à la *Théorie des ensembles*, à l'*Algèbre* et à la *Topologie générale*. Le fascicule d'*Algèbre* paru et ceux qui vont lui faire suite constituent sans doute le traité d'Algèbre moderne le plus rigoureux et le plus complet existant actuellement dans le monde. La présentation de la *Topologie générale* est presque totalement originale par les notions mêmes introduites. L'influence de ces travaux sur la recherche a été assez considérable, et l'on peut dire que deux tout jeunes mathématiciens français de grand talent, Godement et Koszul, sont, pour une bonne part, des élèves de Nicolas Bourbaki.

*
* *

Cependant il existe actuellement, dans le monde mathématique français, quelque chose comme une véritable « querelle Bourbaki ». Il y a des sympathisants et des « antibourbakistes ». A quoi tient cet état de choses ?

Il y a d'abord l'opposition entre l'individualisme naturel à tout savant et cette conception dogmatique et presque ecclésiastique du groupe. Il y a aussi qu'un certain ennui, dû à la présentation impersonnelle du livre, paraît parfois émaner de lui. Il y a enfin que les clés qui ouvrent toutes les portes fonctionnent parfois un peu moins bien que la clé spécialement destinée à une porte. Mais là n'est pas l'essentiel.

Les mathématiciens ne sont guère d'accord entre eux sur les fondements et les perspectives de leur science. A l'école formaliste s'oppose une école constructiviste qui, en gros, ne voudrait introduire que des êtres mathématiques effectivement construits à partir d'êtres simples tel que les nombres entiers. J'ai employé à dessein le même mot « simple » pour les structures des Bourba-

kistes et pour des êtres comme les entiers; mais en réalité ce sont deux conceptions de la simplicité qui s'affrontent : pour le Bourbakiste, le général est simple et le particulier complexe alors que la perspective est renversée pour le constructiviste. Les « données immédiates » des deux écoles ne sont pas les mêmes.

Alors que le mode d'exposition de Bourbaki est peut-être le plus tentant d'un point de vue de stricte logique, il est dans une large mesure antipédagogique et aboutit à inverser complètement l'histoire du développement des Mathématiques. Celles-ci se sont effectivement construites dans le passé en procédant du particulier au général, et c'est encore ainsi que nous initions nos enfants au raisonnement mathématique : pour employer la terminologie du traité, les structures étudiées les premières, celles que fait intervenir la géométrie euclidienne par exemple, sont beaucoup plus complexes, beaucoup plus riches que les structures élémentaires des Bourbakistes.

Cette réflexion des Mathématiques sur elles-mêmes, telle qu'elle est explicitement tentée par Bourbaki, pose le problème de cette opposition d'une certaine forme de rigueur logique et du point de vue historique et pédagogique. Il est vrai que pour dissiper une certaine impression de malaise, chaque chapitre du traité comporte une notice historique sommaire. Mais ce n'est guère là qu'un palliatif.

Le groupe Bourbaki a tenté, dans le domaine du travail scientifique, une expérience sans doute unique, qu'il convient de suivre attentivement.

André Lichnerowicz.

LIVRE

J. Laporte : *Le Rationalisme de Descartes*. Presses Universitaires de France, 1945, in-8, 486 pp.

La quantité des livres publiés semble inversement proportionnelle à celle des livres servis à la presse. Cette constante explique qu'en un temps où les imprimés tombent comme les avalanches au printemps, la critique ne signale même pas des œuvres qui, en d'autres années, feraient date. Il serait impardonnable de ne pas signaler l'ouvrage de M. Laporte. Non seulement cet ouvrage manquait, mais nous en avions besoin. Nous avions besoin qu'on chasse enfin du temple philosophique ces marchands qui n'ont pas lu ou qui ont mal lu les *Méditations* et qui vendent aux esprits des images défigurées de Descartes. La colère de M. Laporte ne le pousse pas à opposer une nouvelle interprétation à d'anciennes interprétations : elle met simplement en scène Descartes, et c'est Descartes lui-même qui met en fuite des exégètes que l'historien ne nomme que s'ils sont trop scandaleux ou trop sympathiques. L'auteur respecte les textes : il a pour seul dessein de les situer, de les éclairer et de les relier. De cette pratique humble et aujourd'hui peu répandue, sort le portrait d'une pensée où le liseur de Descartes reconnaît clairement et distinctement la pensée de Descartes.

Que ce portrait d'après nature contredise l'imagination traditionnelle, on peut le montrer en indiquant simplement quelques éléments de sa composition : le temps n'est pas fait d'instants successifs, la finalité existe, l'inconscient existe, les mathématiques n'ont qu'un pouvoir limité, l'expérience est seul juge, l'homme est un être incarné... Tout cela se trouve chez Descartes. Mais puisque les lecteurs sont hypermétropes, il est bon qu'un historien leur prête des lunettes.

M. Laporte oriente son enquête au moyen d'une boussole anachronique : le rationalisme. Si un rationaliste admet la réalité spécifique de la raison et, d'autre part, que la raison puisse tout comprendre, Descartes n'a jamais été rationaliste. Sans doute, il parle volontiers de Raison, mais cette Raison a des raisons que l'idéaliste transcendental ne connaît point. C'est simplement une conscience qui se débrouille, c'est-à-dire qui se débarrasse des fils affectifs auxquels elle est mêlée (cf. la remarquable analyse des idées claires et distinctes, p. 49). Une expérience pure.

Elle constate. Ce qu'elle constate paraît évident parce que l'esprit ne se sent pas le pouvoir de se soustraire à l'affirmation. Pour constater, il faut faire attention, donc vouloir, bref, être libre. Avec l'expérience et la liberté, M. Laporte tient les deux bouts de la philosophie cartésienne. Ces deux bouts mènent à Dieu.

S'il est impossible de résumer le cheminement d'une méditation qui, après avoir reconnu dans l'expérience vécue de l'incarnation de l'âme un « en deçà de la raison », s'arrête au moment où la raison reconnaît un « au-delà de la raison » dont elle tire lumière, démontre l'existence cependant qu'elle montre qu'il lui échappe, et qui est le *Dieu vivant* de la foi, il importe de suggérer l'importance du livre III où M. Laporte étudie la Religion de Descartes. Fidèle à sa méthode, l'historien refuse de préjuger de l'insincérité ou de l'insincérité chrétienne de l'auteur des *Méditations* : il assemble les textes; leur ensemble le conduit à une doctrine religieuse cohérente avec l'œuvre, avec la vie, et cohérente avec elle-même.

La philosophie cartésienne admet et fonde une religion qui ne doit être aucunement « mêlée de philosophie » : une religion surnaturelle. Si Descartes prise peu les théologiens, c'est parce qu'ils lui semblent souvent rationaliser la religion. Si, d'autre part, Descartes ne sent point « d'inspiration divine » qui le fasse juger capable de devenir théologien, il n'en suit pas qu'il nie l'existence de la théologie. Il y a des hommes qui, par grâce, sont destinés à l'élucidation des dogmes; il y a une théologie positive qui recherche et classe l'enseignement de la Révélation contenu dans les écrits des Pères, dans les décrets des conciles et des papes, une théologie qu'on cultive à Port-Royal, à l'Oratoire, et à laquelle travaille, par exemple, le Père Jésuite Petau.

Que Descartes distingue raison et foi, il n'en suit pas qu'il les sépare. Distinguer pour unir... La vérité est une. La morale et la physique se soumettent à la religion et, inversement, la croyance se fonde sur des efforts de l'intelligence : « Même touchant les vérités de la foi, nous devons apercevoir quelque raison qui nous persuade qu'elles ont été révélées de Dieu, avant que nous déterminer à les croire. » M. Laporte résume lui-même en quatre articles la doctrine religieuse de Descartes : 1° « La philosophie fait une place à la Révélation en assignant au savoir humain des limites précises et en démontrant qu'au-delà de ces limites s'ouvre un champ de réalité dont l'existence est certaine et le contenu impénétrable. » 2° La Révélation, suivant le mot de saint Thomas, est « au-dessus de la Raison, mais non pas contre ». 3° Le philosophe et le croyant s'accordent dans les moyens de la théorie — en obéissant à l'évidence, soit de la raison, soit

de la foi — ou de la pratique — en agissant par bonne volonté — et dans leur fin : la Béatitude. 4° La Philosophie et la Religion sont solidaires : celle-ci a besoin de celle-là pour détruire les obstacles qui détournent l'insensé de la foi, celle-là est incomplète si elle ne s'achève pas en celle-ci. M. Laporte conclut en reprenant le mot cher à M. Gilson : Descartes est un *philosophe chrétien*. Le mot est de Descartes lui-même.

L'histoire de la philosophie ne vaudrait pas une heure de peine si elle avait pour seule tâche de réhabiliter un philosophe célèbre et méconnu. M. Laporte le sait et le dit. En temps de galimatias métaphysique, il tire clairement, de méditations claires sur le philosophe de la clarté, une leçon de *Bon sens*. Il demande à la pensée française, « pervertie et stérilisée depuis le siècle dernier par tant d'influences malsaines », de revenir au bon sens cartésien. Les philosophes chrétiens auxquels il a appris à aimer Descartes répondront-ils à son appel ?

MAXIME CHASTAING.

THEATRE

Il y a un théâtre dont un art de digérer doit conseiller l'usage : inutile d'en parler ici. Il y a un théâtre qui relève d'un art de se reposer : pourquoi n'en jamais parler ? Le Théâtre de Paris présente *Rue des Anges*, pièce en trois actes de Patrice Hamilton, dans une adaptation de Louis Verneuil, mise en scène par Raymond Rouleau, qui, avec M. Jean Chevrier, en est aussi le principal interprète. L'histoire qu'elle nous conte est bien connue depuis la version cinématographique que le film *Hantise* en a donnée. Chose curieuse : le film essaie d'être psychologique; la pièce se contente d'être policière. Un homme a jadis étranglé une vieille dame, mais sans découvrir les bijoux qu'il cherchait. Il revient plus tard, marié, dans la maison de sa victime, il l'habite afin de poursuivre à loisir ses recherches. Craignant que sa femme ne devienne un témoin gênant, il la persuade peu à peu qu'elle est folle. Le rideau se lève au moment où un policier intervient dans le jeu : à la fin du premier acte, l'assassin est démasqué pour les spectateurs, ils savent qui est cet honorable gentleman dont les prévenances et la tendre fermeté vis-à-vis de sa malheureuse épouse nous avaient d'abord touchés. Il reste simplement à nous dire comment il sera démasqué sur la scène, c'est-à-dire arrêté : ce sera l'objet du troisième acte. Il y a un second acte simplement parce que la pièce est en trois actes.

Si une Ingrid Bergman jouait le rôle de la jeune femme, sans doute notre curiosité serait-elle de nature plus subtile. Car il y a là un cas étrange : une âme dont la folie est de se croire folle, une personne hantée par un personnage et que cette hantise transforme en ce personnage. Il y a là une sorte de fantastique psychologique qui se mêle heureusement au problème d'algèbre qu'est, par définition, une intrigue policière.

Le théâtre reposant se rapproche du théâtre digestif avec *Homard à l'Américaine*. Vous me direz que « titre oblige »... Quels que soient les mérites de cette pièce, il est tout de même regrettable de la voir sur cette scène qui fut, pour ainsi dire, consacrée à Ibsen, qui accueillit Strindberg et d'Annunzio, le jeune Anouilh et le meilleur Passeur. Les trois actes de MM. Robert Vattier et Albert Rieux représentent une sorte de pot pourri dont l'analyse ne serait pas sans intérêt pour une sociologie du théâtre contemporain : ce n'est ni du Bernstein ni du Bataille, mais on y voit comment deux auteurs habiles accommodent les « nouveautés » des dernières années pour fournir au public ce qu'il aimait jadis chez les deux Henry. Il y a là une muflerie cynique dont les violences devraient produire le frémissement que le spectateur d'avant 1914 attendait des grands fauves bernsteiniens. Il y a une muflerie sentimentale qui s'efforce d'attendrir notre mépris comme jadis les égarements des grands cœurs douloureux selon Bataille. Une pointe de fausse bohème, quelques sketches comiques excellents, un parti pris constant d'être spirituel qui ignore parfois la discipline du bon goût, des banalités qui voudraient être poétiques — nous allons faire en rêve un beau voyage, le train part, oh ! le merveilleux pays, etc. — des ficelles habilement tirées en guise d'action, une recherche constante de l'effet et un parfait mépris de l'unité dramatique, voilà sans doute ce qui frapperait le spectateur si M. Claude Dauphin et ses remarquables camarades ne sauvaient la pièce par leur verve, leur aisance et leur entrain.

Il est nécessaire de voir parfois des œuvres comme *Homard à l'Américaine* pour apprécier avec justesse celles qui, comme *Le Prince des Neiges*, ont été conçues et écrites avec l'intention de dire quelque chose et de le bien dire. Il est certain que la pièce est trop longue : mais le dialogue est si fortement construit que les coupures seraient difficiles. Il est certain que l'action ne s'extériorise pas en intrigue ou en intrigues comme l'exige la représentation sur la scène : mais les scènes sont enchaînées avec un tel art que leur architecture interdit toute retouche. C'est la prochaine fois que M. Roger Peyrefitte pourra profiter des conseils ou des sommations qu'une critique, un peu sévère à notre sens, lui prodigue.

Le roi sera assassiné ce soir. Le fils du roi l'apprend, d'une manière d'ailleurs peu vraisemblable. Il va prévenir son père. Le frère du roi l'en détourne. 1° Ce dilettante poète et musicien n'est pas un roi : l'intérêt de l'État et de la dynastie exige sa disparition. 2° Il n'est pas le père du prince héritier. Telle est la situation. Elle est faite d'états d'âme, même dans les personnages épisodiques comme l'amie d'enfance du « prince des neiges ». Ce qui nous intéresse, c'est la figure pittoresque de ce souverain compositeur, c'est la froide clairvoyance et la lucide ambition de son frère, c'est la jeunesse bouleversée de l'enfant brusquement chargé d'une écrasante responsabilité. Plus précisément encore, ce qui est émouvant, c'est, en chaque âme, l'ambiguïté du drame qui est à la fois personnel et politique. Le roi sacrifie sa vie à sa fantaisie : il n'ignore nullement les raisons de l'État, mais les raisons du cœur lui paraissent raisonnablement supérieures.

Son frère est un grand serviteur et de l'État et de ses intérêts les plus égoïstes. L'âme du prince est déchirée par une double révélation qui éveille en lui le futur homme d'État et qui torture son amour filial.

Le Prince des Neiges, joué au Théâtre Hébertot, est, sans aucun doute, une œuvre intéressante; peut-être « le grand public » la trouvera-t-il ennuyeuse; ce sera dommage pour le metteur en scène, M. Jean Vernier, qui a respecté l'intériorité du drame; pour MM. Jean Marchat, Lucien Pascal, Mme Huguette Duflos, Mlle France Descaux et leurs camarades. On retiendra le nom de M. Jean-Denis Maillart, le peintre du décor du *Prince des Neiges*, comme des décors de *Borgia*.

Si vous voulez voir un pape en robe de chambre, allez à la Comédie des Champs-Élysées. C'est une occasion sans doute unique. Et quelle robe de chambre ! Est-ce la seule satisfaction que *Borgia* vous réserve ? Non, sans doute. Il y a là Mlle Françoise Christophe, une jeune, belle et fine actrice à laquelle l'administrateur de la Comédie-Française pourrait s'intéresser. Il y a quelques costumes aux couleurs somptueuses que fait ressortir un fond de draperies foncées. J'aime un peu moins le mobilier et les paysages. Mais la mise en scène de M. C. Sainval est d'un homme de goût et on ne pouvait sans doute mieux servir la pièce de M. Herman Closson. Ce qui est grave pour ladite pièce.

Les réserves qu'elle appelle n'ont rien à voir avec la nationalité de l'auteur. Au contraire, réjouissons-nous de voir un écrivain belge accueilli dans un de nos meilleurs théâtres et regrettons qu'une critique « bien parisienne » ne renonce pas à des plaisanteries vraiment usées. De même, nous ne reprocherons pas à ce drame historique de n'être pas historique. Non seulement les épisodes sont de très libres arrangements, mais les grandes pensées qui doivent donner aux Borgia une figure symbolique semblent assez mal s'ajuster à leur psychologie. Il est douteux que César puisse représenter le patriotisme italien en quête de son unité, ou que le pape Alexandre puisse, malgré les indignités de sa vie privée et publique, représenter le *Pontifex maximus* visant en Savonarole la future Réforme et sauvant provisoirement l'unité de la chrétienté.

Ces hautes pensées politiques ne sont d'ailleurs qu'un encadrement du drame. Celui-ci a pour centre Lucrèce : on doit nous montrer comment Lucrèce devient une Borgia; or cela veut dire comment, malgré elle, malgré son innocence et sa pureté, elle appartient à une trinité nouée par un horrible destin; il s'agit donc en définitive de nous montrer par quels sentiments incestueux Alexandre, César et Lucrèce forment cette trinité visée par le singulier dans le titre même de la pièce qui est *Borgia* et non pas *Les Borgia*. Pareil sujet exigeait deux qualités qui semblent contradictoires : une extrême délicatesse et une extrême puissance. Le drame devait se jouer entre grands fauves dans la pénombre : or on oscille du mélo à l'opérette, d'un mélo qui se prend pour une tragédie à une opérette qui n'ose pas dire son nom. Débauches en paroles, débauches de paroles, la pièce, malgré les situations scabreuses, déçoit les amateurs de chronique scandaleuse — ce qui prouve l'honnêteté de l'auteur comme de son metteur en scène, et nous n'aurons pas le mauvais goût de leur en faire grief même par badinage — mais elle déçoit aussi les amateurs de théâtre qui ne refusent pas la rencontre avec les démons, pourvu que ceux-ci conservent leur grandeur d'anges déchus.

On pourrait couper : « Vos chasubles d'or me servent de béquilles. »

« Son plaisir est d'étudier des caractères et des sentiments, aussi simples que possible, pris dans la réalité quotidienne; mais, et c'est là son secret, il voit cette réalité avec une telle émotion personnelle que ses portraits ne sont jamais prosaïques, tout en restant absolument vrais. » Et Melchior de Vogüé continue en appliquant à Tourgueniev un mot du romancier sur un de ses personnages : « C'est un romantique du réalisme. » Mais, dans cette heureuse formule, le second terme réagit sur le premier et, en particulier, exclut la postérité de Ruy Blas. Un jeune homme passe : le cœur d'une jeune fille tressaille, la femme de trente ans mariée sans amour est troublée. Pourquoi ? Parce qu'il est la vie, la gaieté, la simplicité, parce qu'il sait jouer avec les enfants. Le Bielaïev de M. Jocques Clancy est un beau ténébreux qui répare les cerfs-volants avec des regards profonds : il y a là une erreur qui pèse sur toute l'interprétation d'*Un Mois à la Campagne* à la Comédie-Française.

De bons juges nous disent qu'il y a une autre erreur : la comédie de Tourgueniev a quatre actes. Certes, il s'agit d'une crise : des âmes se découvrent, l'amour éclate en elles. Si les sentiments ont mûri avant le lever du rideau, si le temps de la croissance et de la cristallisation est antérieur à l'action dramatique, il y a tout de même un temps de la crise que l'adaptation française devait respecter. La réduction en trois actes de M. Denis Roche raccourcit une durée qui, nous le croyons aisément, était sans doute essentielle à l'action dramatique elle-même.

Ceci dit, le spectacle de la Comédie-Française ouvre dignement la nouvelle saison. Il y a les très beaux costumes et le très beau décor de Mme Suzanne Lalique — les uns et les autres trop beaux, sans doute. Il y a une jeune élève du Conservatoire, Mlle Jeanne Moreau, qui, dans le rôle de Véra, est une révélation comparable à celle de Mlle Blanchar dans *L'École des Femmes* : on ne voit vraiment pas ce qu'un concours pourrait ajouter à une expérience aussi décisive. A côté de cette simplicité si naturelle, le jeu nuancé, délicat, intéressant de Mme Yvonne Gaudeau (Nathalia) donne un peu l'impression d'une composition très étudiée où l'actrice surveille son personnage. M. Jean Meyer est excellent dans le rôle du médecin besogneux. Ne parlons pas de celui qui gâche le rôle de Rakitine, le confident amoureux de Nathalia, âme qu'affinent la mélancolie et la douceur du désintéressement. Enfin et surtout, on est heureux de voir inscrite au répertoire une des œuvres maîtresses du théâtre.

Dans les pièces dont cette chronique donne un aperçu, les auteurs vont chercher bien loin leurs sujets. Un certain génie de la complication les séduit. Leur théâtre vit de situations extraordinaires. *Un Mois à la Campagne* montre une autre voie. Ici, pas d'inceste, pas même d'adultère, pas de rois, pas de papes, pas de crimes... simplement des hommes et des femmes sans histoire ni histoires, mais qui entrevoient un jour ce que pourrait être le bonheur et dont le cœur vivra du souvenir de ce jour-là.

Au moment où cette chronique paraîtra, M. Jacques Arnavon aura soutenu en Sorbonne sa thèse sur *Dom Juan*. Inutile, par conséquent, d'aborder aujourd'hui des problèmes qui trouveront sans doute leur solution, ou du moins leur solution la plus probable, dans ce livre. Disons simplement ce que nous apprend la représentation de la pièce telle que Louis Jouvet la comprend et la joue sur la scène de l'Athénée.

Une opinion courante parmi les historiens de la littérature fait de

Dom Juan une pièce bâclée, incohérente, violant non seulement l'unité de temps et celle de lieu, mais l'unité d'action et l'unité de caractère. Ces remarques mêlent deux points de vue : la genèse de l'œuvre et sa structure. C'est le propre du génie d'exceller en improvisant et, plus particulièrement au théâtre, d'atteindre une certaine unité proprement dramatique sans la chercher. Gustave Michaut, dans *Les Luttes de Molière*, avait exactement défini la réussite de ce *Festin de Pierre*, improvisé en 1665, entre *Tartuffe* et *Le Misanthrope* : « La pièce est admirablement construite pour réaliser son objet essentiel : la peinture de Don Juan » (p. 171).

Telle est bien l'impression que laisse la représentation. Don Juan nous apparaît à travers une série de relations qui éclairent le personnage : la relation au mendiant souligne une espèce de méchanceté dans l'impiété; sa relation à son père montre en lui la disparition d'un sentiment naturel, ce qui est capital dans la morale de Molière; sa relation à M. Dimanche fait apparaître le grand seigneur sans scrupules qui tire volontiers des chèques sans provision. Ces relations ne constituent pas à proprement parler des intrigues : elles permettent de faire le tour du personnage. Il n'en est pas de même des relations qui mettent en lumière les deux traits qui définissent le donjuanisme : le goût de la séduction et l'obstination dans le mal. Le premier est précisé par la relation à Elvire dont nous voyons le dernier épisode, et par la relation aux paysannes Charlotte et Mathurine, dont nous voyons les préliminaires : ainsi Molière nous rend témoin des ravages que cause le séducteur quand il rompt et quand il commence. Le second trait est précisé par la relation aux frères d'Elvire, dont nous voyons les préliminaires, et par la relation au Commandeur, dont nous voyons le dernier épisode : ainsi Molière nous montre que même les bonnes actions de Don Juan sont gâchées par cet entêtement dans le pire qui le possède, et ensuite comment cet entêtement sera sa perte.

Cette unité et cette simplicité de l'œuvre apparaissent sur la scène de l'Athénée avec une évidence dont il faut chercher la source. Louis Jouvet a évité le péril et la tentation de transformer *Dom Juan* en une pièce pour vedette. Il l'a fait en ne sacrifiant aucun rôle : un pittoresque et savoureux Sganarelle, de Fernand-René, lui donne la réplique; Pierre Renoir impose à Don Louis un ton juste et naturel qui l'empêche de tourner au père noble; si Mlle Andrée Clément ne fait pas assez grande dame au premier acte, elle dit avec émotion ce pardon dont un jour Jacques Copeau déclarait devant nous, à Pontigny : « Je n'ai vraiment compris le rôle qu'après ma conversion. » Mlles Yvette Etiévant et Dominique Blanchar ont la jeunesse et la naïve rouerie qui colorent le texte; avec un excellent Pierrot, elles conduisent le difficile second acte entre les deux écueils d'une pastorale de théâtre et du réalisme paysan. Ainsi Louis Jouvet n'a pas voulu être l'acteur unique qui attire seul les regards au milieu de comparses insignifiants. Ajoutons : il a su maintenir le contact avec ses camarades et pas seulement avec le public; il les traite comme des êtres pourvus d'une existence propre et non comme de simples comparses; sa présence est permanente sans être écrasante.

Quel sens prend alors la pièce ? Molière a reçu le schème dramatique de l'impie châtié par le ciel, imagé par l'histoire de la provocation de Don Juan qui se retourne contre son auteur. Ce schème a ému en lui l'homme de théâtre; peut-être a-t-il réveillé en lui ce regret de n'avoir pas écrit des tragédies que si souvent les auteurs de comédies refoulent au fond de leur cœur. Le principe vital de sa pièce est bien

le duel de l'impie et de la puissance céleste : il s'agit de savoir si au bout de l'impiété il n'y a pas la culbute. Ceci suffit pour écarter l'idée chère à Paul Souday d'un Molière caché sous le masque de Don Juan; ceci ne suffit pas pour transformer la comédie en une œuvre chrétienne et lui attribuer une intention édifiante. La puissance dramatique d'une action et de son imagerie séduit un dramaturge; son génie recrée la fable : on remarquera simplement que ceci n'eût pas été possible si la transcendance chrétienne avait été à ses yeux une espèce de dangereuse absurdité. Qu'une mystérieuse justice pèse nos actes et que tout ne soit pas clair comme $2+2=4$, voilà ce que signifie l'aventure de Don Juan : rien de plus, mais rien de moins. Telle est bien la vérité grave et secrète qu'impose à nos yeux et à nos esprits l'inoubliable tableau que Jouvet présente de la mort de Don Juan, avec ce long cri qui n'est plus tout à fait de ce monde.

A partir de cette fable qui lui fut donnée, Molière retrouve les thèmes qui animent ses comédies : la satire des médecins, la critique acerbe des grands qui manquent à leur grandeur, enfin et surtout il poursuit sa campagne contre l'hypocrisie religieuse : Don Juan ou la biographie d'un Tartuffe. Le péché sans rémission du personnage, la faute qui abolit toute espérance et après laquelle il n'y a plus qu'à souhaiter le châtiment suprême, c'est la fausse conversion du dernier acte. D'un bout à l'autre de la pièce, la « morale » de Molière reste ce qu'elle a toujours été, telle que nous la trouvons dans *Tartuffe* et dans *Le Misanthrope*, dans *Les Femmes Savantes* et dans *L'Avare* : l'excès en tout est un défaut, la mesure est la qualité maîtresse de l'honnête homme. Molière relève-t-il de ce « libertinage érudit » dont M. René Pintard a commencé l'histoire ? Ce qui est sûr, c'est qu'il réprouve le « jusqu'au boutisme » dans le libertinage des mœurs et dans le libertinage de la pensée comme dans la religion superstitieuse de Sganarelle.

Si telle est la pièce, on comprend ce qu'est le Don Juan « réalisé » par Louis Jouvet. C'est avant tout un personnage nettoyé de tout ce que la sensibilité des diverses époques lui ajoute : c'est Don Juan sans complexité romantique, sans complexes psychanalytiques; ni nostalgie sensuelle de l'infini, ni mécanismes obscurs d'une fatalité psychique ou physiologique. Il y a là un vigoureux retour au Don Juan de Molière. Est-ce que Jouvet retrouve ce Don Juan de Molière ? C'est là une autre histoire qui, peut-être, ne relève pas de l'histoire. Ce qui est sûr, c'est que ce *Dom Juan* n'est du moins pas contredit par le texte.

Dès le premier acte, nous sommes invités à voir la fin de Don Juan. Le séducteur a usé sa sensualité; qu'une silhouette excite légèrement son appétit, et ce sont, en quelque sorte, des réflexes professionnels qui jouent. Ce qui domine, dans ce premier aspect du personnage, c'est une espèce de fidélité à soi-même. C'est dire que déjà le second trait est dessiné avec le premier : l'obstination dans le mal qui est la forme donjuanesque de la fidélité à soi. Don Juan n'est pas tendu vers l'autre, mais vers lui-même. Son essence n'est pas la poursuite de l'éternel féminin, mais une volonté passionnée d'aller jusqu'au bout de son personnage : Don Juan séduit par son personnage de séducteur... Du moins est-ce là ce que j'ai cru discerner dans le raidissement du fils rebelle, dans le reniement des sentiments chevaleresques qui le tourne contre les frères d'Elvire au moment même où il vient d'agir en vrai chevalier, dans la provocation au Commandeur, dans cette volonté qu'aucun amour n'attendrit et qui joue sa vie avec une aveugle assurance.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce spectacle, sur les décors et les costumes de Christian Bérard, sur le rôle de la musique dans l'action — j'ai aimé la partition d'Henri Sauguet, mais je crois que quelques airs de Mozart auraient mieux créé le climat — sur les détails d'une mise en scène qui, par elle-même, constitue une analyse dramatique du texte ligne à ligne. Avec quelle habileté Jouvet, dans la première scène, utilise les figurants pendant que Sganarelle lui fait la leçon ! Et surtout, avec quel art il a triomphé de la difficulté que soulèvent les dernières lignes de la pièce : comment, après la mort de Don Juan, faire passer la complainte bouffonne du valet ? Bien sûr, cette présentation de *Dom Juan* n'est pas la seule possible; il faut même souhaiter que celle-ci en provoque d'autres; mais plus la mémoire la fait revivre, plus nous comprenons qu'elle forme un tout et que notre plaisir sans hésitations ne nous trompait pas.

Henri Gouhier.

MUSIQUE

Le temps n'est plus, Dieu merci, où l'on considérait le clavecin comme une manifestation musicale des grâces surannées d'une époque où le badinage aurait été la seule forme d'art, et comme un instrument indigne des oreilles modernes. La grande lignée des clavecinistes comme Wanda Landowska, Marcelle de Lacour, Marguerite Roesgen Champion, Ruggero Gerlin, Chailly-Bert, Denise Gouarne, etc., nous ont habitués à considérer sous leur aspect véritable à la fois l'instrument et la musique qui fut écrite pour lui — et, aujourd'hui, on va assister à un récital de clavecin aussi naturellement qu'à un récital de piano, d'autant plus qu'on s'est vite aperçu que la musique écrite pour le premier perd beaucoup de sa vérité expressive à être transcrite et exécutée sur le second.

L'autre soir, donc, un jeune claveciniste anglais, William Russel, nous conviait, salle de l'École Normale de Musique, à son premier récital devant le public parisien, à entendre un programme qui réunissait les plus grands noms de l'âge d'or du clavecin : Bach, Händel, Scarlatti et Couperin. Dans leur diversité de styles : la profondeur de Bach, la majesté de Händel, la vivacité de Scarlatti, l'aisance mélodique, la dignité de Couperin se complétaient heureusement et composaient comme la synthèse de la musique de leur temps. On aurait aimé toutefois que ce dernier auteur nous soit présenté non seulement sous son aspect doucement ironique, mais aussi dans des pièces noblement graves comme *L'Auguste*, *La Ténébreuse*, par exemple.

Tel qu'il se présentait, ce programme était donc un régal pour l'esprit et pour l'oreille, d'autant plus que William Russel s'est affirmé comme un musicien très averti, ayant le sens du phrasé, du mouve-

ment juste, ainsi que de la registration instrumentale. Soirée de qualité qui nous fait souhaiter le réentendre fréquemment.

Je voudrais aussi, bien que ce ne soit pas directement dans mes attributions de chroniqueur musical, puisqu'il s'agit d'une œuvre dramatique, dire ici tout le bien que je pense, tout le plaisir que j'ai éprouvé à faire connaissance, à la Comédie-Française, avec la musique que vient d'écrire Tony Aubin pour *Athalie*. Interludes symphoniques, chœurs, musique de scène proprement dite, portent la marque du musicien sincère, sérieux, que nous connaissons, doublé d'un véritable tempérament dramatique. Particulièrement la scène de la prophétie, celle de la lamentation : « Sion, chère Sion », et le chœur « D'un cœur qui t'aime » furent des moments de choix.

*
* *

A la collection « La Flûte de Pan » (Janin, éd.) vient de s'ajouter un volume de William Saunders, traduit par Roland Bourdariat, sur C. M. von Weber.

Le lecteur s'attachera à la relation des succès et revers alternés que connut ce musicien au cours de sa courte vie mouvementée à l'aube du XIX[e] siècle, celui qui fut non seulement le créateur de l'opéra romantique allemand, et qui reste un des plus grands musiciens de théâtre, un grand musicien tout court.

L'analyse des ouvrages s'orne de nombreux exemples musicaux judicieusement choisis, et ce volume se complète heureusement du catalogue des œuvres de Weber.

On prendra aussi grand plaisir et grand intérêt à lire la remarquable *Histoire du Piano* que vient de faire paraître Ghislaine Juramie aux Éditions Prisma, dans la collection Orion.

Histoire du développement de la facture de cet instrument, de ce qui le relie aux instruments qui l'ont précédé, ainsi que des compositeurs ou virtuoses qui en ont été les illustrations.

Ce livre, très documenté, fort bien présenté, est orné d'une luxueuse iconographie qui ravit les yeux et renforce encore la portée du texte. Une préface d'Alfred Cortot le présente en termes pertinents au lecteur.

*
* *

Côté nouvelles publications de disques, je voudrais surtout signaler un enregistrement remarquable de vérité, de « présence » paru sous le numéro DA 5014, chez Gramo, de mélodies françaises et italiennes de Mozart, chantées par Leila Ben-Sedira, accompgnée au piano par Simone Gonat, ainsi que deux plaques nouvelles qui continuent la belle collection de l'Anthologie sonore.

Le disque AS 131 groupe deux pièces d'orgue de Jean-Pieters Sweelinck, maître hollandais de la fin du XVI[e] siècle, une canzon variée très développée et un choral enregistrés par André Marchal sur les orgues de Saint-Eustache.

Un document musical important est constitué par le disque AS 132, qui remet au jour un chant de minnesänger allemand et un chant de montagnard suisse du Moyen-Age, chantés avec une intense expression par Max Meili, bien connu des possesseurs de disques de l'Anthologie sonore.

Cette bénédiction de l'Alpe, monodie de plein air, chant de louange et de prière, d'une saveur étonnante, est tour à tour chant d'appel

montagnrd ou chant liturgique, et rappelle de très près certaines formules de lectures du cinquième mode. Pièce extrêmement intéressante musicalement et historiquement, qui nous fait souvenir qu'il a existé un répertoire très riche de chants de plein air, d'abord, et qui ensuite nous prouve une fois de plus le lien, les échanges réciproques qui se sont opérés entre l'art populaire et la musique plus savante, religieuse ou profane.

Émile Damais.

UN FILM « SOCIAL » D'HOLLYWOOD : « LES RAISINS DE LA COLERE »

Il suffit de rappeler que John Ford, dont on vient de présenter *Les Raisins de la Colère* (d'après le roman de J. Steinbeck) [1], est l'auteur de *Qu'elle était verte ma Vallée*, du *Long Voyage* et de la *Chevauchée fantastique*, pour marquer l'importance de son œuvre dans le cinéma contemporain. Avec chacun de ces films, nous avons eu le plaisir de quitter le drame à trois personnages et les quatre pièces des appartements bien cinéma pour découvrir tout un milieu, toute une époque et des personnages nombreux qui exercent un métier précis dans une région définie. Ils nous ont permis d'apercevoir des paysages nouveaux autrement qu'à travers les rideaux d'une fenêtre; de faire la connaissance d'hommes vrais aux prises avec la vie.

On a beaucoup parlé du film social, et il semble que les films de John Ford puissent en fournir de bons exemples. Mais il s'agit chez lui d'un style plus que d'une tendance. Un auteur de romans « sociaux » défend en général une conception de la vie sociale ou développe une critique de la société existante dont ses livres sont une illustration. Si les films de Ford aboutissent à une conclusion, s'ils sont par certains côtés des films à thèse, cette conclusion et cette thèse varient d'un film à l'autre. On avait pu reprocher à *Qu'elle était verte ma Vallée* de conduire à un paternalisme conformiste. *Les Raisins de la Colère*, au contraire, font une critique sévère de l'exploitation du prolétariat agricole aux États-Unis, présentée comme une conséquence du libéralisme capitaliste. C'est que Ford n'est pas l'auteur de ses films; ce qui l'intéresse, semble-t-il, dans un sujet, c'est le genre, la possibilité de faire la fresque d'un milieu et d'une époque. Selon que l'auteur conclut dans un sens ou dans l'autre, le film portera dans l'un ou l'autre sens. *Long voyage*, adaptation de plusieurs pièces d'O'Neill, n'était qu'une étude de mœurs sur la vie des marins. *Qu'elle était verte ma Vallée* présentait un tableau attendri de la vie des mineurs gallois au XIX[e] siècle. A travers *Les Raisins de la Colère*, on suit les intentions de J. Steinbeck dont les livres et

1. Le film date de 1940.

l'orientation politique marquent bien la position anticapitaliste. Mais l'incertitude ou l'indifférence du réalisateur à l'égard du problème traité ne sont pas sans introduire dans *Les Raisins de la Colère* un certain flottement; le film semble conclure, mais d'une manière ambiguë. Si cette incertitude limite la portée de ses films, on ne peut manquer de reconnaître à Ford une puissance extraordinaire et une connaissance parfaite de toutes les ressources du cinéma. Dès l'époque du muet, il perfectionnait ce style des westerns américains dont il réalisa peut-être le chef-d'œuvre en 1939 avec la *Chevauchée fantastique*. Cette technique de la camera, ce goût des larges paysages et cet art du découpage qui fait vivre les personnages dans le temps sont les qualités maîtresses de l'œuvre de John Ford; *Les Raisins de la Colère* sont avant tout une œuvre de grand style.

L'exode d'une famille de paysans d'Oklahoma en Californie, tel est le sujet du film. La première partie comporte de remarquables photographies pour évoquer ces immenses plaines poussiéreuses du centre des États-Unis où les hommes sont écrasés au milieu de l'immensité des horizons plats. Les petits fermiers établis dans des baraques en bois sont expropriés par une vaste société dont les alignements de tracteurs écrasent tout sur leur passage. Toute une population sans travail doit chercher fortune ailleurs et reprendre la marche vers l'Ouest de ses ancêtres les pionniers. La famille Joad s'entasse sur un vieux camion avec le mobilier et les matelas, et c'est sur la route le défilé de ces voitures surchargées qui offrent un spectacle aussi lamentable que celui de l'exode sur les routes de France en 1940.

On est parti sur la foi d'un tract qui promet du travail en Californie. Le grand-père mourra en route, puis la grand'mère. Les émigrants ont emporté l'argent qu'ils avaient pu réunir, mais ils arrivent dénués de tout en Californie, après le passage des déserts des montagnes Rocheuses. Là, ils s'entassent dans des camps de réfugiés, où les gros planteurs exploitent leur misère en leur proposant du travail à des tarifs de famine. Quand une grève se déclare, les patrons engagent de nouveaux sans-travail et leur police privée fait arrêter les meneurs et malmène les autres.

A cette sombre peinture de la misère et de l'exploitation succède sans transition celle d'un providentiel camp modèle organisé par l'État pour héberger les travailleurs agricoles. Maisons coquettes, eau courante, bal familial tous les samedis. On s'étonne seulement qu'il n'y ait pas plus de candidats pour ce paradis. Si le fils Joad le quitte finalement pour mener la lutte aux côtés de ses frères, c'est qu'il est poursuivi pour le meurtre d'un des policiers à la solde des patrons.

On devine aisément la force et la faiblesse d'un tel film. Sa force réside dans la peinture des tribulations de la famille Joad et de la misère des réfugiés en Californie. Sa faiblesse dans la facilité avec laquelle tous les problèmes sont résolus à la fin du film : ce camp est trop parfait, les sans-travail aigris s'y entendent trop bien, les agents à la solde des exploiteurs sont trop facilement bernés. Cette impression est renforcée par les notices explicatives qui précèdent et suivent la projection du film en France; on y explique que ces conditions de vie créées par des facteurs économiques et sociaux incontrôlables n'ont été que provisoires, qu'à la suite de ce film on y a porté remède et surtout qu'une telle œuvre prouve la liberté d'expression totale qui existe dans une vraie démocratie. Nous l'aurions cru plus volontiers si on ne nous l'avait pas si bien dit, d'autant que le film remonte à 1940 et que l'épuration en cours à Hollywood, grâce à la Commission des activités anti-américaines, semble avoir pour but précisément de

limiter cette liberté d'expression. Tant de précautions et d'explications rendent le spectateur méfiant. Il n'en reste pas moins que le film est une œuvre vraie et courageuse. On imagine mal, même en France, une critique si nette des tares du régime économique et la propagande ne porte, somme toute, que sur le quart du film, alors que sur de pareils sujets nous sommes habitués à des œuvres qui y sont totalement consacrées.

Ce qui attache et retient dans ce film vieux de sept ans, ce sont les qualités mêmes dont on a le plus souvent regretté l'absence dans la production d'Hollywood : la vérité et le réalisme. Pas une *pin-up girl*. Le personnage principal, celui de la mère, est d'une présence bouleversante, et quand cette grosse femme de la campagne, déracinée et maltraitée dans cette vie d'émigrants, jette un long regard sur son fils, c'est toute une vérité populaire et vécue qui remplace sur l'écran le factice et le convenu auxquels nous sommes habitués. Par bien des côtés, cette femme rappelle l'héroïne de la *Dernière Chance*, film produit en Suisse aussitôt après la libération, et qui marquait le début du retour des cinémas européens vers le réalisme. Le cinéma italien devait faire de ce retour un système. Mais il faut bien marquer la différence entre le réalisme des films italiens et celui d'un film comme *Les Raisins de la Colère*. A propos des premiers, on parle de documentaires, et la vérité de leurs images est liée à une certaine pauvreté de moyens et à une prédominance de la sincérité sur la technique. Le réalisme de John Ford, au contraire, est la conquête de l'art le plus conscient. Tout est mis en œuvre pour atteindre la perfection : pas un éclairage qui ne soit étudié, pas une position ou un mouvement de camera qui ne soit le contraire de l'improvisation. Avec un instrument si sûr et si perfectionné, les films de John Ford valent ce que vaut le sujet. Félicitons-nous qu'il ait choisi ici le roman d'un des plus passionnés parmi les romanciers américains contemporains.

J.-P. CHARTIER.

PERSPECTIVES SUR LE MOUVEMENT LITTERAIRE

Depuis que Jean Paulhan et quelques critiques ont prononcé son nom dans *Combat* et le *Figaro littéraire*, Malcolm de Chazal est devenu célèbre.

Ses œuvres cependant ne courent guère les rues, car c'est de Port-Louis que nous sont parvenus seulement quelques rares exemplaires de *Pensées* et de *Sens plastique*. Il est assez extraordinaire en effet que cette nouvelle étoile de la poésie française se lève, dans l'autre hémisphère, en plein océan Indien, dans un territoire qui appartient à l'Angleterre depuis 1814 : l'île Maurice. Elle s'appelait, il est vrai, auparavant : l'île de France.

Écrites dans une langue qui rappelle tantôt La Rochefoucauld, tantôt Bernardin de Saint-Pierre, les pages de cet écrivain, surtout celles de *Sens plastique*, sont un curieux alliage de maximes de moraliste et de visions d'un naturaliste quelque peu halluciné. Pourtant, l'histoire littéraire ne s'est pas arrêtée, pour Chazal, à l'époque où « l'île de France » cessa d'être française. L'esprit de Baudelaire intervient aussi.

Car cet « unisme », nouvelle doctrine poétique dont Chazal se fait le protagoniste, n'est-ce pas une nouvelle réincarnation de la théorie des Correspondances que Baudelaire avait lui-même reprise aux occultistes ? Chazal en joue d'ailleurs avec une virtuosité extraordinaire. L'univers qu'il évoque est une vaste tapisserie où l'homme est à l'image de Dieu, mais où aussi la nature est à l'image de l'homme. Et toutes choses dans cet univers ne cessent de se mimer réciproquement.

Dans cette vision, l'homme se naturalise en même temps que la nature s'anthropomorphise. « Le corps humain, dit-il, est un palais de symboles... » Plus encore : « Un puzzle à combinaisons illimitées. » Voici peut-être le mot-clé de cette œuvre. Car l'auteur est de première force à ce jeu où tous les morceaux de l'homme et de la nature s'emboîtent les uns dans les autres. Pour lui, l'œil est le buvard des couleurs; les cils, les antennes de la radio de l'œil; les faux cils, des péristyles sans goût; les poils sont les balustrades du toucher; symétriquement, les nuages sont les bretelles de l'eau dans l'atmosphère; les vagues égrènent leur chapelet sur la plage; les bulles d'air sur l'eau sont des monocles, l'écho est le premier des gramophones...

Je ne suis pas très sûr, d'ailleurs, que Chazal n'use pas avec trop d'habileté de cette machine à poser et à résoudre imaginairement des équations sensorielles. Il y en a tellement et qui se suivent à la queue leu leu que l'imagination se fatigue comme devant les files ininterrompues de natures mortes dans certains musées surchargés. C'est qu'en effet l'homme couvert de correspondances finit par devenir quasi invisible comme dans certains « portraits » d'autrefois où la tête humaine est seulement composée de fleurs et de fruits. Ainsi, en outre, le christianisme de Chazal semble-t-il souvent submergé par un panthéisme paradisiaque.

A d'autres moments, cependant, le moraliste s'impose avec une vigueur incisive qui renverse toutes les hypocrisies, par exemple lorsqu'il écrit :

Tout voleur croit ne prendre que son dû.

Ou encore :

L'homme cherche avant tout une religion *confortable*... Les églises, pour être bondées, doivent être une chaise longue du cœur...

Cependant, parmi les nouveaux astres qui se lèvent dans le ciel de la poésie, je distinguerai entre tous l'extraordinaire ouvrage de Louis-Paul Guigues : *Labyrinthes* (N.R.F.), œuvre poétique sous forme de roman ou peut-être plutôt de conte. Car c'est surtout un grand conte dans la lignée de ceux d'Edgar Poe, de Villiers de l'Isle-Adam, de Jouve... Et, malgré cette parenté, l'originalité de Guigues reste intacte. Elle indique seulement à quelle famille spirituelle il appartient.

On pourrait en entreprendre une psychanalyse détaillée, car les symboles dont il abonde sont d'une grande richesse et fort significatifs. Cependant, ce n'est pas le plus important. S'en tenir à une telle analyse serait réduire le sens du mythe de Guigues et en fausser

gravement la signification. Si la nostalgie maternelle est évidente dans cette vivante mythologie, elle n'en éclaire que les origines et non les perspectives futures, car le héros de Guigues est encore davantage hanté par la nostalgie du monde futur qu'il entrevoit au-delà de la mort. Ainsi les cercles de sa méditation s'élargissent de plus en plus. Le mythe de la mère s'agrandit aux dimensions du cosmos, qui devient une machine à enfanter des êtres pour les mondes supra-stellaires.

C'est cette tension perpétuelle d'une double signification dans toutes les images de *Labyrinthes* qui fait la dialectique du drame et de la poésie de ce livre. De là vient que si Guigues évoque à maintes reprises des spectacles dont l'horreur et la hardiesse dépassent celles des romanciers modernes les plus agressifs, ils ont dans sa vision un tout autre caractère. Ce n'est pas qu'il y ajoute des jugements abstraits, loin de là. Le secret de Guigues, c'est qu'il fait resplendir sur toutes choses une lumière d'éternité qui en révèle l'aspect le plus profond. Cette étonnante danse macabre qu'il décrit dans une grande partie de son livre fait songer à celles des sculpteurs du Moyen-Âge où les pires grossièretés sont littéralement subjuguées sous l'impitoyable clarté du glaive de l'ange.

Son héros est un admirable portrait de l'homme moderne qui cherche désespérément à travers les pires aberrations, à travers le dédale de multiples labyrinthes, le lieu où réside l'or. On se tromperait si l'on donnait à cet or un sens trop humain, comme le prétendent Freud et même Jung, ou un sens trop mythique, à la façon de certains hermétistes. La grande question, c'est de se rendre compte que tous les trésors qui nous fascinent ne sont pas de l'or véritable; celui-ci n'est autre que cet *or intérieur* dont parle Claudel.

Il est impossible d'éclairer vraiment, en quelques lignes, une œuvre aussi riche et aussi complexe, il importait au moins de dire qu'elle est l'une des plus belles manifestations de la poésie depuis plusieurs années. Elle peut paraître aujourd'hui déconcertante, mais l'on s'apercevra sans doute sans tarder qu'elle contient une puissante signification spirituelle.

On le comprendra mieux, par contraste, si l'on réfléchit aux perspectives ouvertes par Sartre dans ses dernières études critiques. Je ne parlerai pas de son *Baudelaire* (N.R.F.), que j'ai déjà longuement commenté à travers les études qu'il avait suscitées dans diverses revues. Par contre, il faut insister sur *Situations I* (N.R.F.). Ce recueil d'essais contient des études parfois injustes, mais souvent pénétrantes, sur Mauriac (dont il met en valeur le caractère racinien), sur Rougemont, Blanchot, Bataille,... mais j'en détacherai surtout de remarquables aperçus concernant Camus et les romanciers américains.

Parlant de *L'Étranger*, il écrit :

> Le récit de M. Camus est analytique et humoristique. Il ment — comme tout artiste — parce qu'il prétend restituer l'expérience nue et qu'il filtre sournoisement toutes les liaisons signifiantes, qui appartiennent aussi à l'expérience.

Si, en effet, je décris un homme s'agitant dans une boîte et parlant tout seul, sans dire qu'il téléphone, je n'ai pas de peine à en faire un spectacle de l'absurde. Ce n'est cependant qu'un artifice, car les significations que j'ai escamotées se rangent pourtant elles aussi, comme le dit Sartre, dans la catégorie des « données immédiates ».

Il faut cependant approfondir l'analyse pour se rendre compte que cet artifice n'est pas purement arbitraire; le sentiment de l'absurde a des racines plus profondes qu'un simple procédé de style. Et c'est dans la vision de la mort elle-même, de la mort pure et simple, sans aucun au-delà, qu'elles prennent naissance :

La présence de la mort au bout de notre route a dissipé notre avenir en fumée, notre vie est « sans lendemain », c'est une succession de présents.

Sans lendemain, cela veut dire que notre vie regardée dans sa totalité bute contre un mur — le mur horizontal du tombeau. Cette vie est une impasse. Il n'y a plus de voie. Chaque fragment de la vie n'est qu'un morceau d'impasse. Tous les chemins mènent au néant. L'on découvre alors, dans ce nouveau contexte des philosophies athées du XX[e] siècle, une nouvelle et immense beauté à la parole du Christ : « Je suis la Voie... » Il est en effet la Voie par excellence, car seul il est l'homme ressuscité et l'auteur de la résurrection des hommes.

On comprend alors pourquoi, dans son étude *Qu'est-ce que la Littérature ?* parue dans *Les Temps Modernes*, Sartre prétend tourner en ridicule l'idée que la littérature apporte un *message*, transposition profane des révélations prophétiques. A ses yeux, en effet, le monde est comme cette cabine téléphonique dont lui-même nous a fourni l'image. L'humanité croit recevoir des messages et en transmettre; en réalité, selon Sartre, elle ne fait que monologuer. Le détail de la vie ne paraît pas tout de suite absurde, mais l'ensemble est évidemment absurde quand par l'athéisme on coupe l'homme de ses origines et de ses fins dernières. L'athéisme relève en effet de cet artifice que Sartre condamne en détail, mais qu'il accepte en bloc.

Cependant, *L'Étranger* de Camus ne fait que tirer les conclusions logiques de cette absurdité de l'existence. Comme une fêlure initiale, d'abord quasi ponctuelle, dans un verre, s'étoile de tous côtés et fait tomber le verre en morceaux, l'absurdité métaphysique générale s'étoile en absurdité de tous les instants. S'il n'y a pas de lien essentiel et éternel, tous les autres sont éphémères et arbitraires. Il n'y a plus qu'une succession de présents :

Qu'est-ce à dire, sinon que l'homme absurde applique au temps son esprit d'analyse ? Là où Bergson voyait une organisation indécomposable, son œil ne voit qu'une série d'instants... Ce que notre auteur emprunte à Hemingway, c'est donc la discontinuité du temps. Nous comprenons mieux, à présent, la coupe de son récit : chaque phrase est un présent. Mais non pas un présent indécis qui fait tache et se prolonge un peu sur le présent qui le suit. La phrase est nette, sans bavures, fermée sur soi; elle est séparée de la phrase suivante par un néant... une phrase de *L'Étranger*, c'est une île. Et nous cascadons de phrase en phrase, de néant en néant.

C'est encore en utilisant comme levier l'analyse des rapports entre style et temporalité que Sartre soulève le couvercle de cette frémissante fourmilière de mots qu'est le roman de Faulkner, *Le Bruit et la Fureur* :

Quand on lit *Le Bruit et la Fureur*, on est frappé d'abord par les bizarreries de la technique. Pourquoi Faulkner a-t-il cassé le temps de son histoire et en a-t-il brouillé les morceaux ? Pourquoi la première fenêtre qui s'ouvre sur ce monde romanesque est-elle la conscience d'un idiot ?...

On aurait tort de prendre ces anomalies pour des exercices de virtuosité : une technique romanesque renvoie toujours à la métaphysique du romancier. La tâche du critique est de dégager celle-ci avant d'apprécier celle-là.

Or il saute aux yeux que la métaphysique de Faulkner est une métaphysique du temps.

Le malheur de l'homme est d'être temporel. « Un homme est la somme de ses propres malheurs. On pourrait penser que le malheur finirait un jour par se lasser. Mais alors c'est le temps qui devient votre propre malheur » (Faulkner). Tel est le véritable sujet du roman.

S'étonne-t-on que le sujet de ce roman puisse être le temps, alors que toute sa structure prétend en être une négation, Sartre répond que l'on confond temporalité et chronologie. La chronologie, c'est le temps mort des montres et des historiens, ce muséum et palais des invalides où ne règne que la pseudo-éternité de la mort, la fixité inerte des signes matériels des temps.

Est-ce une vue abstraite ? Loin de là. Nous-mêmes, nous nous fossilisons tout vifs quand nous sommes ligottés par ce temps mesurable :

Le temps reste mort tant qu'il est rongé par le tic tac des petites roues. Il n'y a que lorsque le pendule s'arrête que le temps se remet à vivre (Faulkner).

Et Sartre ajoute :

Le geste de Quentin, qui brise sa montre, a donc une valeur symbolique : il nous fait accéder au temps sans horloge.

Il est frappant de retrouver ici, chez un romancier américain, cet acte symbolique révélateur de la destruction des montres et des horloges qui apparaît aussi chez les poètes surréalistes français, notamment chez Eluard. C'est que leurs aiguilles sont bien authentiquement les nouveaux fuseaux des Parques au XX^e^ siècle. Si l'on ne peut arriver vraiment à *tuer le temps*, selon la remarquable expression populaire, on veut au moins en anéantir les repères. Ce geste symbolique témoigne de l'*impatience des limites*, dénoncée par Fumet, et du besoin d'échapper au destin en s'isolant dans le discontinu.

La révolte qui inspire ce geste est d'ailleurs située sur un plan double, elle procède non seulement d'une colère générale contre la temporalité de l'homme, mais aussi contre l'aggravation du poids de cette temporalité par la mécanisation de la vie. Quiconque a dû *pointer* son arrivée à une horloge de surveillance dans une usine comprendra immédiatement à quel point le geste de Quentin peut être socialement significatif. On s'en convaincra aussi en songeant que dans les perspectives fasciste et marxiste, un tel geste ne manquerait pas d'être dénoncé comme attentatoire au travail de la race ou de la classe. Quant au capitaliste, il se contente d'en rire sans commisération : que lui importe, cette excentricité est nuisible seulement à son auteur.

Ici, romanciers américains et surréalistes français se retrouvent avec les héros d'*Erewhon*, l'utopie de Samuel Butler, qui redoutaient si fort la tyrannie des machines qu'ils considéraient tout étranger porteur de montre comme un individu dangereux et coupable.

Il est curieux de remarquer que, par contre, dans le cinéma d'avant-garde, dans un film des Marx Brothers, on peut voir, au contraire, des officiers pointer, en plein bombardement, leurs cartes de présence à une horloge de surveillance : c'est que, cette fois, il s'agit au contraire, d'escamoter l'imminence de la mort en continuant à mesurer le temps avec un sérieux imperturbable comme si rien ne pouvait entraver cette tâche.

Est-ce à dire que de tels gestes, dépourvus de toute valeur sur le

plan de la révolte métaphysique contre la mort et même en grande partie sur le plan social, peuvent avoir quand même parfois une valeur libératrice ? Faulkner ne semble guère optimiste à cet égard, car ses héros ont beau éluder le poids du temps social, ils ne retombent que plus lourdement dans une autre servitude : la temporalité intérieure, maudite elle aussi, le joug des « constellations affectives ». Ils sont même les plus accablés des êtres.

Sartre se demande alors si le vœu de Proust : retrouver le temps perdu, n'est pas le même que celui de Faulkner. Certes, il y a des analogies de recherche, mais l'opposition est frappante. Le but que se proposent les héros de Faulkner à propos du temps, c'est de « l'oublier parfois pour un instant », car, pour eux, la temporalité c'est la perdition de l'homme. Au contraire, pour Proust, si la temporalité est aussi la grande ennemie, il y a dans la vie certains instants d'illumination qui nous élèvent à un niveau supérieur, qui constituent de véritables plaques tournantes par où l'homme communique réellement avec le temps qui paraissait perdu. Tout l'effort de Proust porte en effet non vers la fragmentation, mais vers le remembrement du temps. C'est que la métaphysique de Proust est bien différente, elle procède d'une inspiration platonicienne qui lui fait voir dans ce souvenir intensément vivant une véritable réminiscence, capable de mettre l'homme en contact non seulement avec son passé, mais aussi avec son essence éternelle :

La plupart des grands auteurs contemporains, Proust, Joyce, Dos Passos, chacun à sa manière, ont mutilé le temps. Les uns l'ont privé de passé et d'avenir pour le réduire à l'intuition pure de l'instant; d'autres, comme Dos Passos, en font une mémoire morte et close. Proust et Faulkner l'ont simplement décapité, ils lui ont ôté son avenir, c'est-à-dire la dimension des actes et de la liberté.

Ceci me paraît donc inexact pour Proust. Pour Joyce, la question serait à voir. Mais pour les Américains dont parle Sartre, il semble bien avoir raison dans son exégèse. Cette rage de vivre dans l'instant pur (qu'on retrouve aussi chez Bataille), c'est une guérison de l'appétit de suicide par voie homéopathique, puisque c'est se tuer à petit feu, c'est morceler sa vie pour échapper à l'enchaînement du destin. C'est aussi une tentative de suppléer, par voie homéopathique, au besoin d'éternité en s'installant dans un présent discontinu, dans un point de présent, sans passé et sans futur. C'est aussi la philosophie de l'autruche quand elle abrite son œil derrière un petit tas de sable.

C'est à ces perspectives de destruction, d'anéantissement de l'homme, que s'opposent ces admirables quêtes du Graal, ces recherches de l'or intérieur que sont les œuvres des trois grands poètes de langue anglaise : *Hopkins*, *Yeats*, *Eliot*, dont Georges Cattaui nous parle dans un remarquable ouvrage de critique (éd. L.U.F.). Certes, Éliot est bien connu en France depuis qu'on a représenté au Vieux-Colombier son drame *Le Meurtre dans la Cathédrale*, mais il est loin d'y avoir la très large audience qu'il mérite. Fort heureusement, les Éditions du Seuil viennent de publier en même temps, par les soins de Pierre Leyris, une belle traduction de ses *Poèmes*, notamment de *Terre Vaine* :

Ce rhapsode a ses hauts de hurle-vent, ses landes, ses marais, ses vastes torpeurs, ses chaos pierreux, ses éclats de silex; mais le vent de son désert est salubre...,

écrit Georges Cattaui.

Et si son langage est celui de tous les jours, si ses sujets sont empruntés à l'existence journalière, c'est insensiblement qu'il nous élève, par le rythme et l'allusion, jusqu'à la hauteur des Elizabéthains et des Tragiques grecs...

Et surtout, voici comment Cattaui, retrouvant chez Eliot les plus hautes perspectives de la poésie, peut ajouter :

On pourrait rattacher aux « correspondances » de Baudelaire et à *La Vie antérieure* les résurrections nostalgiques du passé, dont l'œuvre d'Eliot ne fourmille pas moins que celle de Proust. Certains critiques ont dénoncé comme l'hérésie marquante des artistes modernes cet « évangile terrestre de l'*instant* »... Pourtant, Eliot et Proust lient constamment la mémoire à l'espérance et veulent, par l'angoisse, atteindre cet instant intemporel où le temps et l'éternité se rejoignent dans un éclair qui n'a pas de durée.

Enfin Cattaui montre comment Eliot reprend non seulement les armes de Proust, mais aussi celles, plus purement poétiques, de Rimbaud, de Lautréamont, de Mallarmé... pour évoquer, en plein cœur de la vie moderne, la plus ardente beauté poétique et la plus profonde signification religieuse. Car Eliot est incontestablement un des plus grands poètes de notre siècle, et s'il est un peu difficile, Cattaui est le meilleur des guides pour nous introduire dans ses domaines. Son introduction à Hopkins et à Yeats n'est pas moins passionnante.

MICHEL CARROUGES.

Calendrier

Les deuils. — Saint-Georges de Bouhélier, poète et essayiste, meurt à Montreux. — Avec Sylvain Sauvage disparaît un gentil illustrateur de livres. — L'historien et géographe de l'Afrique du Nord, Augustin Bernard, meurt dans la retraite campagnarde où il s'était retiré.

Les anniversaires. — On commémore dans les journaux et les revues le cinquantième anniversaire de la parution du célèbre livre d'Émile Zola : *J'accuse.* — C'est aussi la célébration du manifeste le plus illustre, *Le Manifeste communiste* de Karl Marx. — A la Bibliothèque Nationale, une exposition pour le cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Alfred de Vigny réunit manuscrits et éditions originales du poète. — Il y a vingt ans mourait le poète unanimiste Georges Chennevière.

Les prix littéraires. — Le Prix Née de l'Académie française, pour 1947, a été attribué à Jean Bailhache pour son volume *Le Secret anglais.* — Le Prix de la Ville de Paris a été offert à André Suarès pour l'ensemble de son œuvre. — Le Prix Sainte-Beuve a été décerné à Armand Hoog et Antonin Artaud.

Nouvelles littéraires. — Une souscription a été ouverte pour édifier une stèle à Antoine de Saint-Exupéry, à Agay, lieu de son dernier envol, face à la Méditerranée. — A Budapest, exposition du livre français, au Musée national.

Peinture. — A Paris, le peintre flamand Constant Permeke expose au Musée d'art moderne. — La Galerie des Garets présente des toiles peu connues d'Amédée La Patellière. — Au palais de New-York, exposition des femmes peintres et sculpteurs. — A Berne, importante exposition de Turner. — A Londres, exposition Van Gogh que les Parisiens purent voir l'été dernier. — A Anvers, exposition du sculpteur Zadkine. — On retrouve en Italie cent quatre-vingt-dix-neuf toiles volées par les Allemands, parmi lesquelles des Raphaël, des Carpaccio, des Tintoret et Le Carravage.

Les projets de l'Unesco. — 1° Un emprunt international pour le relèvement culturel. 2° La création d'un bureau international d'idées pour fournir des sujets à l'Unesco. 3° Participation au réseau international de radiodiffusion que veulent créer les États-Unis. 4° Fondation d'un institut international de la presse et de l'information. 5° Une conférence internationale pour la question des droits d'auteurs. 6° La création d'un institut international du théâtre. 7° La traduction des grandes œuvres classiques de tous les pays.

Théâtre. — Création à Paris de *Don Juan*, de Molière, avec Jouvet, décors de Christian Bérard, au théâtre de l'Athénée; *Amphytrion*, de Molière, avec J.-L. Barrault, au théâtre Marigny; *Le Prince des Neiges*, de Roger Peyrefitte, au théâtre Hébertot.

Cinéma. — Présentation à Paris de *Monsieur Verdoux*, le dernier film de Charlie Chaplin. — Journalistes et metteurs en scène poussent, dans les journaux, des cris d'alarme pour le cinéma français qui est en train de dépérir. — Un groupe de cinéastes italiens proteste dans la presse contre la censure du cinéma dans la péninsule. — A Budapest, les deux films français, *Les Enfants du Paradis* et *La Bataille du Rail*, obtiennent un grand succès. — Le club des critiques du cinéma tchèque a décerné un prix à Georges Trnka, auteur de dessins animés remarquables. — Le réalisateur du film *Aubervilliers*, Eli Lotar, tourne en Haute-Silésie un film en version française et polonaise sur le rapatriement des mineurs polonais de France. — Les Polonais tournent un film sur Auschwitz, dont la direction est assurée par le cinéaste russe Monastyrski, à qui l'on doit *L'Arc-en-Ciel*.

Radio. — La radio tchécoslovaque crée, pour ses auditeurs, la *Jeanne d'Arc au Bûcher*, de Claudel et Arthur Honegger. — La radiodiffusion française a réduit catastrophiquement les crédits pour les émissions culturelles destinées à l'étranger. — D'autre part, le gouvernement français a supprimé la plupart des postes d'attachés culturels dans les missions diplomatiques à l'étranger.

Étranger. — La Faculté de Philosophie de l'Université de Lodz a créé une chaire d'esthétique et de science de l'art. — A Prague, on va donner, pour la première fois hors de l'Union soviétique, la suite du ballet de Prokofieff, *Zoluska*.

Querelles et mises au point. — Maurice Garçon va plaider contre l'éditeur Laffont qui a composé, après le Prix Goncourt, une bande portant mention du Prix Jules, pour le volume de Kleber Haedens, que Sacha Guitry et René Benjamin avaient couronné, en dissidence. — Giorgio de Chirico, aigri, continue, dans ses déclarations aux journalistes, à débiner toute la peinture moderne. Il n'est pas tendre pour ses vieux amis français. Cela n'a pas d'importance, puisque Chirico est devenu un mauvais peintre. — *Les Lettres françaises* viennent de supprimer le nom de Jean Paulhan parmi ceux des membres fondateurs du journal.

REMERCIEMENTS A NOS ABONNES

La réponse à notre appel, paru dans les circonstances les plus défavorables, a dépassé les espérances que nous avions raisonnablement conservées. En cette fin de janvier, sur 2.300 abonnés qui avaient à renouveler leur abonnement, 1.398 ont déjà effectué leur renouvellement.

Par contre, 189 nous ont averti par lettre de leur désabonnement. Quelques-uns — une infime minorité, à vrai dire — nous attaquent violemment, nous reprochant de n'être pas chrétiens, mais d'être communistes, d'être partisans, trop audacieux dans nos pensées, etc.; nous savons, par une longue expérience, qu'une revue qui s'affirme attire l'hostilité des uns en même temps que l'amitié des autres. D'autres nous reprochent d'avoir changé de positions, voire de préoccupations. Ces correspondants ont raison. La situation a changé, nos préoccupations ont changé également. D'autres, enfin, tout en nous encourageant dans notre effort, nous donnent des conseils fort utiles. Nous en tiendrons compte; et d'ici peu nous publierons un questionnaire pour savoir ce que l'ensemble de nos lecteurs souhaitent, ce qu'ils réprouvent.

Mais le plus grand nombre de ces lettres nous a profondément bouleversés. Elles émanent, pour la plupart, de prêtres, d'instituteurs. Tous sont abonnés depuis de longues années; ils n'avaient jamais imaginé qu'un jour ou l'autre ils cesseraient de recevoir la revue, mais « après le vin et le tabac, il faut aussi supprimer les livres et les revues... » Qu'ils se tranquilisent cependant ; en même temps que leurs lettres en arrivaient de nombreuses autres contenant un abonnement de soutien. Grâce à cette générosité, 150 abonnements pourront être offerts à un prix très réduit.

Que tous continuent leur effort, afin qu'aucun de nos amis ne soit privé, faute de ressources, de la revue, et pour que d'ici six mois nous ayons 2.000 abonnés nouveaux. — A. Maydieu.

Imprimerie Aubin. — Ligugé (Vienne).
D. L., 1er trimestre 1948. — Imprimeur, n° 276.
N.M.P.P.